SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA REGION D'YVELINES POUR L'ADDUCTION DE L'EAU

Eau Potable

2019

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

Table des matières

EDITORIAL: 4

L'ESSENTIEL DE L'ANNEE 5

LES CHIFFRES CLÉS DE CETTE ANNÉE 6
LES TEMPS FORTS DE CETTE ANNÉE 7

LE CONTRAT 8

LA VIE DE VOTRE CONTRAT 9
Les avenants du contrat 9
Les collectivités adhérentes 10
Les conventions du contrat 11

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE 13

PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION SAUR 14
PURE INNOVATION : NOS SOLUTIONS AU SERVICE DE L'EAU 15
LES REPRÉSENTANTS DU CONTRAT 18

LE PATRIMOINE DE SERVICE 19

VOTRE PATRIMOINE 20
LE RÉSEAU 20
Répartition par matériau 20
Répartition par diamètre 20
LES COMPTEURS 21

LE SERVICE AUX USAGERS 22

VOS BRANCHEMENTS 23
LES VOLUMES CONSOMMÉS 23
LA RELATION AVEC LES CLIENTS : LES RÉCLAMATIONS 23

BILAN DE L'ACTIVITE DE CETTE ANNÉE 24

CAPACITÉ DE STOCKAGE 25
LE RENDEMENT DE RÉSEAU 25
L'INDICE LINÉAIRE DE PERTES (ILP) 26
L'INDICE LINÉAIRE DE VOLUME NON COMPTÉ (ILVNC) 26
L'INDICE LINÉAIRE DE CONSOMMATION (ILC) 26
LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE 26

LA QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUEE 27

SYNTHÈSE QUALITATIVE DES EAUX BRUTES EN 2019 28
SYNTHÈSE QUALITATIVE DES EAUX DISTRIBUÉES ET TRAITÉES EN 2019 28
L'EAU TRAITÉE 28
L'EAU AU POINT DE MISE EN DISTRIBUTION 29
CONFORMITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE 29

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE 30

LES INDICATEURS DU MAIRE (IDM) ISSUS DU DECRET DU N° 2007-675 ET ARRETE DU 02 MAI 2007 31

LES INTERVENTIONS RÉALISÉES 34

LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION 35
Mise en sécurité de nos réservoirs 35
L'Origine des fuites 35
LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE 36

LES PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION 37

LE CARE 39

LE CARE 40
MÉTHODES ET ÉLÉMENTS DE CALCUL DU CARE 41
Modalités d'établissement du compte annuel du résultat de l'exploitation et composantes des rubriques 41

LE PATRIMOINE DE SERVICE 45

LE PATRIMOINE DE SERVICE 47
Les ressources ou ouvrages de prélèvement d'eaux brutes 47
Les ouvrages de stockage 47
Installations de surpression 48
Le réseau 48
Les équipements de réseau 50
Les compteurs 52

LE SERVICE AUX USAGERS 53

LA GESTION CLIENTÈLE 54
LA FACTURE 120 M^3 60
NOTE DE CALCUL DE RÉVISION DU PRIX DE L'EAU ET FACTURES 120 M^3 64

BILAN DE L'ACTIVITE DE CETTE ANNÉE 70

LES VOLUMES D'EAU 71
LES INDICATEURS 74
CONSOMMATION D'ÉNERGIE 76

LA QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUEE 77

L'EAU BRUTE 78
L'EAU TRAITÉE 78
L'EAU POINT DE MIS EN DISTRIBUTION 78
L'EAU DISTRIBUÉE 79
SYNTHÈSE 82

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE 84

LISTE DES DONNÉES NÉCESSAIRE À L'ÉTABLISSEMENT DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DE SERVICE : 85
DÉTAIL DE L'INDICATEUR DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE 88

LES INTERVENTIONS RÉALISÉES 89

LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION 90
LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE 106
LES OPÉRATIONS DE RENOUVELLEMENT 114
LES OPÉRATIONS DE RENOUVELLEMENT DANS LE CADRE DU FONDS CONTRACTUEL RÉSEAU 142
LE RENOUVELLEMENT DES BRANCHEMENTS EN PLOMB 143
LES TRAVAUX NEUFS (BRANCHEMENTS) REALISÉS PAR SAUR EN 2019 144
LES TRAVAUX NEUFS DE CANALISATIONS REALISES PAR LE SYNDICAT EN 2019 158

ANNEXES COMPLÉMENTAIRES 160

SURVEILLANCE DE LA RESSOURCE EN EAU 160

PROBLÉMATIQUE CHLORURE DE VINYLE MONOMERE 163

I – Rappel de la réglementation 163
II – Actions menées par saur 164
III – Que faire en cas de détection de CVM dans l'eau ? 165
TÉLÉGESTION DES INSTALLATIONS - ARRÊT DU RTC ET DU GSMDATA 166
1. Introduction 166

2. L'arrêt progressif de l'exploitation du RTC 166
3. L'arrêt progressif de l'exploitation du GSM data 167
4. Evolution et aménagement à prévoir 168
a. Nouveaux modes de communications 168
b. Cybersécurité 169
c. Aménagement à prévoir sur vos installations 169
LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES APPORTÉES PAR LE NOUVEL ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 20 NOVEMBRE 2017 RELATIF AU SUIVI EN SERVICE DES ÉQUIPEMENTS SOUS PRESSION 170
ATTESTATIONS D'ASSURANCES 172
Attestation Dommages aux Biens 172
Responsabilité civile 173
Attestation Responsabilité civile décennale obligatoire (bâtiment) 174
Attestation Tous risques chantiers 177

LE GLOSSAIRE 178

LES NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES 178

EDITORIAL:

Dans un souci constant d'améliorer notre service et d'apporter à nos clients une information claire et concise, nous nous sommes attachés à vous proposer un Rapport Annuel du Délégataire didactique et pédagogique d'une lecture agréable et efficace.

Tous les ans, nous vous remettons ce rapport qui reprend réglementairement tous les éléments techniques et financiers du service public de l'eau potable. De nombreux éléments sur la qualité du service assuré par nos soins pour le compte de votre collectivité sont présentés dans ce rapport.

Afin d'en faciliter la lecture, ce Rapport Annuel du Délégataire est composé de 2 parties :

- *Une partie synthétique reprenant les informations principales du contrat sur l'année écoulée*
- *Une partie annexe avec l'ensemble des données techniques détaillées, pour une information précise et complète*

Cette version présente, en toute transparence, l'ensemble des actions de l'année qui façonnent au quotidien la mission de SAUR au service de la collectivité et de tous ses usagers.

Dans le cadre de son programme de transformation digitale, SAUR a, durant l'année 2018, déployé un nouvel outil de gestion patrimoniale lui permettant d'améliorer l'analyse des données d'exploitation et la maîtrise opérationnelle des contrats (équipement, intervention, production m3, obligation de renouvellement, analyses …). SAUR a profité de ce déploiement pour améliorer la qualité de ses données à travers un processus de fiabilisation, nettoyage et requalification.

***Parce que chaque territoire est unique**, nous serons à votre écoute sur d'éventuelles améliorations que l'on pourra apporter à ce rapport.*

En répondant ainsi à vos attentes, nos engagements et nos actions seront plus facilement mesurables et évalués dans le temps, afin que chacun puisse juger de notre sincérité et de nos performances en termes de qualité de service sur votre territoire. Bonne lecture !

Pierre CASTERAN

Le Directeur Territorial Ile-de-France

*Etabli par le **CPO** : le 16/10/2020*

*Approuvé par la Direction Territoriale **Ile-de-France :** le 16/10/2020*

1.

L'ESSENTIEL DE L'ANNEE

Les temps forts et les chiffres clés de l'année d'exercice

LES CHIFFRES CLÉS DE CETTE ANNÉE

4 ouvrages de prélèvement

2 stations de production

4 223 299 m³ produits sur la période de relève ramenés à 365 jours

2 850 397 m³ importés sur la période de relève ramenés à 365 jours

862 148 m³ exportés sur la période de relève ramenés à 365 jours

14 ouvrages de stockage

19 400 m³ de stockage

7 stations de surpression

6 211 548 m³ distribués sur la période de relève ramenés à 365 jours

953,678 kml de réseau

37 830 branchements

dont **552** neufs

100% des analyses bactériologiques conformes

99,6% des analyses physico-chimiques conformes

153 fuites sur conduites réparées

128 fuites sur branchements réparées

84,28% de rendement de réseau avec la commune de Jouars Pontchartain

84,54% de rendement de réseau sans la commune de Jouars Pontchartrain

3,19 m³/km/jour d'Indice linéaire de perte avec la commune de Jouars Pontchartrain

3,14 m³/km/jour d'Indice linéaire de perte sans la commune de Jouars Pontchartrain

Rendement réseau et ILP Indicateurs du Maire

5 069 972 m³ consommés sur la période de relève ramenés à 365 jours

Prix de l'eau : **2,10** € TTC / m³

Au 1er janvier 2020 pour une facture de 120 m³

LES TEMPS FORTS DE CETTE ANNÉE

Adhésion de la commune de Jouars-Pontchartrain au SIRYAE le 1er janvier 2019

Travaux :

- Poursuite du marché de renouvellement des canalisations vétustes du Syndicat supervisé par SAFEGE et réalisé par le groupement SOGEA Hydraulique/SAUR.

Performances du réseau et sécurité d'approvisionnement :

- Rendement hydraulique et indice linéaire de pertes stables. (84.72% en 2018 et 84.54% en 2019)

Usines / Qualité de l'eau :

- **Pollution hydrocarbures sur Oléoduc TOTAL à AUTOUILLET** entrainant l'arrêt de l'usine des Bîmes à la demande de l'ARS entre le 28/02/2019 et le 22/03/2019

- En 2019, les non-conformités observées concernent la présence de métaux sur des installations après compteur (plomb), de chlorure de vinyle monomère sur une antenne en PVC (Sente de la Ravine à Milon la Chapelle – prévu au programme travaux renouvellement 2020).

- **Obtention en avril 2019 du nouvel arrêté d'autorisation de prélèvement (DUP) pour les captages de Rosay 1 et 2.**

- **Entretien annuel de la tour de décarbonatation des Bîmes du 29/07/2019 au 10/08/2019**

- **Entretien annuel de la tour de décarbonatation de Rosay du 17/02/2019 au 28/02/2019**

2.

LE CONTRAT

Le respect des obligations contractuelles, notre principale préoccupation

LA VIE DE VOTRE CONTRAT

Le service de l'eau potable du contrat SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA REGION D'YVELINES est délégué à SAUR dans le cadre d'un(e) Délégation de service public. Le contrat, signé à la date du 1 janvier 2013, arrivera à échéance le 31 décembre 2024.

Les avenants du contrat

AVENANT N° 1

Objet : Adhésion de la commune du Mesnil st Denis
date de visa de la Préfecture : 15/07/2014
Date d'effet : 15/07/2014

AVENANT N° 2

Objet : Passage à une seule relève des compteurs abonnés par an – Nouvelle règlementation (loi Brottes) – Adhésion des communes de Boinvilliers et Rosay – Mise hors service des forages d'Autouillet et de l'Artoire
date de visa de la Préfecture : 27/09/2016
Date d'effet : 27/09/2016

AVENANT N° 3

Objet : Intégration dans le périmètre d'affermage des usines de décarbonatation sur les usines de production des Bîmes et de Rosay
date de visa de la Préfecture : 05/04/2018
Date d'effet : 05/04/2018

AVENANT N° 4

Objet : Adhésion de la commune de Jouars-Pontchartrain
date de visa de la Préfecture : 10/12/2018
Date d'effet : 01/01/2019

Les collectivités adhérentes

Collectivité adhérente	Maire au 31/12/2019
ANDELU	RAVENEL Olivier
AUTEUIL LE ROI	CHAVILLON Marie-Christine
AUTOUILLET	LENARD Françoise
BAZAINVILLE	FEREDIE Daniel
BAZOCHES SUR GUYONNE	NICCO Dominique
BEHOUST	PELISSIER Guy
BEYNES	BRICAULT Alain
BOINVILLIERS	AUBEL Gisèle
BOISSY SANS AVOIR	CORBY Jean-Pierre
FLEXANVILLE	SAUSSAY Didier
GALLUIS	GONTHIER Annie
GAMBAIS	BIZEAU Régis
GAMBAISEUIL	CAZANEUVE Claude
GARANCIERES	LORINQUER Christian
GOUPILLIERES	JEAN Raymond
GROSROUVRE	WINOCOUR Marc
JOUARS PONTCHARTRAIN	LEMOINE Hervé
LA QUEUE LEZ YVELINES	VERENNEMAN Michel
LE MESNIL ST DENIS	AUBERT Evelyne
LE PERRAY EN YVELYNES	DESCHAMPS Paulette
LE TREMBLAY SUR MAULDRE	LE FOLL Joseph
LES ESSARTS LE ROI	POMMET Raymond
LES MESNULS	ROUX Michel
LEVIS ST NOM	GRIGNON Anne
MARCQ	SOUIN Pierre
MAREIL LE GUYON	DECROIX Jean-Pierre

Collectivité adhérente	Maire au 31/12/2019
MAREIL SUR MAULDRE	MANNE Max
MAULETTE	TONDU Eric
MERE	RECOUSSINES Michel
MILLEMONT	JOSEPH Annie
MILON LA CHAPELLE	PELLETIER Jacques
MONTAINVILLE	MARTIN Eric
MONTFORT L'AMAURY	PLANCHENAULT Hervé
NEAUPHE LE VIEUX	PLANCHON Denise
ORGERUS	VERPLAETSE Jean-Michel
OSMOY	DURAND Joël
PRUNAY LE TEMPLE	MYOTTE Jean
RICHEBOURG	COURTY Bernadette
ROSAY	MARMIN Bruno
SAINT FORGET	JANNIN Jean-Luc
SAINT GERMAIN DE LA GRANGE	HAUET Bertrand
SAINT LAMBERT DES BOIS	GUEGUEN Bernard
SAINT MARTIN DES CHAMPS	BAZONNET Jacques
SAINT QUENTIN EN YVELINES	LAUGIER Michel
SAINT REMY L'HONORE	BOURRAT Toine
SAULX MARCHAIS	DEFIVES Gaëtan
TACOIGNIERES	MANSAT Jean-Jacques
THOIRY	MOUTOT François
VICQ	JACQUES, Bernard
VIEILLE EGLISE EN YVELINES	BEHAGUEL Isabelle
VILLIERS LE MAHIEU	FARE Frédéric

Les communes d'Elancourt et de Magny-les-Hameaux sont adhérentes du SIRYAE par le biais de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY).

Les conventions du contrat

Les conventions d'export :

Acheteur	Pour le compte	Date début	Durée
Lyonnaise des Eaux	Commune de Rambouillet	En cours	En cours
	SIAEP de Feucherolles	En cours	En cours
	GPSeO (ex-CAMY)	1/1/2011	8 ans + tacite reconduction
VEOLIA	SIAEP Forêt de Rambouillet	25/06/2019	20 ans
	Commune de Septeuil	1/1/2013	12 ans

D'autres exportations d'eau sont intégrées à des conventions d'importation d'eau car le volume exporté est très inférieur au volume importé. Il s'agit des interconnexions suivantes :

- vers le SIVRD entre Maulette et Houdan et entre Richebourg et Gressey : en déduction de l'achat d'eau en gros au SIVRD ;
- vers le SIAEP de Cernay la Ville, entre le Perray et Auffargis : en déduction de l'achat d'eau en gros à Lyonnaise des Eaux – Sud Parisien sur Magny les Hameaux.

Par ailleurs, les habitants de plusieurs écarts de communes non adhérentes sont directement clients du SIRYAE :

- hameau des Brûlins, Commune d'Auffargis, SIAEP de Cernay ;
- une rue de Vieille Église dont un côté est Vieille Église et l'autre Rambouillet ;
- plusieurs antennes en limite de communes (entre Neauphle et Villiers St Frédéric, entre le Tremblay et Maurepas).

Le recensement exhaustif a été réalisé afin que le Syndicat soit en mesure de décider s'il y a lieu d'établir des conventions à ce titre.

Les conventions d'import :

Vendeur	Zone desservie	Date début	Durée	Origine de l'eau	Particularité
SIVRD / SAUR	Ouest du SIRYAE	01/01/2011	20 ans	St Lubin de la Haye	Secours du SIRYAE vers le SIVRD
Lyonnaise des Eaux	Est du SIRYAE et Elancourt	01/01/2013	12 ans	Aubergenville, la Chapelle, Morsang, Viry	Quota la Chapelle = 500000 m^3
SMG SEVESC	Elancourt ZAC des Côtes	01/01/2013	12 ans	Louveciennes	

SAUR n'est pas signataire de la convention avec Lyonnaise des Eaux.

Les autres conventions :

Conventions de reversement de redevances assainissement :

Communes concernées	Parties signataires (outre SAUR)	Service assainissement	Date de signature
Boinvilliers	Veolia	Boinvilliers	Non signée
Elancourt, Magny les Hameaux	CA SQY / SEOP	CA SQY	Non signée
Le Perray en Yvelines	Commune	Le Perray en Yvelines	Signée sans date
Les Essarts le Roi	Commune	Les Essarts le Roi (collecte)	24/03/2014
Levis St Nom	Commune	Levis St Nom (collecte)	17/03/2014
Richebourg	Lyonnaise des Eaux	Richebourg	05/11/2013
Maulette		SIA Houdan Maulette	
St Forget, Magny les Hameaux		SIA Dampierre/SIAHVY (collecte)	11/02/2014
Montainville, Mareil sur Mauldre	Lyonnaise des Eaux	SIA Vallée de la Mauldre	14/11/2013
Levis St Nom, Les Essarts le Roi	Syndicat	SIA des Sources de l'Yvette (traitement)	2014
St Forget, Magny les Hameaux	Syndicat	SIAAP (traitement)	Non signée
Neauphle le Vieux, Le Tremblay sur Mauldre, St Rémy l'Honoré, Saulx Marchais, Mareil le Guyon, Bazoches sur Guyonne, Galluis, Villiers le Mahieu, Les Mesnuls, Montfort l'Amaury, St Germain de la Grange	Syndicat	SIARNC	10/12/2013
St Lambert des Bois	Commune	St Lambert des Bois	19/08/2013
St Martin des Champs	Commune	St Martin des Champs	02/10/2013
Andelu, Marcq, Thoiry	Aqualter	SIAR Thoiry	20/09/2013
Vieille Eglise en Yvelines	Commune	Vieille Eglise en Yvelines (collecte)	2014
Vieille Eglise en Yvelines	Syndicat	SI Région de Rambouillet (traitement)	Non signée

Les communes disposant de l'assainissement collectif et dont le délégataire est SAUR ne font pas l'objet d'une convention de reversement de redevances assainissement.

Les gestionnaires de service d'assainissement collectif n'ayant pas contracté de convention avec SAUR se voient néanmoins appliquer les mêmes règles et tarifs que les autres, en application des termes du contrat de délégation de service public du SIRYAE.

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

SAUR, une organisation et une méthode éprouvée

PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION SAUR

La société SAUR, une entreprise décentralisée proche des territoires, assure une couverture nationale grâce à **6 Directions Opérationnelles (DIROP), 8 Centres de Pilotage Opérationnel (CPO)** et **20 Directions Régionales (DR)** (dont 2 dans les DOM) composées de 60 AGENCES qui ont en charge la bonne exécution des contrats.

L'implantation de ces directions régionales et agences assure une proximité et une réactivité au service de ses clients collectivités et consommateurs.

En appui de la **Direction Régionale**, **la Direction Opérationnelle** et le **Centre de Pilotage Opérationnel** regroupe l'ensemble des services pour mettre en œuvre notre stratégie et répondre pleinement aux besoins de votre territoire.

NOTRE STRATÉGIE

- Une méthodologie approuvée
- Une organisation et des outils innovants
- Des équipes et des compétences locales mobilisées 24h/24

NOTRE CPO EST LE DISPOSITIF CENTRALISÉ DE SUPERVISION ET DE PILOTAGE EN TEMPS RÉEL DE L'EXPLOITATION

saur S'ENGAGE

NOTRE AMBITION : Mieux piloter pour mieux décider grâce à une organisation avant-gardiste et des outils spécifiques

Le Centre de Pilotage Opérationnel est une véritable « tour de contrôle » qui rassemble des experts, techniciens et spécialistes dans des domaines aussi variés que les processus de traitement, l'hydraulique, la maintenance, la cartographie. Grâce à l'information, issue d'une multitude de capteurs innovants et Hi-Tech qui suivent votre patrimoine 24h/24, votre service de l'eau devient intelligent et interactif.

Des experts métiers permettent de garantir une gestion optimale de vos installations et mettent leurs compétences votre service en intégrant les enjeux spécifiques à votre territoire.

Des spécialistes traitent, analysent et véhiculent en temps réel des milliers de données, directement issues du terrain, en vue d'en assurer la traçabilité et l'analyse pour vous accompagner au mieux dans la maîtrise de la politique de l'eau de votre territoire.

Le CPO, garant d'une liaison permanente entre experts, ordonnanceurs et équipes de terrain, permet de suivre en temps réel et d'analyser les éléments du réseau grâce aux remontées d'information des différents capteurs.

Le CPO met à votre disposition le meilleur de la technologie en vous faisant bénéficier des dernières avancées en matière de R&D et d'innovation.

Cette organisation et notre stratégie nous permettent de proposer un service adapté aux besoins spécifiques de chaque collectivité pour répondre aux exigences des territoires en offrant à tous l'excellence d'une même qualité de service à un prix maitrisé.

PURE INNOVATION : NOS SOLUTIONS AU SERVICE DE L'EAU

LE MEILLEUR DES TECHNOLOGIES AU SERVICE DE VOTRE COLLECTIVITÉ ET DE L'INDUSTRIE.

Le développement de technologies intelligentes dans le domaine de l'eau est un axe clé de notre politique d'innovation.

SAUR innove en partenariat avec des sociétés spécialisées, afin de relever les défis de demain : gestion de la ressource, gestion du patrimoine, sécurisation de la ressource et de la distribution et suivi permanent de la qualité de l'eau.

Grâce à ce partenariat, nous améliorons durablement notre performance opérationnelle sur tous les territoires et **nous créons de nouveaux services pour mieux préserver la ressource en eau, le patrimoine et l'environnement afin de répondre aux 4 grands enjeux de la politique de l'eau.**

➔ **4 enjeux : des solutions innovantes**

ENJEU 1 GESTION, SURVEILLANCE ACTIVE ET PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE - EMI

① MAÎTRISER ET SURVEILLER VOTRE RESSOURCE EN EAU

*Les données issues des ouvrages de production (puits, forage) et d'observation (piézomètre) vous sont mises à disposition sous **EMI** ou « Interface de gestion des données environnementales »* (courbe de niveau, courbe enveloppe, suivi du biseau salé…).

EMI permet :

- De gérer **en continu et de sécuriser** la ressource en connaissant parfaitement ses aspects qualitatifs et quantitatifs et leur évolution dans le temps ;
- De mieux **anticiper** les risques de sécheresse et de dégradation de la ressource ;
- De **pérenniser** la ressource et d'optimiser son exploitation (vérification du débit spécifique, rabattement…).

Exemple de suivi du risque sécheresse (courbe enveloppe)

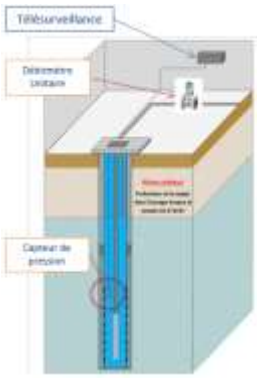

AquaStandard – Control ou Sécurité

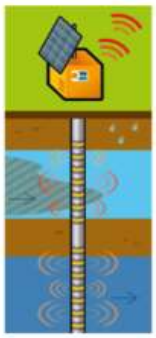

Aqua 3D

② Améliorer la performance des réseaux d'eau potable en détectant les fuites plus rapidement

EAR© (Ecoute Active de Réseaux) permet :

- d'assurer une localisation précise des fuites et de les réparer au plus vite
- une écoute acoustique fiable en continu des réseaux.

ENIGMA3M© permet :

- des écoutes acoustiques **géolocalisées**
- des **corrélations systématiques de nuit** pour déterminer l'emplacement précis des fuites

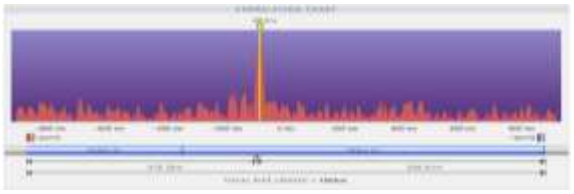

③ Préserver votre patrimoine et limiter les volumes de perte par une surveillance en continue des phénomènes transitoires

CELLO4S© permet :

- de suivre en continu les **phénomènes transitoires** et l'évolution des **pressions** dans les conduites
- proposer des solutions pour limiter **les à-coups hydrauliques** qui fragilisent le réseau

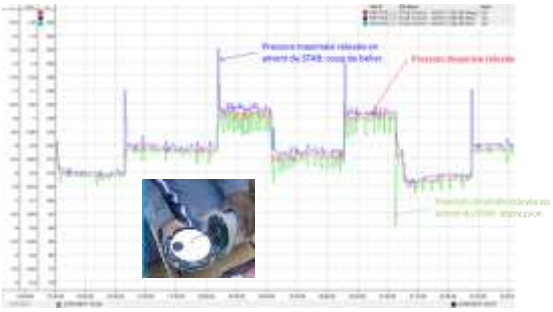

ENJEU 2 Sécurisation et surveillance de la qualité de l'eau

④ Améliorer en temps réel la performance et la fiabilité des réseaux de distribution d'eau

Intellitect© (sondes multiparamètres) permet :

- D'assurer la détection rapide d'anomalies ou de zones de défaillances critiques ;
- D'anticiper les dysfonctionnements ;
- De sécuriser 24h/24 la distribution d'eau aux abonnés ;
- D'obtenir une meilleure maîtrise de la qualité de l'eau et de son évolution dans les réseaux.

Réseau « sentinelle » : sécurisation de l'eau distribuée aux abonnés

Exemple de suivi d'évènement en réseau de distribution

⑤ GARANTIR LA SÉCURITÉ SANITAIRE DE L'EAU : R&D

Les procédés de la R&D de SAUR :

- **Le CarboPlus©** permet d'éliminer un très large spectre de micropolluants dans l'eau (dont les métabolites de pesticides) et des résidus médicamenteux à un coût maîtrisé.

Le CarboPlus© est l'outil le plus adapté pour éliminer les sous-produits de dégradation de pesticides ou métabolites (Métolachlore ESA et OXA, Alachlore ESA). Ces molécules considérées comme « pertinentes » par l'ANSES vont faire l'objet d'un suivi et d'une limite de qualité dans les eaux distribuées à 0.1 µ/l. Elles sont très présentes dans les eaux de surface ou souterraines qui nous servent à la production d'eau potable.

- Le Calcycle© est une solution visant à **réduire significativement la dureté de l'eau**. Ce traitement permet de protéger le réseau de distribution et de diminuer la gêne occasionnée par des eaux trop dures chez le consommateur.

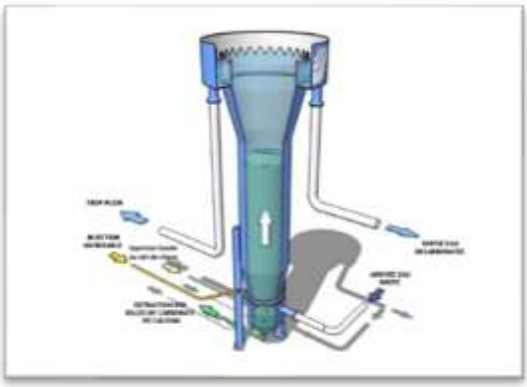

ENJEU 3 MAITRISE DE LA CONSOMMATION ET NOUVEAUX SERVICES AUX ABONNES

⑥ MIEUX INFORMER LES CLIENTS GRÂCE À UNE TÉLÉRELÈVE RÉELLEMENT INTÉR-OPÉRABLE

Grâce au suivi fin de la consommation des compteurs d'eau, la **Télérelève** permet :

- Aux consommateurs particuliers : de suivre au quotidien leurs consommations d'eau et d'être alerté en cas de consommation anormale.
- Aux consommateurs professionnels : de grouper leurs compteurs sur un même espace de suivi et de disposer d'un accompagnement personnalisé à la réduction de leur consommation par des bilans horaires.
- A la collectivité : au travers d'un portail dédié, de garder la maîtrise de son parc de télérelève en toute transparence, de suivre plus finement l'évolution des rendements de réseaux sectorisés et de maîtriser les consommations de ses compteurs communaux.

LES REPRÉSENTANTS DU CONTRAT

AGENCE SEINE-YVELINES

Pierre CASTERAN
Directeur régional
ILE-DE-FRANCE

MARNE-LA-VALLEE
06 63 31 29 77
pierre.casteran@saur.com

Bernard SCHNEBELEN
Chef d'agence
ILE-DE-FRANCE OUEST

GALLUIS
06 08 87 68 12
bernard.schnebelen@saur.com

Gary BEUGNET
Chef de secteur
YVELINES

GALLUIS
06 65 69 49 92
gary.beugnet@saur.com

Antoine PESSOA
Chef de secteur
YVELINES

GALLUIS
06 86 08 28 50
antoine.pessoa@saur.com

Jean-Luc FLEURY
Chef de secteur
YVELINES

GALLUIS
06 77 05 10 95
jean-luc.fleury@saur.com

4.

LE PATRIMOINE DE SERVICE

Votre patrimoine sous surveillance

VOTRE PATRIMOINE

SYNTHÈSE DE VOTRE PATRIMOINE	
Ouvrages de prélèvement	4
Stations de production	2
Stations de surpression	7
Ouvrage(s) de stockage	14
Volume de stockage (m^3)	19 400
Linéaire de conduites (kml)	953,678

Il y a désormais 14 ouvrages de stockage depuis l'intégration de Jouars Pontchartrain et des 2 cuves du Réservoir du Bout des Clos.

LE RÉSEAU

Le réseau de distribution se compose de conduites de transport (également appelées feeders) d'un diamètre en général supérieur à 300 mm et de conduites de distribution.

Dans les graphiques de répartition du linéaire par diamètre et matériaux, seules les 5 premières catégories sont affichées.

Répartition par matériau

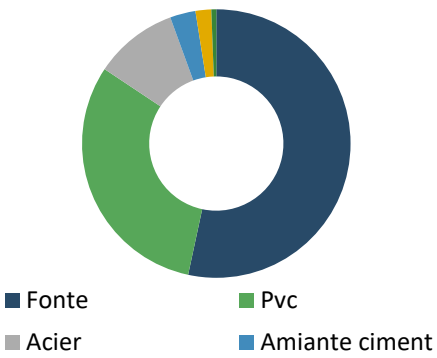

Matériau	Valeur (%)
Fonte	53,37
Pvc	30,98
Acier	10,08
Amiante ciment	3,08
Polyéthylène	1,9
Autres	0,59

Répartition par diamètre

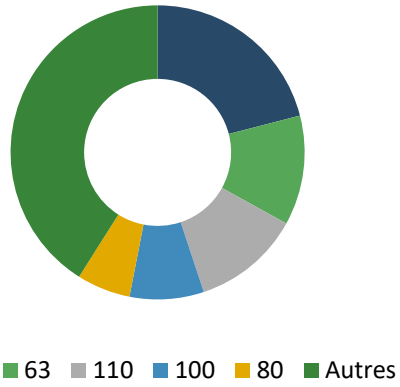

Diamètre	Valeur (%)
150	20,97
63	12,06
110	11,89
100	8,16
80	5,89
Autres	41,03

LES COMPTEURS

- Il y a au total 37 835 compteurs. **2 335 compteurs ont été renouvelés sur l'année 2019.**

Répartition par âge et par diamètre

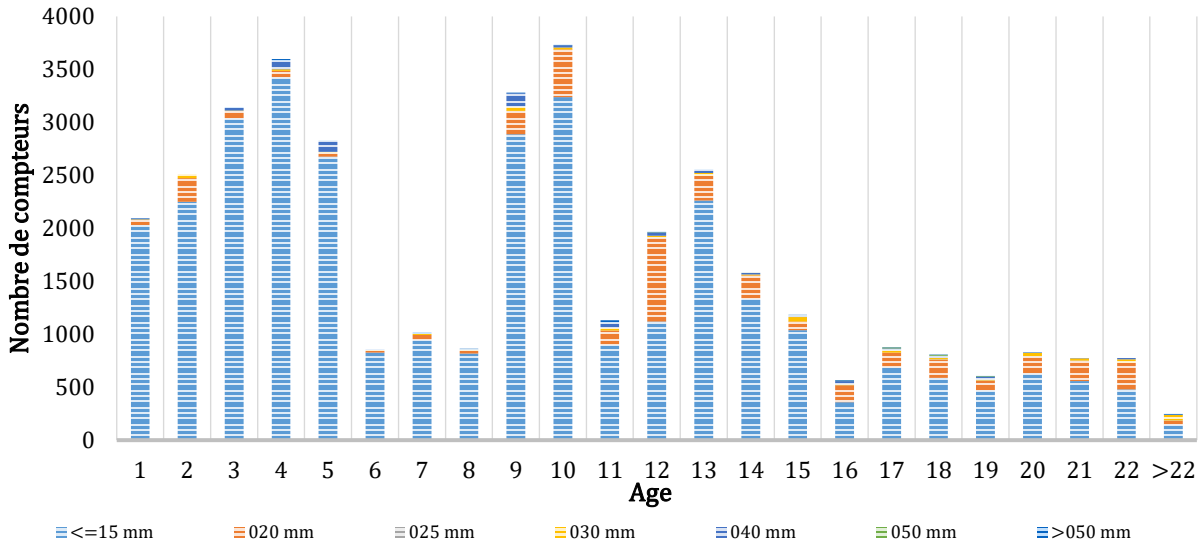

5.

LE SERVICE AUX USAGERS

Leur satisfaction au cœur de nos préoccupations

VOS BRANCHEMENTS

Pour mieux comprendre :

Le Branchement : Ensemble de canalisations et d'équipements reliant la partie publique du réseau de distribution d'eau à un réseau de distribution privé d'un client. Les équipements installés comprennent au minimum un robinet d'arrêt d'eau et un compteur.

Le Compteur *:* Equipement faisant partie intégrante du branchement et qui permet de comptabiliser le volume consommé par le branchement.

Le Client : Personne physique ou morale consommant de l'eau et ayant au moins un contrat-client le liant avec le service de distribution de l'eau.

Cas général :

1 Client = 1 Branchement = 1 Compteur

Cas particuliers :

1 Client = 1 Branchement = 2 Compteurs

- ⇨ Compteur domestique
- ⇨ Compteur arrosage

1 Client = n Branchements = x compteur

- ⇨ Mairie = 1 Compteur
- ⇨ Salle des fêtes =1 Compteur
- ⇨ Piscine = 2 Compteurs

	2018	2019
Nombre de branchements	35 228	37 835

Ce chiffre prend en compte les branchements en service (actifs, en cours de modification, en cours de résiliation ou en attente de mise en service).

LES VOLUMES CONSOMMÉS

Volume consommé : Conformément au décret de décembre 2013, les volumes au niveau de la synthèse sont ramenés sur 365 jours. Les volumes en annexes sont ceux relevés au niveau des compteurs clients durant la période de relève (363j) afin d'être le plus représentatif par rapport à la relève réelle des compteurs.

Le volume d'eau potable consommé par les clients du périmètre de votre contrat n'inclut pas les Ventes d'Eau en Gros et / ou les volumes exportés.

➔ Volume consommé hors VEG = Volume relevé + Volume estimé des clients*

Volume facturé *:* Volume consommé, mise à jour des corrections administratives éventuelles (dégrèvements, réajustements, annulations et réémissions de factures, …).

ATTENTION ➔ Volume consommé hors VEG ≠ volume facturé

Le présent rapport fait apparaître le volume consommé. Le décompte de gestion fait apparaitre le volume facturé.

	2018	2019
Volume consommé hors VEG (m^3)	5 041 708	5 069 972

LA RELATION AVEC LES CLIENTS : LES RÉCLAMATIONS

Motifs de réclamations	2018	2019
Facturation encaissement	62	42
Produit	16	19
Qualité de service	53	88

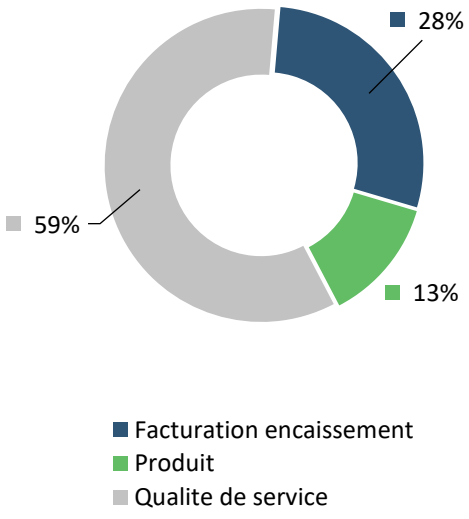

6.

BILAN DE L'ACTIVITE DE CETTE ANNÉE

Un regard sur notre activité

Le volume produit est le volume issu des ouvrages du service et introduit dans le réseau de distribution.
Le volume importé est le volume d'eau en provenance d'un service d'eau extérieur.
Le volume exporté est le volume d'eau livré à un service d'eau extérieur.
Le volume mis en distribution correspond à la somme des volumes produits et importés, auxquels on retranche le volume exporté.
Le volume consommé autorisé est la somme du volume consommé hors VEG sur 365 jours, du volume sans comptage (essai de poteaux d'incendie, arrosage, …) et du volume de service du réseau (purges, nettoyage de réservoirs, …).

Les volumes présentés dans les sections ci-dessous sont extrapolés sur la période de relève de 363j et ramenés sur 365j afin de répondre aux exigences du décret.

Synthèse des volumes (m³) transitant dans le réseau	2018	2019 Avec jouars
Volumes produits	3 933 834	4 223 299
Volumes importés	2 740 374	2 850 397
Volumes exportés	**594 433**	**862 148**
Volumes mis en distribution	**6 079 775**	**6 211 548**
Volumes consommés	5 041 708	5 069 972

Les explications des volumes inscrits dans ce tableau sont données en page 72

Volumes en m³

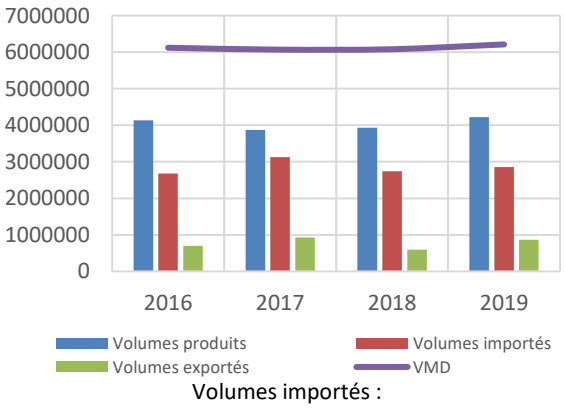

Volumes importés :
2 850 397 m³

Mis en distribution :
6 211 548 m³

Volumes produits:
4 223 299 m³

Volumes consommés comptabilisés :
5 069 972 m³

Volumes consommés sans comptage :
29 800 m³

Volumes exportés :
862 148 m³

CAPACITÉ DE STOCKAGE

Synthèse des volumes mis en distribution 2019	
Capacité de stockage (en m³)*	19 400
Volume mis en distribution moyen/jour (en m³)	17 018
Capacité d'autonomie (en j)	0.87

**Le calcul de l'autonomie ne prend pas en compte le volume des bâches d'eau brute.*

L'adhésion de JOUARS PONTCHARTRAIN avec ses 2 cuves de 1000 m3 et 3000 m3 implique une baisse de la capacité d'autonomie qui passe de 1.08 en 2018 à 0.87 à partir de 2019.

Ci-dessous les données issues du RAD 2018 :

Synthèse des volumes mis en distribution 2018	
Capacité de stockage (en m³)*	15 400
Volume mis en distribution moyen/jour (en m³)	16 657
Capacité d'autonomie (en j)	1,08

LE RENDEMENT DE RÉSEAU

Le rendement d'un réseau compare les volumes d'eau introduits en amont et ceux consommés en aval par les usagers. La différence correspond aux volumes non comptabilisés dont les fuites de réseau.

	2018	2019 Avec jouars	2019 Sans jouars
Rendement primaire (%)	83,22%	81,60%	81,65%
Rendement IDM (%)	84,72%	84,28%	84,54%

Le vieillissement du réseau est l'un des principaux facteurs de dégradation du réseau : une politique de **gestion patrimoniale adaptée** permet d'optimiser les performances de vos réseaux.

L'INDICE LINÉAIRE DE PERTES (ILP)

L'Indice Linéaire de Pertes (ILP) indique le volume perdu par jour et par kilomètre de réseau.

Il permet de mieux traduire la performance du réseau selon sa nature.

	2018	2019
Indice linéaire de pertes (en m³/km/j)	3,10	3,19

Cet indicateur permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service.

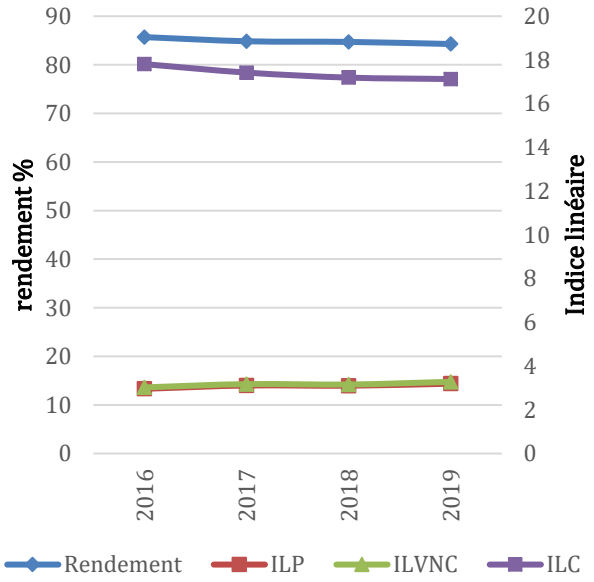

L'INDICE LINÉAIRE DE VOLUME NON COMPTÉ (ILVNC)

L'Indice Linéaire de volume non compté (ILVNC) indique le ratio de volume non compté par jour, par kilomètre de réseau.

	2018	2019
Indice linéaire des volumes non comptés (en m³/km/j)	3,16	3,28

Cet indicateur permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

L'INDICE LINÉAIRE DE CONSOMMATION (ILC)

L'Indice Linéaire de consommation (ILC) indique le ratio de volume consommé par jour, par km.

	2018	2019
Indice linéaire de consommation (m³/km/jour)	17,19	17,13

Ce ratio est utilisé pour évaluer la conformité du rendement de réseau. Il est également utilisé pour mesurer les écarts entre services dans le comparateur inter services.

LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Le tableau ci-après présente les consommations d'énergie sur l'ensemble du contrat au cours de l'exercice :

(Les consommations présentées ci-après sont basées sur la facturation du distributeur d'énergie)

	2018	2019
Consommation en KWh	4 605 668	4 590 247

Face au défi environnemental et climatique et à la nécessité absolue de réduire drastiquement les émissions humaines de CO2, de nombreuses entreprises françaises se sont engagées dans la transition énergétique.

Dans ce cadre, SAUR a mis en place un plan d'action afin d'optimiser ses consommations d'énergie. Des améliorations des conditions d'exploitation sont apportées et un suivi de l'évolution des consommations d'électricité est réalisé tous les mois sur l'ensemble du parc, afin de déceler d'éventuelles dérives

7.

LA QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUEE

La qualité de l'eau, notre priorité

L'eau potable est une denrée alimentaire, c'est pourquoi elle fait l'objet d'un suivi régulier et rigoureux. SAUR œuvre chaque jour afin de vous délivrer, en toutes circonstances, de l'eau de grande qualité.

Le code de la santé publique (CSP, articles L1321-1 à 10 et R1321-1 à 63) précise les dispositions à respecter par la personne publique responsable de la production et de la distribution des eaux.

Ce chapitre présente les résultats de conformité de l'eau par rapport à la règlementation, en distinguant les paramètres bactériologiques et physico-chimiques.

Par ailleurs, il vous est présenté en annexe la problématique du CVM (Chlorure de Vinyle Monomère), rappelant le contexte règlementaire et les actions à réaliser en cas de non-conformités. SAUR vous accompagnera dans la gestion de cette problématique le cas échéant.

SYNTHÈSE QUALITATIVE DES EAUX BRUTES EN 2019

Les eaux brutes constituent la ressource et peuvent être issues d'eaux souterraines (sources, forages) ou d'eaux de surface (rivières, lacs, barrages …).

Nature de l'analyse	2018	2019
Bactériologique	4	4
Physico-chimique	4	6
Nombre d'échantillons analysés (ARS)	4	6

SYNTHÈSE QUALITATIVE DES EAUX DISTRIBUÉES ET TRAITÉES EN 2019

Taux de conformité	2018	2019
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire bactériologique	100%	100%
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire physico-chimique	99,6%	99,6%

Nombre total de non conformités	2018	2019
Bactériologiques	0	0
Physico-chimiques	1	1

Le détail des non-conformités est présenté en annexe.

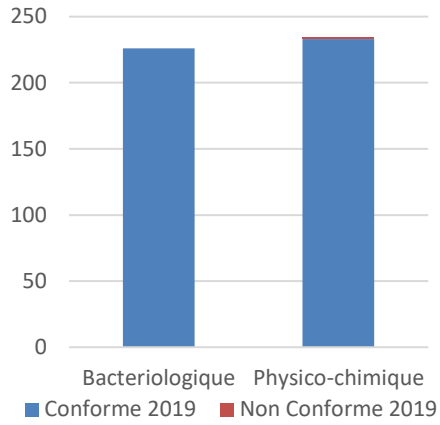

Nombre d'analyses conformes et non-conformes tout type de point compris

L'EAU TRAITÉE

Les eaux traitées sont les eaux produites par les stations de traitement.

Taux de conformité	2018	2019
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire bactériologique	100%	100%
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire physico-chimique	100%	100%

Nombre total de non conformités eau traitée	2018	2019
Bactériologiques	0	0
Physico-chimiques	0	0

Le détail des non-conformités est présenté en annexe.

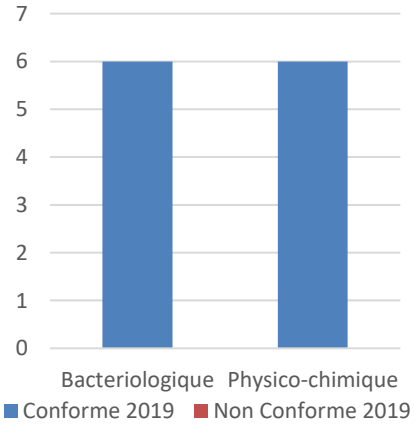

Nombre d'analyses conformes et non conformes sur l'eau traité

L'EAU AU POINT DE MISE EN DISTRIBUTION

Les eaux au point de mise en distribution sont les eaux considérées comme représentatives de la qualité de l'eau sur le réseau de distribution d'une zone géographique déterminée (en sortie d'installations de traitement dans la plupart des cas). Ces eaux peuvent provenir d'une ou plusieurs sources mais leur qualité peut être considérée comme uniforme en distribution.

Taux de conformité	2018	2019
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire bactériologique	100%	100%
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire physico-chimique	100%	100%

Nombre total de non-conformité eau au point de mise en distribution	2018	2019
Bactériologiques	0	0
Physico-chimiques	0	0

Le détail des non-conformités est présenté en annexe.

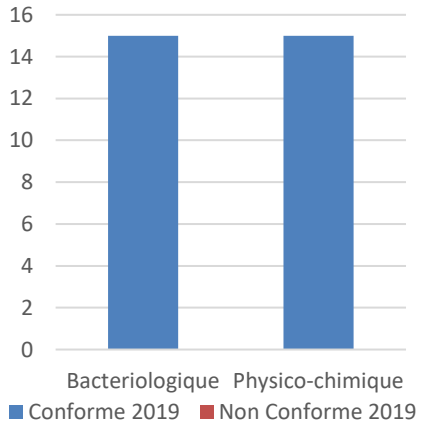

Nombre d'analyses conformes et non conformes au point mis en distribution

CONFORMITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE

Les eaux distribuées sont les eaux disponibles chez les clients après passage dans le réseau de distribution.

Taux de conformité	2018	2019
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire bactériologique	100%	100%
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire physico-chimique	99%	99%

Nombre total de non-conformité eau distribuée	2018	2019
Bactériologiques	0	0
Physico-chimiques	1	1

Le détail des non-conformités est présenté en annexe.

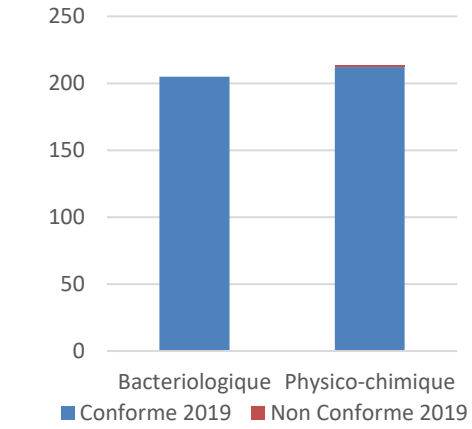

Nombre d'analyses conformes et non conformes au point Eau distribuée

8.

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Garantir la performance de votre réseau

LES INDICATEURS DU MAIRE (IDM) ISSUS DU DECRET DU N° 2007-675 ET ARRETE DU 02 MAI 2007

Les indicateurs descriptifs du service de l'année 2019

QUALITE DE L'EAU		
P101.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	P102.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico chimiques.	Somme des volumes consommés et des volumes vendus en gros (m^3)
100%	99,6%	5 932 120
Pourcentage ou nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques, réalisés par l'ARS dans le cadre du Contrôle Sanitaire, ou par l'opérateur dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue en partie au Contrôle Sanitaire, en application de l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution jugé conforme selon la réglementation en vigueur.	Pourcentage ou nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques, réalisés par l'ARS dans le cadre du Contrôle Sanitaire, ou par l'opérateur dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue en partie au Contrôle Sanitaire, en application de l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution jugé conforme selon la réglementation en vigueur	Ramenés sur 365 jours

PERFORMANCE DE RESEAU			
P104.3 : Rendement du réseau de distribution (%)	Somme des volumes produits et des volumes importés (m^3)	P108.3 : Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Volume prélevé dans le milieu naturel
84,28%	7 073 696	-	3 601 082
Rendement = (Volume consommé autorisé + volume vendu en gros) / (volume produit + volume acheté en gros)X100. Volume consommé autorisé = Volume comptabilisé + volume consommateurs sans comptage + volume de service du réseau	Données de consolidation	Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée	Données de consolidation

PERFORMANCE DE RESEAU			
P107.2 : Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	Longueur cumulée du linéaire de canalisation renouvelé au cours des années N-4 à N (km)	Longueur du réseau de desserte au 31/12 (km)	P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable
0,13	6,291	953,678	120
Rapport du linéaire de réseau (hors branchement) renouvelé les 5 dernières années sur la longueur totale du réseau de desserte.	Données de consolidation	Données de consolidation	Indice de 0 à 120 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau. Il est obtenu en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B, C, voir tableau détail joint en fin de chapitre.

PERFORMANCE DE RESEAU			
P106.3 : Indice linéaire des pertes en réseau (m^3/km/j)	P105.3 : Indice linéaire des volumes non comptés (m^3/km/j)	P110.3 : Indice linéaire de consommation	Linéaire de réseau de desserte (km)
3,19	3,28	17,13	953,678
Indice = (volume mis en distribution – volume consommé autorisé) / longueur du réseau de desserte / 365j. Les pertes sont constituées d'une part des pertes apparentes (volume détourné, défaut de comptage, …) et d'autres part des pertes réelles (fuites sur conduites, sur réseau, au réservoir, …).	(Volume mis en distribution – volume comptabilisé) / longueur de réseau de desserte / 365j Volume mis en distribution = Production + volume acheté en gros – volume vendu en gros	Indice = (Volume consommé autorisé + V exporté) / longueur de réseau de desserte / 365 j	Données de consolidation

SERVICE A L'USAGER			
D102.0 : Prix TTC du service d'eau potable au m^3 pour 120 m^3 au 01/01/N+1 (€)	D102.0 : Prix TTC du service d'eau potable au m^3 pour 120 m^3 au 01/01/N (€)	D101.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis par le service public d'eau potable	D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements eau potable pour les nouveaux abonnés défini par le service (jours)
2,1	2,1	110 744	2
		Données de consolidation. Sont considérées le nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers.	Temps d'attente maximum auquel s'est engagé l'opérateur du service pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel

SERVICE A L'USAGER	
P151.1 : Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées pour 1 000 abonnés	P152.1 : Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés
1,86	98,37
Nombre de coupures d'eau liées au fonctionnement du réseau public dont les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance	Pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle.

SERVICE A L'USAGER				
P154.0 : Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente, service de l'eau potable	Montant des impayés au 31/12/2019	Chiffre d'affaire TTC facturé N-1(hors travaux) (€)	P155.1 : Taux des réclamations du service de l'eau potable pour 1 000 abonnés	Nombre d'abonnés desservis
1,43	149 527,98	10 482 425	1,27	37 140
Taux d'impayés au 31/12/ N sur les factures émises au titre de l'année N-1 (N étant l'année du RAD)	Données de consolidation.	Données de consolidation.	Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature, relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau du prix.	Données de consolidation.

SOLIDARITE		
P109.0 : Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité de l'eau (€)	Montants en Euro des abandons de créances (€)	Volumes consommés y compris VEG (m^3)
0	0	5 932 120
	Données de consolidation.	Données de consolidation. Remis sur 365 jours

9.

LES INTERVENTIONS RÉALISÉES

Préserver et moderniser votre patrimoine

LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION

Tout au long de l'année, SAUR réalise des opérations sur les installations et le réseau de la collectivité afin d'assurer la bonne distribution de l'eau.

Synthèse du Nombre d'interventions par type	2018	2019
Nettoyage des réservoirs	12	10
Nombre de campagnes de recherche de fuites	**11**	**36**
Linéaire inspecté (ml)	**22 808**	**61 945**
Nombre de fuites trouvées	40	29
Réparation fuites/casses sur conduite	147	153
Réparation fuites/casses sur branchement	157	128
Interventions d'entretien	110	104

La hausses des linéaires inspectés s'explique par l'augmentation des campagnes de recherche de fuites menées afin de maintenir le rendement du Syndicat.

Mise en sécurité de nos réservoirs

Lors d'une intervention de lavage de réservoir sur tour dans la Manche, nous avons malheureusement eu à déplorer l'accident mortel d'un de nos agents. Des mesures conservatoires ont été prises immédiatement afin de supprimer ce risque et SAUR a mobilisé ses experts en Prévention des Risques dans un groupe de travail national pour réévaluer nos procédures d'intervention en hauteur et définir les préconisations de sécurisation des réservoirs.

Sur ces bases, il s'avère que l'accessibilité de ces ouvrages présente des carences possibles au regard des normes actuelles. Par conséquent, un état des lieux de tous les ouvrages de stockage vis-à-vis du risque de chute de hauteur sera réalisé.

Nous serons amenés à vous présenter les conclusions de ces diagnostics accompagnées quand cela s'avèrera nécessaire, de l'estimation des travaux de mise en sécurité (voies d'accès, protections collectives...). Nous sommes convaincus de l'importance que vous accordez à cette exigence de sécurité à déployer dans vos ouvrages.

L'Origine des fuites

Il peut s'agir par exemple de fissures de canalisation, de colliers de prise en charge défectueux ou de joints détériorés. L'instrumentation des réseaux via la pose de capteurs permanents ou temporaires reliés à la télégestion, permet d'affiner et d'accroitre les techniques de corrélations acoustiques. Ces techniques permettent de détecter les fuites plus rapidement.

Le vieillissement du réseau est l'un des principaux facteurs de dégradation du réseau. Une politique de gestion patrimoniale adaptée permet d'optimiser les performances de vos réseaux.

LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Les opérations de maintenance permettent de maintenir ou de rétablir un groupe fonctionnel, équipement, matériel, dans un état donné ou de lui restituer des caractéristiques de fonctionnement spécifiées.

Nombre d'interventions de maintenance	2018	2019
Entretien niveau 2	73	143
Contrôles réglementaires	29	28

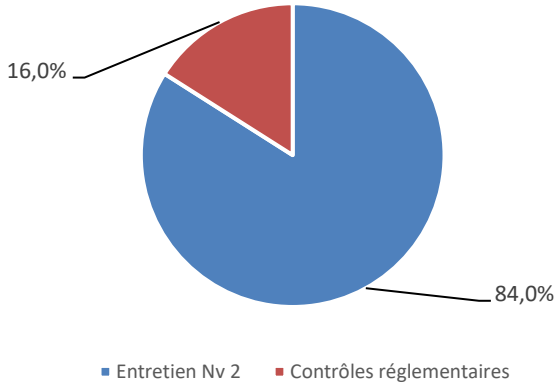

Les interventions de maintenance

Entretien niveau 1 : désigne les opérations de maintenance préventive et / ou corrective **simples** (réglages, remplacement de consommables, graissages …).

Entretien niveau 2 : désigne les opérations de maintenance préventive et/ou corrective de **complexité moyenne** (réparations réalisées en ateliers spécialisés, remplacement d'équipements ou sous équipements). L'entretien 2ème niveau n'inclut pas les opérations de renouvellement dans le cadre du compte de renouvellement et/ou du programme de renouvellement

Ces interventions peuvent être soit de nature :

- Curative : opération faisant suite à un dysfonctionnement ou à une panne
- Préventive : opération réalisée lors du fonctionnement normal d'un équipement afin d'assurer la continuité de ses caractéristiques de marche et d'éviter l'occurrence d'une panne.

Type	2018	2019
Curatif	8	134
Préventif	65	9

Contrôles réglementaires : permettent de vérifier la conformité des installations et des équipements ci-dessous afin de garantir la sécurité du personnel :

- Installations électriques
- Systèmes de levage
- Ballons anti-béliers

La hausses des interventions de maintenance s'explique par un nombre beaucoup plus important d'interventions sur l'usine des Bîmes (Mareil sur Mauldre) après 1 an d'exploitation.

Des pièces dites consommables ont commencées à être changées, des défaillances mineures corrigées, et des améliorations du process mis en œuvre.

10.

LES PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION

Améliorer votre patrimoine, une priorité

➔ Sécurisation des Réservoirs secondaires et tertiaires (Accès, protection de la ressource,…)

SAUR proposera une analyse complète et un compte rendu sur l'état de tous les réservoirs durant l'année 2020. Des pistes d'améliorations seront donc apportées

➔ Pose de compteurs de sectorisation sur la commune de JOUARS PONTCHARTRAIN

Le calcul du rendement SIRYAE avec et sans JOUARS PONTCHARTAIN montre que les performances de la commune sont inférieures à celles du SIRYAE. Le Rendement SIRYAE est donc légèrement abaissé.
Le réseau de JOUARS PONTCHARTAIN fait plus de 50 km et nécessiterait d'être équipé de comptages intermédiaires.

➔ Voir les termes du contrat d'affermage (investissements concessifs)

➔ Programme annuel de travaux

Dans le cadre de son assistance technique en vue de maintenir ou d'améliorer l'état des stations de production, des réservoirs et du réseau de distribution et par là, d'assurer la qualité de l'eau et la continuité de service, SAUR communique chaque année des propositions de travaux au Syndicat et son maître d'œuvre.

Ces propositions, sous forme de programme chiffré par le maître d'œuvre, sont examinées par les membres du Bureau Syndical, afin d'établir le programme de travaux de l'année à venir.

Le programme de travaux est construit à partir des éléments suivants :

- ➔ expertises et audits techniques par l'exploitant des installations et du réseau ;
- ➔ analyse de l'historique des interventions sur le réseau ;
- ➔ analyse des évènements exceptionnels rencontrés dans l'année ;
- ➔ analyse des demandes des communes du SIRYAE et collectivités, administrations et concessionnaires responsables de voirie et réseaux sur le périmètre syndical ;
- ➔ analyse des programmes de travaux de voirie des communes, lorsqu'ils sont communiqués suffisamment à l'avance ;
- ➔ analyse de l'évolution de la réglementation.

SAUR propose des degrés de priorité pour chaque opération mais celles-ci sont soumises à l'appréciation du Syndicat qui peut les modifier.

Par ailleurs, SAUR a achevé en 2010 le Schéma Directeur d'Eau Potable du SIRYAE, dont l'objectif est d'orienter et d'optimiser les choix d'investissements du Syndicat, pour pérenniser son patrimoine et améliorer le fonctionnement quotidien des infrastructures.

La modélisation hydraulique réalisée en 2006, suivie d'études détaillées du fonctionnement hydraulique du réseau de chaque commune, a permis la mise en évidence de zones de pressions anormalement faibles ou fortes, nécessitant des investissements de travaux de pose de stabilisateurs de pression ou de surpresseurs (phase 1 du schéma directeur).

De plus, l'étude de la gestion patrimoniale réalisée en 2010, a permis de montrer l'impact positif de la politique volontariste du Syndicat, menée depuis 20 ans, dans le renouvellement des canalisations vétustes. Ces investissements doivent se poursuivre dans les 20 à 30 prochaines années, avec comme premier objectif le remplacement des canalisations vétustes en acier posées à la création du Syndicat et jusqu'au début des années 1960.

11.

LE CARE

Le compte rendu financier sur l'année d'exercice

LE CARE

SAUR 09/05/2020

COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION
ANNEE 2019

(en application du décret du 14 mars 2005)

GESTION DU SERVICE EAU POTABLE

Région	**NORD IDF NORMANDIE**
Centre	**ILE DE FRANCE**
Département	**YVELINES**
Collectivité	**SIRYAE-ep**

LIBELLE — En milliers d'Euros	Année 2018	Année 2019	Ecart en %
PRODUITS	**10 524,1**	**11 022,8**	**4,7**
Exploitation du service	**5 397,3**	**5 612,3**	
Collectivités et autres organismes publics (estimations)	**4 433,0**	**4 440,0**	
Travaux attribués à titre exclusif	**600,9**	**830,3**	
Produits accessoires	**92,8**	**140,2**	
CHARGES	**10 520,3**	**10 740,8**	**2,1**
Personnel	**1 272,8**	**1 232,1**	
Energie électrique	**319,7**	**269,7**	
Achats d'eau	**1 495,8**	**1 620,7**	
Produits de traitement	**469,2**	**397,7**	
Analyses	**16,2**	**28,8**	
Sous-traitance, matières et fournitures	**505,3**	**580,4**	
Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles (1)	**70,3**	**77,1**	
Autres dépenses d'exploitation	**639,2**	**682,0**	
- Télécommunications, poste et télégestion	31,1	29,2	
- Engins et véhicules	244,1	213,4	
- Informatique	196,0	203,4	
- Assurances	38,9	21,6	
- Locaux	88,2	80,9	
- Divers	40,8	133,6	
Contribution des services centraux et recherche	**424,9**	**568,8**	
Collectivités et autres organismes publics (estimations)	**4 433,0**	**4 440,0**	
- Part collectivité	1 897,0	1 932,0	
- Autres organismes publics	2 536,0	2 508,0	
Charges relatives aux renouvellements	**317,3**	**338,5**	
- Pour garantie de continuité du service	82,8	100,6	
- Fonds contractuel	234,4	238,0	
Charges relatives aux compteurs du domaine privé	**174,0**	**159,6**	
Charges relatives investissements du domaine privé	**308,9**	**292,7**	
Pertes sur créances irrécouvrables & contentieux	**73,7**	**52,8**	
RESULTAT AVANT IMPOT	**3,8**	**282,0**	
Impôt sur les Sociétés (calcul normatif)	**1,3**	**96,4**	
RESULTAT	**2,5**	**185,6**	

(1) Si Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles :
y compris redevance domaniale: département,région, Etat et redevance d'occupation du domaine public de la collectivité.

Conforme à la circulaire FP2E du 31/01/2006
Réf: 110-012004 -780200 -01 2019120

(2) Si Annuités emprunt collectivité prises en charge :
comprennent: annuités d'emprunt, amortissements droits d'exploitation et charges financières contractuelles.

Validé le 09/05/2020

MÉTHODES ET ÉLÉMENTS DE CALCUL DU CARE

Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation (CARE) ci joint est établi en application des dispositions de l'article 2 de la loi du 08/02/1995 qui dispose de l'obligation pour le délégataire de service public de publier un rapport annuel destiné à informer le délégant sur les comptes, la qualité de service et l'exécution du service public délégué.

Sa présentation est conforme aux dispositions de la circulaire n° 740 de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau et tient compte des recommandations émises par le Comité "Secteur public" de l'Ordre des experts comptables dans ses deux ouvrages que sont "Le rapport annuel du délégataire de service public" et "L'eau et l'assainissement, déclinaison sectorielle du rapport annuel du délégataire de service public", collection "Maîtrise de la gestion locale".

A cette circulaire s'est ajoutée celle du 31/01/2006, en application du décret 2005-236 du 14/03/2005. Les chiffres de l'année en cours y sont indiqués, et à partir de l'exercice 2006, ceux de l'année précédente y seront rappelés. La variation constatée (en pourcentage) entre l'année en cours et l'année précédente sera alors systématiquement indiquée.

Cette annexe au Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation a pour objet d'expliquer les modalités d'établissement de la partie financière du rapport annuel et de ses composantes avec, en préambule, une présentation des différents niveaux d'organisation de -.

Modalités d'établissement du compte annuel du résultat de l'exploitation et composantes des rubriques

Le CARE regroupe, par nature, l'ensemble des produits et des charges imputables au contrat de délégation de service public permettant de déterminer l'économie du contrat.

1) **Produits** • la rubrique "Produits" comprend :

Exploitation du Service : le montant total, hors TVA, des produits d'exploitation (part fermière) se rapportant à l'exercice.

Collectivités et autres organismes publics : le montant total, hors TVA, des produits collectés pour le compte de la Collectivité ainsi que les diverses taxes et redevances perçues pour le compte des organismes publics.

Travaux attribués à titre exclusif : le montant total, hors TVA, des travaux réalisés dans le cadre du contrat, par application d'un bordereau de prix annexé à ce contrat.

Produits accessoires : les montants hors TVA facturés, conformément aux dispositions du contrat de délégation, aux clients abonnés au service, dans le cadre de prestations ponctuelles.

2) **Charges** • les charges relatives au contrat, reprises dans le CARE, conformément à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006 peuvent être classifiées de la manière suivante :

- *des Charges directement affectées au contrat :* il s'agit essentiellement des charges du Secteur, ainsi que celles des services mutualisés du Territoire.

Elles comprennent :

  - des charges directes faisant l'objet d'une comptabilisation immédiate sur le contrat,
  - des charges réparties dont une quote-part est imputée au contrat en fonction de clés de répartition techniques, différentes selon la nature des charges afin de tenir compte de la clé économiquement la mieux adaptée (gestion technique, gestion clientèle, engins et véhicules…).

  La gestion technique (ingénieurs et techniciens d'exploitation, chimistes, logiciels techniques, télégestion, cartographie…) est répartie sur chaque contrat en fonction du Chiffre d'Affaires du contrat par rapport au Chiffre d'Affaires du Territoire.

  La gestion clientèle (frais de personnel du service clientèle, plateforme téléphonique, frais de facturation, frais d'affranchissement, frais de relance…) est imputée sur chaque contrat proportionnellement au nombre de clients du contrat.

  Les frais « engins et véhicules » sont imputés sur chaque contrat du Territoire proportionnellement au coût de personnel d'exploitation du contrat par rapport au coût total du personnel d'exploitation du Territoire.

- des Charges réparties entre les contrats : ces charges sont réparties au prorata de la Valeur Ajoutée Analytique (VAA) du contrat. Il s'agit notamment :

- des « Frais de Territoire et de secteur » représentant des frais d'encadrement du contrat répartis par nature de charge,
- des "Frais de structure centraux" représentant la contribution du contrat aux services Centraux et à la Recherche et Développement.

- des Charges économiques calculées : il s'agit de charges (investissements réalisés par le délégataire) dont les paiements sont effectués à une périodicité différente de l'exercice. Afin de faire ressortir de façon régulière l'économie du contrat, ces charges sont lissées sur toute la durée de celui-ci.

3) Commentaire des rubriques de charges

1. Personnel :

Cette rubrique correspond au coût du personnel de la société, incluant les salaires et charges sociales et les frais annexes de personnel (frais de déplacement, vêtements de travail et de sécurité, plan d'épargne entreprise…) ainsi qu'au coût du personnel intérimaire intervenant sur le contrat.

L'imputation des frais de personnel d'exploitation est réalisée sur la base de fiches de pointage. Cela intègre également une quote-part d'encadrement, de personnel technique et clientèle.

Cette rubrique comprend également la « Participation légale des salariés aux résultats de l'entreprise ».

2. Énergie électrique :

Cette rubrique comprend la fourniture d'énergie électrique exclusivement dédiée au fonctionnement des installations du service.

3. Achats d'Eau :

Cette rubrique comprend les Achats d'eau en gros auprès de tiers ou auprès d'autres contrats gérés par l'entreprise effectués exclusivement pour la fourniture d'eau potable dans le cadre du contrat.

4. Produits de traitement :

Cette rubrique comprend exclusivement les produits entrant dans le process de production.

5. Analyses :

Cette rubrique comprend les analyses réglementaires ARS et celles réalisées par le Délégataire dans le cadre de son autocontrôle.

6. Sous-traitance, Matières et Fournitures :

Cette rubrique comprend :

Sous-traitance : les prestations de sous-traitance comprennent les interventions d'entreprises extérieures (terrassement, hydrocurage, espaces verts, cartographie …) ainsi que des prestations réalisées par des services communs de l'entreprise telles que des prestations d'hydrocurage, de lavage de réservoir, de recherche de fuites par corrélation acoustique.

Matières et Fournitures : ce poste comprend :

- les charges relatives au remplacement de compteurs qui ne sont pas la propriété de l'entreprise ;
- la location de courte durée de matériel sans chauffeur ;
- les fournitures nécessaires à l'entretien et à la réparation du réseau ;
- les fournitures nécessaires à l'entretien du matériel électromécanique ;
- le matériel de sécurité ;
- les consommables divers.

7. Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles :

Cette rubrique comprend :

- la contribution économique territoriale (CET) ;
- La contribution sociale de solidarité ;
- la taxe foncière ;
- les redevances d'occupation du domaine public.

8. Autres dépenses d'exploitation :

- "Télécommunications, poste et télégestion" : ce poste comprend les frais de lignes téléphoniques dont ceux relatifs à la télésurveillance ainsi que les dépenses d'affranchissement (hors facturation).
- "Engins et véhicules" : les charges relatives aux matériels composant cette section sont les suivantes : location longue durée des véhicules, consommation de carburant, entretien et réparations, assurances.
- Le total des charges de la section "Engins et véhicules" fait l'objet d'une imputation sur chacun des contrats du Territoire proportionnellement au coût de personnel d'exploitation du contrat par rapport au coût total du personnel d'exploitation du Territoire.
- "Informatique" : ce poste comprend les frais liés au matériel et logiciels des personnels intervenant sur le contrat. Il comprend également les frais liés aux logiciels métier, nécessaires à la réalisation du contrat ainsi que les frais de facturation :
  - SAPHIR, logiciel de gestion de la relation clientèle ;
  - MIRE et ses différents modules : suivi de la production, suivi de la qualité, suivi de la force motrice ;
  - J@DE, logiciel de gestion et des achats ;
  - eSigis, logiciel de cartographie ;
  - GEREMI, logiciel de télésurveillance.
- "Assurances" : ce poste comprend :
  - la prime d'assurance responsabilité civile relative au contrat. Cette assurance a pour objet de garantir les tiers des dommages matériels, corporels et incorporels dont la responsabilité incomberait au délégataire ;
  - Les primes dommages ouvrages ;
  - Les autres primes particulières d'assurance s'il y a lieu ;
  - Les franchises appliquées en cas de sinistre.
- "Locaux" : ce poste comprend les charges relatives à l'utilisation des locaux.
- "Divers" : autres charges.

9. Frais de contrôle :

Ces frais concernent le contrôle contractuel du service, lorsque sa charge incombe au délégataire.

10. Contribution aux Services Centraux et Recherche :

Une quote-part de frais de structures nationale et régionale, telle que décrite au chapitre 1, est imputée sur chaque contrat.

11. Collectivités et autres organismes publics :

Ce poste comprend :

- la part communale ou intercommunale ;
- les taxes (TVA) ;
- les redevances (Agence de l'eau, voies navigables de France, etc).

12. Charges relatives aux Renouvellements :

« Garantie pour continuité de service » : cette rubrique correspond à la situation (renouvellement dit "fonctionnel") dans laquelle le délégataire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service. Le délégataire se doit de les assumer à ses frais sans que cela puisse donner lieu à un ajustement (en plus ou en moins) de sa rémunération contractuelle. Le montant indiqué dans cette rubrique correspond à la somme des charges réelles de renouvellement non programmé et des charges réelles d'entretien électromécanique.

"Programme contractuel de renouvellement" : cette rubrique correspond aux engagements contractuels du délégataire, sur un programme prédéterminé de travaux. Il s'agit généralement d'un lissage économique sur la durée du contrat.

"Compte (ou Fonds contractuel) de renouvellement" : le délégataire est tenu de prélever régulièrement sur ses produits un certain montant et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel est alors tenu qui borne strictement les obligations des deux parties. Dans la mesure où l'obligation du délégataire au titre d'un exercice donné est strictement égale à la dotation au compte (ou fonds contractuel), c'est le montant de cette dotation qui doit alors figurer sur le CARE.

Pour un même contrat, plusieurs de ces notions peuvent exister.

13. Charges relatives aux Investissements :

Elles comprennent les différents types d'obligations existant dans le contrat :

- Programme contractuel d'investissements ;
- Fonds contractuel d'investissements ;
- Annuité d'emprunts de la collectivité prises en charge par le délégataire ;
- Investissements incorporels.

Les montants engagés par le délégataire au titre des investissements réalisés sur le contrat font l'objet d'un amortissement financier présenté sur le CARE sous forme d'une annuité constante.

Les charges relatives au remboursement d'annuités d'emprunts contractés par la collectivité et que le délégataire s'est engagé contractuellement à rembourser font l'objet d'un calcul actuariel consistant à ramener chaque annuité en investissement début de période et à définir le montant de l'annuité constante sur toute la durée du contrat permettant d'obtenir une Valeur Actuelle Nette (VAN) égale à zéro.

14. Charges relatives aux Investissements du domaine privé :

Le montant de cette rubrique comprend l'amortissement du matériel, des engins et véhicules, du gros outillage, et des compteurs propriété de l'entreprise affectés au contrat ainsi que les frais financiers relatifs au financement de ces immobilisations calculés sur la base de la valeur nette comptable moyenne de celles-ci.

15. Perte sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement :

Ce poste comprend :

- les annulations de créances incluant notamment celles au titre du Fonds de Solidarité Logement (FSL Eau)
- les provisions pour créances douteuses
- les frais d'actes et de contentieux.

4) Résultat avant Impôt

Il s'agit de la différence entre les produits et les charges.

5) Impôt sur les sociétés

Cet impôt ne s'applique que pour les contrats ayant un Résultat avant Impôt bénéficiaire. Le taux d'impôt sur les sociétés appliqué au résultat des contrats est de 33.33%.

6) Résultat

Il s'agit du Résultat restant après éventuel Impôt sur les Sociétés.

12.

LE PATRIMOINE DE SERVICE

Votre patrimoine sous surveillance

Le schéma de fonctionnement

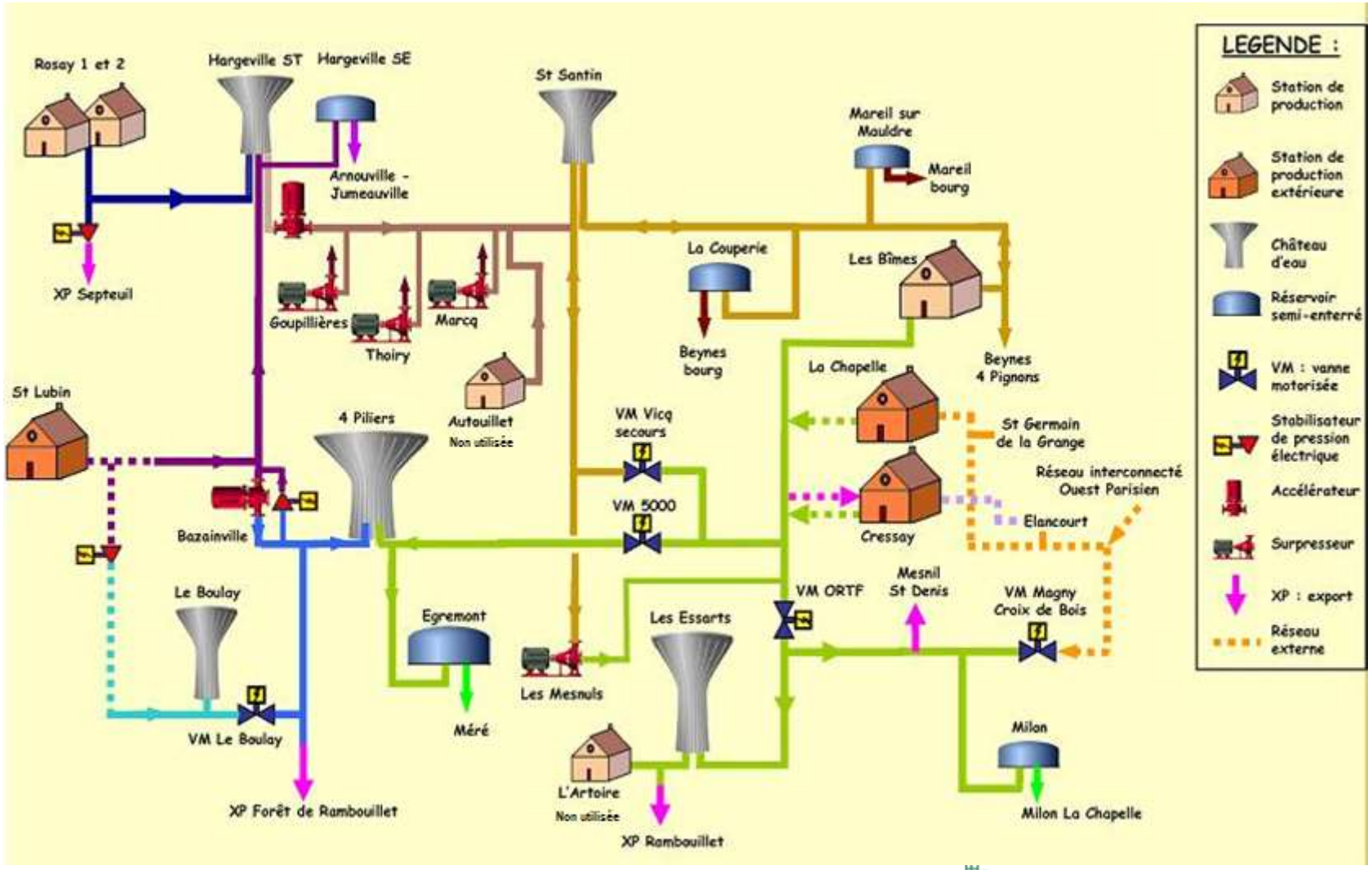

LE PATRIMOINE DE SERVICE

Les ressources ou ouvrages de prélèvement d'eaux brutes

Ouvrage	Année de mise en service	Capacité nominale	Nature de l'eau	Télésurveillance	Groupe électrogène	Commune
Station de production de Rosay	Rosay 1 : 1959 Rosay 2 : 1974	200 m³/h	Souterraine : Nappe – Calcaires de Septeuil	Oui	Non	ROSAY
Station de production des Bîmes	B1 : 1961 B2 : 1989	500 m³/h	Souterraine : Nappe – Craie du Sénonien	Oui	Non	MAREIL-SUR-MAULDRE

Chaque station comporte deux forages et est équipée d'une filtration sur charbons actifs en grains, d'une désinfection au chlore gazeux, d'une bâche de stockage (voir ci-après) et de groupes de pompage de reprise. La station des Bîmes comprend en outre une pré-ozonation et une rectification du pH. La mise en œuvre des filières de décarbonatation sur les 2 sites complète le process de traitement depuis fin 2017.

Les forages de l'Artoire et d'Autouillet sont hors service.

Les ouvrages de stockage

Châteaux d'eau et réservoirs sur tour :

Libellé	Capacité stockage	Cote trop plein	Cote radier	Cote sol	Télésurveillance	Commune
Réservoir des Quatre Piliers	5000 m³	220	208	177	Oui	GAMBAIS
Réservoir du Boulay	1000 m³	170	162	126,2	Oui	GAMBAIS
Réservoir des Essarts	2000 m³	220	215	173,3	Oui	LES ESSARTS-LE-ROI
Réservoir de Saint Santin - Marcq - Cuve	2000 m³	185	179	167	Oui	MARCQ
Réservoir de Saint Martin des Champs	2000 m³	190	184	173,3	Oui	SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

Réservoirs semi-enterrés, Bâches de reprise et bâches de surpression :

Nom de la bache	Capacité stockage	Télésurveillance	Commune	Type
Bâche de Beynes	500 m³	Oui	BEYNES	Réservoir semi enterré
Bâche de Mareil sur Mauldre	200 m³	Oui	MAREIL-SUR-MAULDRE	Réservoir semi enterré
Bâche surpression de Egremont	1300 m³	Oui	MERE	Réservoir semi enterré
Bâche de Milon-la-Chapelle	200 m³	Oui	MILON-LA-CHAPELLE	Réservoir semi enterré
Bâche du Bout des Clos 1000 m3	1000 m³	Oui	MAUREPAS	Réservoir semi enterré
Bâche du Bout des Clos 3000 m3	3000 m³	Oui	MAUREPAS	Réservoir semi enterré
Bâches des Bineaux - Flacourt	400 m³	Oui	MAUREPAS	Réservoir semi enterré

Nom de la bache	Capacité stockage	Télésurveillance	Commune	Type
Bâche eau traitée production des Bîmes	600 m³	Oui	MAREIL-SUR-MAULDRE	Bâche de reprise
Bâche eau traitée production de Rosay	200 m³	Oui	ROSAY	Bâche de reprise

Installations de surpression

Désignation	Commune	Année de mise en service	Débit nominal	Télésurveillance	Groupe électrogène	Description
Accélérateur de Bazainville	BAZAINVILLE	1995	90 m3/h	Oui	Non	
Surpression en ligne de Goupillières	GOUPILLIERES	1993	9 m3/h	Oui	Non	
Surpression en ligne des Mesnuls	LES MESNULS	1994	70 m3/h	Oui	Non	
Reprise du réservoir de Marcq Saint Santin	MARCQ	-	-	Oui	Non	
Surpression en ligne de Marcq	MARCQ	1998	72 m3/h	Oui	Non	
Accélérateur de Saint Martin des Champs	SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	1995	200 m3/h	Oui	Non	
Surpression en ligne de Thoiry	THOIRY	1998	12 m3/h	Oui	Non	

Le réseau

Le réseau se constitue des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant, de manière générale gravitaire ou sous pression, l'eau potable issue des unités de potabilisation jusqu'aux points de raccordement des branchements des abonnés ou des appareils publics (bornes d'incendie, d'arrosage etc.) et jusqu'aux points de livraison d'eau en gros. Il est constitué d'équipements hydrauliques, de conduites de transport et de conduites de distribution mais ne comprend pas les branchements.

Matériau	Diamètre (mm)	Longueur (ml)
Acier	0	36,04
Acier	100	15135,43
Acier	125	8952,57
Acier	150	3111,04
Acier	200	2004,64
Acier	250	8284,54
Acier	300	25,87
Acier	350	5735,95
Acier	40	786,33
Acier	400	46,1
Acier	50	336,92
Acier	60	21617,69
Acier	600	8,65
Acier	65	1902,7
Acier	80	28170,66
Amiante ciment	100	7746,14
Amiante ciment	125	903,79

Matériau	Diamètre (mm)	Longueur (ml)
Amiante ciment	150	7026,79
Amiante ciment	200	939,98
Amiante ciment	300	282,15
Amiante ciment	400	1585,2
Amiante ciment	60	4434,87
Amiante ciment	80	6424,85
Béton	300	44,26
Fonte	0	34,41
Fonte	100	53889,72
Fonte	110	2579,54
Fonte	125	24392,59
Fonte	150	189754,6
Fonte	160	2145,47
Fonte	200	28361,62
Fonte	25	8,68
Fonte	250	42001,26
Fonte	300	37316,01
Fonte	350	22,53
Fonte	40	1533,69
Fonte	400	27569,12
Fonte	50	122,15
Fonte	500	25749,2
Fonte	60	25997,93
Fonte	600	18439,84
Fonte	70	5434,76
Fonte	80	21144,3
Fonte	90	2461,34
Inconnu	0	4285,01
Inconnu	100	962,03
Inconnu	110	24,49
Inconnu	125	18
Inconnu	150	72,06
Inconnu	350	25,14
Inconnu	50	108,95
Inconnu	60	5,28
Plomb	40	128,38
Polyéthylène	0	26,77
Polyéthylène	110	727
Polyéthylène	125	983,69
Polyéthylène	160	1388,52
Polyéthylène	180	1104,57
Polyéthylène	25	90,38
Polyéthylène	32	78
Polyéthylène	40	52,85
Polyéthylène	50	6188,52
Polyéthylène	63	5967,44
Polyéthylène	75	393,37
Polyéthylène	90	1091,57
Pvc	100	46,59
Pvc	110	110028,48

Matériau	Diamètre (mm)	Longueur (ml)
Pvc	125	2634,67
Pvc	140	3153,36
Pvc	150	29,89
Pvc	160	7615
Pvc	20	6,3
Pvc	200	942,19
Pvc	32	134,18
Pvc	40	2786,79
Pvc	50	7273,87
Pvc	60	13,22
Pvc	63	109047,09
Pvc	75	1781,41
Pvc	80	451,45
Pvc	90	49509,37
Total		953677,8

Les équipements de réseau

Type équipement	Nombre
Compteurs et Débitmètres	149
Defense incendie	1448
Régulateur / Réducteur	53
Vanne / Robinet	5515
Ventouse	217
Vidange / Purge	2066

Le linéaire de canalisations par commune

Commune	Linéaire km
ANDELU	4,48
AUTEUIL	8,78
AUTOUILLET	9,12
BAZAINVILLE	23,32
BAZOCHES-SUR-GUYONNE	15,29
BEHOUST	7,55
BEYNES	60,79
BOINVILLIERS	5,17
BOISSY-SANS-AVOIR	7,97
ELANCOURT	51,88
FLEXANVILLE	8,10
GALLUIS	10,44
GAMBAIS	43,43
GAMBAISEUIL	2,86
GARANCIERES	20,45
GOUPILLIERES	8,59
GROSROUVRE	22,13
HARGEVILLE	0,02
JOUARS PONTCHARTRAIN	46,71

Commune	Linéaire km
LA QUEUE LEZ YVELINES	21,19
LE MESNIL-SAINT-DENIS	41,48
LE PERRAY EN YVELINES	46,66
LE TREMBLAY SUR MAULDRE	9,25
LES ESSARTS LE ROI	49,82
LES MESNULS	15,95
LEVIS SAINT NOM	20,26
MAGNY LES HAMEAUX	52,59
MARCQ	10,51
MAREIL-LE-GUYON	6,54
MAREIL SUR MAULDRE	17,76
MAULETTE	13,70
MAUREPAS	2,58
MERE	26,68
MILLEMONT	4,10
MILON LA CHAPELLE	6,35
MONTAINVILLE	12,53
MONTFORT L'AMAURY	24,91
NEAUPHLE LE VIEUX	15,37
ORGERUS	29,25
OSMOY	6,15
PRUNAY LE TEMPLE	4,24
RICHEBOURG	14,74
ROSAY	10,64
SAINT FORGET	9,90
SAINT-GERMAIN-DE-LA-GRANGE	11,52
SAINT LAMBERT	9,56
SAINT MARTIN DES CHAMPS	10,82
SAINT-REMY-L'HONORE	26,97
SAULX-MARCHAIS	4,59
TACOIGNIERES	8,54
THOIRY	13,50
VICQ	10,00
VIEILLE EGLISE-EN-YVELINES	9,04
VILLIERS-LE-MAHIEU	11,70
VILLIERS SAINT FREDERIC	3,60
SEPTEUIL	*3,12*
TOTAL	**953,14**

Les linéaires en italique sont les linéaires des feeders de production passant sur des communes non desservies par le SIRYAE

Les compteurs

Diamètre Age	<=15mm	20mm	25mm	30mm	40mm	50mm	>50mm	Total
1	2030	48	0	5	11	0	2	2096
2	2251	223	0	37	0	0	0	2511
3	3038	68	0	4	27	0	4	3141
4	3426	61	0	14	78	0	19	3598
5	2676	33	0	12	104	0	3	2828
6	827	17	0	6	2	0	3	855
7	945	49	0	11	1	0	13	1019
8	817	29	0	5	6	1	5	863
9	2888	220	0	41	126	0	7	3282
10	3238	450	0	20	21	0	5	3734
11	898	136	0	25	45	5	23	1132
12	1121	795	0	13	31	2	8	1970
13	2263	233	0	25	30	0	1	2552
14	1336	218	0	9	18	2	0	1583
15	1038	83	0	42	13	1	5	1182
16	357	161	1	9	31	2	5	566
17	689	139	0	19	19	8	3	877
18	589	172	1	14	22	9	2	809
19	469	93	2	9	23	6	5	607
20	630	163	1	29	5	0	3	831
21	557	191	2	21	5	0	0	776
22	480	249	0	34	11	0	0	774
>22	146	38	2	51	5	0	7	249
Total	**32709**	**3869**	**9**	**455**	**634**	**36**	**123**	**37835**

13.

LE SERVICE AUX USAGERS

Leur satisfaction au cœur de nos préoccupations

LA GESTION CLIENTÈLE

Les branchements par commune :

	2017	2018	2019	Evolution
ANDELU	180	180	197	9,4%
AUTEUIL	386	386	394	2,1%
AUTOUILLET	258	266	270	1,5%
BAZAINVILLE	598	598	602	0,7%
BAZOCHES-SUR-GUYONNE	319	327	334	2,1%
BEHOUST	216	217	218	0,5%
BEYNES	2534	2 595	2 602	0,3%
BOINVILLIERS	133	134	133	-0,7%
BOISSY-SANS-AVOIR	255	259	261	0,8%
ELANCOURT	3310	3 345	3 350	0,1%
FLEXANVILLE	245	249	252	1,2%
GALLUIS	519	527	529	0,4%
GAMBAIS	1097	1 103	1 116	1,2%
GAMBAISEUIL	35	35	35	0%
GARANCIERES	981	1 002	1 020	1,8%
GOUPILLIERES	240	241	240	-0,4%
GROSROUVRE	459	473	483	2,1%
JOUARS-PONTCHARTRAIN	-	-	2 230	0%
LA QUEUE-LES-YVELINES	859	892	951	6,6%
LE MESNIL-SAINT-DENIS	2428	2 454	2 470	0,7%
LE PERRAY-EN-YVELINES	2591	2 602	2 604	0,1%
LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE	385	384	381	-0,8%
LES ESSARTS-LE-ROI	2391	2 456	2 473	0,7%
LES MESNULS	435	441	441	0%
LEVIS-SAINT-NOM	731	740	742	0,3%
MAGNY-LES-HAMEAUX	2699	2 720	2 809	3,3%
MARCQ	328	337	342	1,5%
MAREIL-LE-GUYON	180	182	182	0%
MAREIL-SUR-MAULDRE	694	698	706	1,1%
MAULETTE	423	443	449	1,4%
MERE	777	796	810	1,8%
MILLEMONT	120	122	122	0%
MILON-LA-CHAPELLE	110	110	110	0%
MONTAINVILLE	251	259	258	-0,4%
MONTFORT-L'AMAURY	1138	1 150	1 150	0%
NEAUPHLE-LE-VIEUX	354	365	367	0,5%
ORGERUS	1128	1 134	1 147	1,1%
OSMOY	164	170	170	0%
PRUNAY-LE-TEMPLE	151	157	159	1,3%
RICHEBOURG	491	495	497	0,4%
ROSAY	182	185	186	0,5%
SAINT-FORGET	221	228	225	-1,3%
SAINT-GERMAIN-DE-LA-GRANGE	634	645	647	0,3%
SAINT-LAMBERT	162	162	163	0,6%
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	146	150	150	0%
SAINT-REMY-L'HONORE	606	654	655	0,2%
SAULX-MARCHAIS	358	364	368	1,1%
TACOIGNIERES	413	424	435	2,6%
THOIRY	553	561	561	0%
VICQ	144	150	164	9,3%
VIEILLE-EGLISE-EN-YVELINES	337	343	347	1,2%
VILLIERS-LE-MAHIEU	310	318	323	1,6%
Total	**34 659**	**35 228**	**37 830**	**7,39%**

Les volumes par commune :

Les périodes de consommation présentées ci-dessous sont les suivantes :

- exercice 2017 : d'avril 2016 à avril 2017
- exercice 2018 : d'avril 2017 à avril 2018
- exercice 2019 : d'avril 2018 à avril 2019

Les dates barycentre de relève correspondantes sont le 13/04/2017, le 9/04/2018 et le 07/04/2019 soit une période de relève de 363 jours pour l'exercice 2019.

Le volume réel comptabilisé pour l'exercice 2019 est par conséquent de 5 042 191 m3 et le volume extrapolé à 365 jours de 5 069 971 m3. Ce dernier est détaillé ci-dessous par commune :

	2017	2018	2019	Evolution
ANDELU	19 932	23 098	20 412	-11,6%
AUTEUIL	39 261	42 336	43 493	2,7%
AUTOUILLET	22 008	26 166	28 295	8,1%
BAZAINVILLE	85 349	89 473	91 608	2,4%
BAZOCHES-SUR-GUYONNE	36 869	36 429	40 952	12,4%
BEHOUST	34 993	32 958	34 795	5,6%
BEYNES	337 969	343 874	336 129	-2,3%
BOINVILLIERS	15 538	19 113	16 552	-13,4%
BOISSY-SANS-AVOIR	27 383	28 312	26 765	-5,5%
ELANCOURT	913 400	878 599	834 922	-5%
FLEXANVILLE	30 636	26 938	23 695	-12%
GALLUIS	47 221	54 682	58 317	6,6%
GAMBAIS	118 310	127 492	130 370	2,3%
GAMBAISEUIL	4 427	3 768	4 393	16,6%
GARANCIERES	110 541	118 429	107 780	-9%
GOUPILLIERES	34 011	30 519	27 754	-9,1%
GROSROUVRE	60 248	62 677	65 196	4%
JOUARS-PONTCHARTRAIN	-	-	73 395	0%
LA QUEUE-LES-YVELINES	112 976	137 051	122 308	-10,8%
LE MESNIL-SAINT-DENIS	308 349	301 686	318 839	5,7%
LE PERRAY-EN-YVELINES	314 743	314 770	325 472	3,4%
LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE	45 328	53 753	54 549	1,5%
LES ESSARTS-LE-ROI	296 477	312 165	316 374	1,3%
LES MESNULS	52 211	65 523	60 787	-7,2%
LEVIS-SAINT-NOM	74 169	78 385	82 957	5,8%
MAGNY-LES-HAMEAUX	449 025	477 231	427 545	-10,4%
MARCQ	31 409	33 549	33 937	1,2%
MAREIL-LE-GUYON	32 468	25 459	24 768	-2,7%
MAREIL-SUR-MAULDRE	90 515	83 034	83 660	0,8%
MAULETTE	59 223	69 450	54 578	-21,4%
MERE	90 735	87 980	108 063	22,8%
MILLEMONT	11 706	12 234	12 109	-1%
MILON-LA-CHAPELLE	21 772	18 157	18 308	0,8%
MONTAINVILLE	27 630	27 169	25 771	-5,1%
MONTFORT-L'AMAURY	212 362	217 402	205 114	-5,7%
NEAUPHLE-LE-VIEUX	38 471	47 183	42 711	-9,5%
ORGERUS	93 197	112 827	125 511	11,2%
OSMOY	16 602	16 800	19 737	17,5%
PRUNAY-LE-TEMPLE	17 786	16 060	15 885	-1,1%
RICHEBOURG	83 696	95 994	87 639	-8,7%
ROSAY	18 458	21 448	32 649	52,2%
SAINT-FORGET	26 008	24 273	26 088	7,5%
SAINT-GERMAIN-DE-LA-GRANGE	68 223	67 539	70 423	4,3%

SAINT-LAMBERT	30 362	28 983	30 492	5,2%
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	15 265	18 019	14 522	-19,4%
SAINT-REMY-L'HONORE	80 736	77 030	89 546	16,2%
SAULX-MARCHAIS	34 396	38 271	38 449	0,5%
TACOIGNIERES	41 539	39 718	55 942	40,8%
THOIRY	70 994	69 612	69 662	0,1%
VICQ	17 885	19 073	19 804	3,8%
VIEILLE-EGLISE-EN-YVELINES	61 996	46 447	47 437	2,1%
VILLIERS-LE-MAHIEU	39 739	42 565	43 512	2,2%
Total	**4 924 547**	**5 041 708**	**5 069 971**	**0,56%**

La consommation de JOUARS PONTCHARTRAIN a été intégrée sur une période du 01/01/2019 au 07/04/2019 avec 73 395 m^3.

Déduction faite de cette consommation, la consommation du SIRYAE sur 2019 serait en baisse par rapport à 2018 de - 0.9 %

Les volumes consommés peuvent varier d'une année sur l'autre pour plusieurs raisons :

- Fuites après compteur ou négligence,
- Augmentation ou diminution du nombre de consommateurs (par ex. création d'un lotissement),
- Recherche d'économies d'eau chez les particuliers (renouvellement des équipements électroménagers, mise en place d'une citerne de récupération des eaux pluviales etc.)
- Activité non domestique (fluctuations de consommation chez les industriels, agriculteurs, établissements publics, etc.)
- Période de relève (si le nombre de jours entre deux relèves n'est pas exactement de 365) etc.

Caractéristiques des consommations hors VEG

Commune	Nb branchements sans consommation	Nb branchements avec consommation
ANDELU	19	178
AUTEUIL	22	372
AUTOUILLET	18	252
BAZAINVILLE	25	577
BAZOCHES-SUR-GUYONNE	23	311
BEHOUST	7	211
BEYNES	122	2480
BOINVILLIERS	3	130
BOISSY-SANS-AVOIR	14	247
ELANCOURT	102	3248
LES ESSARTS-LE-ROI	103	2370
FLEXANVILLE	15	237
GALLUIS	28	501
GAMBAIS	39	1077
GAMBAISEUIL	1	34
GARANCIERES	79	941
GOUPILLIERES	13	227
GROSROUVRE	40	443
JOUARS-PONTCHARTRAIN	61	2169
LEVIS-SAINT-NOM	34	708
MAGNY-LES-HAMEAUX	169	2640
MARCQ	19	323
MAREIL-LE-GUYON	6	176
MAREIL-SUR-MAULDRE	31	675
MAULETTE	28	421

MERE	44	766
LE MESNIL-SAINT-DENIS	58	2412
LES MESNULS	26	415
MILLEMONT	5	117
MILON-LA-CHAPELLE	4	106
MONTAINVILLE	15	243
MONTFORT-L'AMAURY	50	1100
NEAUPHLE-LE-VIEUX	22	345
ORGERUS	53	1094
OSMOY	6	164
LE PERRAY-EN-YVELINES	72	2532
PRUNAY-LE-TEMPLE	10	149
LA QUEUE-LES-YVELINES	101	850
RICHEBOURG	20	477
ROSAY	10	176
SAINT-FORGET	8	217
SAINT-GERMAIN-DE-LA-GRANGE	28	619
SAINT-LAMBERT	5	158
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	10	140
SAINT-REMY-L'HONORE	39	616
SAULX-MARCHAIS	19	349
TACOIGNIERES	32	403
THOIRY	24	537
LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE	20	361
VICQ	24	140
VIEILLE-EGLISE-EN-YVELINES	15	332
VILLIERS-LE-MAHIEU	13	310
Total	**1754**	**36076**

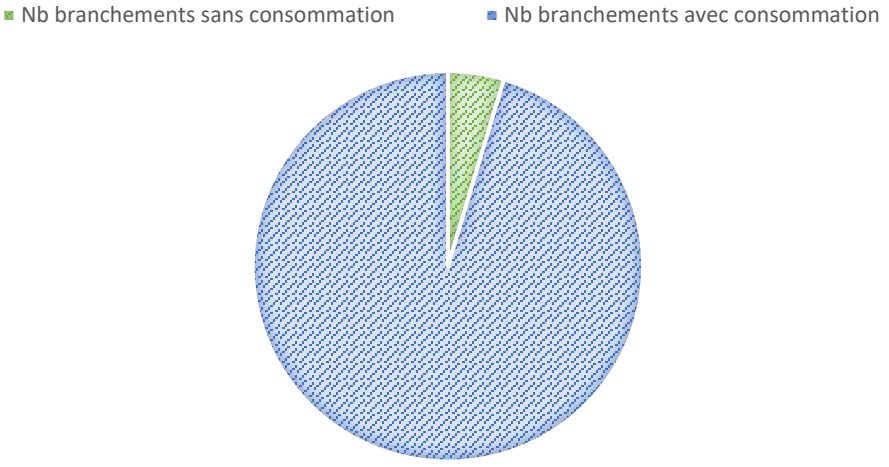

Les consommations de plus de 6 000m3/an

Commune	Client	2018	2019	Evolution
BAZAINVILLE	CODIR	14 539	13 492	-7,2%
BEYNES	COMMUNAUTE DE COMMUNES	4 502	7 777	72,7%
ELANCOURT	AXIMO ELANCOURT HLM	7 694	8 183	6,4%
ELANCOURT	COPROPRIETE SAGEFRANCE	7 667	8 175	6,6%
ELANCOURT	EUROPE IMMO CONSEIL	8 271	8 342	0,9%
ELANCOURT	EUROPE IMMO CONSEIL ELANCOURT	10 392	11 014	6%
ELANCOURT	EUROPE IMMO CONSEIL RESIDENCE LE PARC D ELANCOURT	10 296	11 790	14,5%
ELANCOURT	FONCIA LES 2 RUISSEAUX	7 991	7 670	-4%
ELANCOURT	FRANCE HABITATION	12 890	14 139	9,7%
ELANCOURT	FRANCE HABITATION 1	12 689	13 166	3,8%
ELANCOURT	FRANCE HABITATION 2	8 509	8 288	-2,6%
ELANCOURT	IMMO DE FRANCE PARIS IDF 413 01 01 281	13 439	12 731	-5,3%
ELANCOURT	IMMO DE FRANCE PARIS IDF 413 01 01 281 1	6 776	6 458	-4,7%
ELANCOURT	IPH IMMO	12 147	6 180	-49,1%
ELANCOURT	LOGEMENT FRANCILIEN	34 422	37 787	9,8%
ELANCOURT	MAIRIE	6 265	7 201	14,9%
ELANCOURT	OGIF	9 293	11 534	24,1%
ELANCOURT	RESIDENCE FILIGRANE 1	6 102	6 102	0%
ELANCOURT	SDC LES COUDRAYS	5 906	6 216	5,2%
ELANCOURT	SDC VILLA EMMANUEL FREMIET	6 043	8 657	43,3%
ELANCOURT	SDC VILLEDIEU D1 D2 D3	6 145	6 649	8,2%
ELANCOURT	STE EFIDIS	20 884	20 884	0%
ELANCOURT	STE HLM IRP	8 310	9 162	10,3%
ELANCOURT	SYND COP NOUVEAUX HORIZONS	39 762	27 223	-31,5%
ELANCOURT	SYND COP NOUVEAUX HORIZONS 1	21 870	16 231	-25,8%
ELANCOURT	SYND COP NOUVEAUX HORIZONS 2	15 044	10 656	-29,2%
GAMBAIS	S.A.R.L. BANELLI	66	6 081	9113,6%
JOUARS-PONTCHARTRAIN	CENTRE HOSPITALIER DE LA MAULDRE	0	22 012	0%
LA QUEUE-LES-YVELINES	RATP	9 096	6 379	-29,9%
LE MESNIL-SAINT-DENIS	SIVOM	9 395	12 515	33,2%
LE PERRAY-EN-YVELINES	SEDERMA	8 115	7 763	-4,3%
LE PERRAY-EN-YVELINES	VILLE DU PERRAY - STADE	4 738	6 671	40,8%
LES ESSARTS-LE-ROI	COMMUNAUTE D AGLOMERATION	9 674	9 396	-2,9%
LES ESSARTS-LE-ROI	IMMO DE FRANCE PARIS IDF	6 466	6 458	-0,1%
LES ESSARTS-LE-ROI	SDC LA PYRAMIDE CO GENIEZ IMMO	6 850	8 420	22,9%
MAGNY-LES-HAMEAUX	COLAS IDFN	5 727	6 431	12,3%
MAGNY-LES-HAMEAUX	IMMO DE FRANCE PARIS IDF	7 149	7 076	-1%
MAGNY-LES-HAMEAUX	IMMO DE FRANCE PARIS IDF 1	8 364	6 198	-25,9%
MAGNY-LES-HAMEAUX	NOVOTEL ST QUENTIN EN YVELINES	7 434	7 176	-3,5%

Commune	Client	2018	2019	Evolution
MAGNY-LES-HAMEAUX	SOCIETE SAGEFRANCE	8 713	7 833	-10,1%
MAGNY-LES-HAMEAUX	ZENITUDE MAGNY LES HAMEAUX	8 077	8 839	9,4%
MERE	SAS COFICAD	23	10 609	46026,1%
MONTFORT-L'AMAURY	CENTRE HOSPITALIER DE LA MAULDRE	13 685	12 940	-5,4%
MONTFORT-L'AMAURY	ENERCHAUF	9 681	11 122	14,9%
MONTFORT-L'AMAURY	LE PARC DE MONTFORT	7 744	7 792	0,6%
MONTFORT-L'AMAURY	P28042015	2 906	7 740	166,3%
RICHEBOURG	APAPHPA-MAISON DE LYLIANE	12 560	12 201	-2,9%
RICHEBOURG	FONDATION IEM CRF	15 661	14 924	-4,7%
RICHEBOURG	FOYER POUR ADULTES	6 016	6 251	3,9%
TACOIGNIERES	GUIDICELLI SOPHIE	2	15 661	782950%
VIEILLE-EGLISE-EN-YVELINES	CLINIQUE D'YVELINES	11 680	10 661	-8,7%
VILLIERS-LE-MAHIEU	CHATEAU VILLIERS LE MAHIEU SA	8 719	8 781	0,7%
Total		**506 389**	**553 637**	**9,33%**

LA FACTURE 120 M^3

Vos Contacts :

Accueil : 6 rue du Petit Clos
à GALLUIS
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Téléphone : 01 77 78 80 01
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Dépannage 24h/24 : 01 77 78 80 09 (prix d'un appel local)

SPECIMEN
01 Janvier 2020

Référence à rappeler
******

Courrier : TSA 51161
92894 NANTERRE CEDEX 09

14

DESTINATAIRE
DE LA FACTURE

******
******
******

NOM DU CLIENT
****** ******

Distribution de l'eau :

SIRYAE

Ce document est une simulation de facture.

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m3.

Abonnement TTC	11,18 €	
Consommation TTC	240,87 €	soit 0,0020 €/Litre
Total facture TTC	**252,05 €**	
	252,05 €	

SAUR SAS au capital de 101539000 € RCS Nanterre 339379994 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA intracommunautaire n° FR83339379994-NAF 3600
Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier client. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et le cas échéant d'un droit de rectification ou suppression des informations vous concernant en vous adressant à SAUR, 1 rue Antoine Lavoisier, Guyancourt. Toute information communiquée à SAUR dans le cadre d'un courrier ou par le site internet sera conservée.

A NE PAS PAYER

SPECIMEN

A NE PAS PAYER

BRANCHEMENT	COMPTEUR					Consommation m3	Information
	Numéro	Diamètre					
ELANCOURT	J14HA156867N	015 mm				120	Conso. simulée
TOTAL CONSOMMATION						120	

SPECIMEN — **FACTURE N° Simulation**

Distribution de l'eau	188,40 € HT	188,75 € TTC	Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
			m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Abonnement part SAUR		07-2019 / 06-2020					10,60	5,50
Consommation part Syndicale		01-07-19 / 30-06-20		120	0,3700	44,40		5,50
Consommation part SAUR		01-07-19 / 30-06-20		120	1,0157	121,88		5,50
Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)		07-2019 / 06-2020		120	0,0960	11,52		5,50

Organismes publics	50,52 € HT	53,30 € TTC	Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
			m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Voies Navigables de France		07-2019 / 06-2020		120	0,0010	0,12		5,50
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)		07-2019 / 06-2020		120	0,4200	50,40		5,50

Total Facture	252,05 € TTC

HT soumis à TVA : 238,92 €
TVA sur les débits : 13,13 €

ABONNEMENT
Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

CONSOMMATION
Volume en m³ enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

ORGANISMES PUBLICS
Les Agences De l'Eau sont des établissements publics de l'Etat et ont pour mission de lutter contre les pollutions, gérer les ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.
La taxe intitulée **Voies navigables de France** concerne les communes qui prélèvent ou rejettent de l'eau dans une voie navigable.

Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Vos Contacts :

Accueil : 6 rue du Petit Clos
à GALLUIS
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Téléphone : 01 77 78 80 01
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Dépannage 24h/24 : 01 77 78 80 09 (prix d'un appel local)

Courrier : TSA 51161
92894 NANTERRE CEDEX 09

SPECIMEN
01 Janvier 2019

Référence à rappeler
******

14

DESTINATAIRE
DE LA FACTURE

******
******
******

NOM DU CLIENT
****** ******

Distribution de l'eau :

SIRYAE

Ce document est une simulation de facture.

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m3.

Abonnement TTC	11,09 €	
Consommation TTC	241,12 €	soit 0,0020 €/Litre
Total facture TTC	**252,21 €**	
	252,21 €	

SAUR SAS au capital de 101539000 € RCS Nanterre 339379984 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n° FR26339379984-NAF 3600
Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier client. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et le cas échéant d'un droit de rectification ou suppression des informations vous concernant en vous adressant à SAUR, 1 rue Antoine Lavoisier, Guyancourt. Toute information communiquée à SAUR dans le cadre d'un courrier ou par le site Internet sera conservée.

A NE PAS PAYER

SPECIMEN

A NE PAS PAYER

BRANCHEMENT	COMPTEUR					Consommation m3	Information
	Numéro	Diamètre					
ELANCOURT	J14HA156867N	015 mm				120	Conso. simulée
TOTAL CONSOMMATION						120	

SPECIMEN — FACTURE N° Simulation

Distribution de l'eau	188,31 € HT	198,86 € TTC	Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
			m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Abonnement part SAUR		07-2018 / 06-2019					10,51	5,50
Consommation part Syndicale		01-07-18 / 30-06-19		120	0,3700	44,40		5,50
Consommation part SAUR		01-07-18 / 30-06-19		120	1,0157	121,88		5,50
Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)		07-2018 / 06-2019		120	0,0960	11,52		5,50

Organismes publics	50,76 € HT	53,56 € TTC	Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
			m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Voies Navigables de France		07-2018 / 06-2019		120	0,0030	0,36		5,50
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)		07-2018 / 06-2019		120	0,4200	50,40		5,50

Total Facture	252,21 € TTC

HT soumis à TVA : 239,07 €
TVA sur les débits : 13,14 €

ABONNEMENT
Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

CONSOMMATION
Volume en m³ enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

ORGANISMES PUBLICS
Les Agences De l'Eau sont des établissements publics de l'Etat et ont pour mission de lutter contre les pollutions, gérer les ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.
La taxe intitulée **Voies navigables de France** concerne les communes qui prélèvent ou rejettent de l'eau dans une voie navigable.

Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Note de calcul de révision du prix

SAUR

Date : 22/02/2020

Partenaire : SIRYAE

Référence contrat : 7802/00/01

Produit : Eau Potable — **Type de contrat :** Affermage — **Type d'encaissement :** Société

10SAbonnement part SAUR

Prix (HT) à compter du 01/01/2019 au 31/12/2019 — **Relevance :** Abonnement part SAUR — **K :** 1,0307

Devise : Euro — **Date d'actualisation :** 19/11/2018

Prix révisé = [K=1,0307] * Prix de base

Détermination du coefficient résultant de la formule de variation des prix

Formule de révision :

0,15+0,25xICHTEHC/ICHTEHCo+0,04x1771242Y/1771242Yo+0,25xFSD3/FSD3o+0,03xTP10A2010/TP10A2010o+0,23xAEG7802/AEG7802o+0,05xNaOH7802/NaOH7802o

K = 0.15 + 0.25 ICHTE-HC / ICHTE-HCo + 0.04 1771242 / 1771242o + 0.25 FSD3 / FSD3o + 0.03 TP10a2010 / TP10a2010o + 0.23 AEG / AEGo + 0.05 NaOH / NaOHo

Applications des indices : Valeur connue

K intermédiaire : 1,0307

Valeurs de base des paramètres utilisés — Valeurs actualisées au 01/09/2018

Indice		Valeur de base	Date application	Date publication	Réf. publication	Durée	Racc.	Valeur actualisée
ICHTEHC	COUT HORAIRE DU TRAVAIL - PRODUCTION DISTRIBUTION EAU hors CICE	113,10000	01/03/2018	10/07/2018	SITE INTERNET INSEE			115,50000
1771242Y	ELECTRICITE VENDUE AUX ENTREPRISES BASE 2010 moyenne 12 mois	117,75000						115,24870
	Substitué avec coeff 1,13 par 0105347667	0105347667	01/04/2018	31/08/2018			1,13	101,99000
FSD3	FRAIS ET SERVICES DIVERS (REMPLACEMENT PSDD)	123,00000	01/06/2018	03/08/2018	MTPB 5987			128,30000
TP10A2010	CANALISATIONS, EGOUTS, ASST, ADDUCT EAU AVEC TUYAUX - 2010	106,70000	01/05/2018	17/08/2018	MTPB 5989			109,10000
AEG7802	TARIF ACHAT DEAU EN GROS - 78020/01	0,59230	01/09/2018	01/09/2018				0,61840
NaOH7802	Prix de la Soude - 78020/01	306,00000	01/09/2018	01/09/2018				334,50000

Page 1/6

Détail du calcul du coefficient de variation					
Résultat=0,15+0,25xICHTEHC/ICHTEHCo+0,04x1771242Y/1771242Yo+0,25xFSD3/FSD3o+0,03xTP10A2010/TP10A2010o+0,23xAEG7802/AEG7802o+0,05xNaOH7802/NaOH780					
0,15				0,150000000	
+ 0,25	x	115,5 / 113,1		+ 0,255305040	
+ 0,04	x	115,2487 / 117,75		+ 0,039150301	
+ 0,25	x	128,3 / 123		+ 0,260772358	
+ 0,03	x	109,1 / 106,7		+ 0,030674789	
+ 0,23	x	0,6184 / 0,5923		+ 0,240135067	
+ 0,05	x	334,5 / 306		+ 0,054656863	
				1,030694418	

K définitif : 1,0307
CRITERES TARIFAIRES
Localite sur point de fourniture : (JUMEAUVILLE);(HARGEVILLE);(GOUSSONVILLE);(ARNOUVILLE LES MANTES);(Autre)
Diamètre compteur sur rubrique : ("Coaxiaux 1""1/2","Coaxiaux 2""",012 mm,015 mm,020 mm,025 mm);(030 mm,040 mm,050 mm,060 mm,060/065 mm,065 mm,065 mm surbridé,080 mm,080 mm surbridé,100 mm,100 mm surbridé,100-20 mm,100-25 mm,100-30 mm,100-40 mm,125 mm,150 mm,150-40 mm,160 mm...)

Localite sur point de fourniture *JUMEAUVILLE*

n.r.= non assujetti à la redevance

	Tranches							
Diamètre compteur sur rubrique	**Prix de base**	**Prix actualisé**	**Prix de base**	**Prix actualisé**	**Prix de base**	**Prix actualisé**	**Prix de base**	**Prix actualisé**
"Coaxiaux 1""1/2","Coaxiaux 2""",012 mm,015 mm,020 mm,025 mm	n.r.	n.r.						
"Coaxiaux 1""1/2","Coaxiaux 2""",012 mm,015 mm,020 mm,025 mm	n.r.	n.r.						

Localite sur point de fourniture *HARGEVILLE*

n.r.= non assujetti à la redevance

	Tranches							
Diamètre compteur sur rubrique	**Prix de base**	**Prix actualisé**	**Prix de base**	**Prix actualisé**	**Prix de base**	**Prix actualisé**	**Prix de base**	**Prix actualisé**
"Coaxiaux 1""1/2","Coaxiaux 2""",012 mm,015 mm,020 mm,025 mm	n.r.	n.r.						
"Coaxiaux 1""1/2","Coaxiaux 2""",012 mm,015 mm,020 mm,025 mm	n.r.	n.r.						

Localite sur point de fourniture *GOUSSONVILLE*

n.r.= non assujetti à la redevance

	Tranches							
Diamètre compteur sur rubrique	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
"Coaxiaux 1""1/2","Coaxiaux 2"",012 mm,015 mm,020 mm,025 mm	n.r.	n.r.						
"Coaxiaux 1""1/2","Coaxiaux 2"",012 mm,015 mm,020 mm,025 mm	n.r.	n.r.						

Localite sur point de fourniture *ARNOUVILLE LES MANTES*

n.r.= non assujetti à la redevance

	Tranches							
Diamètre compteur sur rubrique	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
"Coaxiaux 1""1/2","Coaxiaux 2"",012 mm,015 mm,020 mm,025 mm	n.r.	n.r.						
"Coaxiaux 1""1/2","Coaxiaux 2"",012 mm,015 mm,020 mm,025 mm	n.r.	n.r.						

Localite sur point de fourniture *Autre*

n.r.= non assujetti à la redevance

	Tranches							
Diamètre compteur sur rubrique	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
"Coaxiaux 1""1/2","Coaxiaux 2"",012 mm,015 mm,020 mm,025 mm	10,20	10,51						
"Coaxiaux 1""1/2","Coaxiaux 2"",012 mm,015 mm,020 mm,025 mm	50,98	52,55						

Date : 22/02/2020

SAUR

Partenaire : SIRYAE

Référence contrat : 780200/01

Produit : Eau Potable **Type de contrat :** Affermage **Type d'encaissement :** Société

10SConsommation part SAUR

Prix (HT) à compter du 01/01/2019
Devise : Euro
Prix révisé = [K=1,0307] * Prix de base

Redevance : Consommation part SAUR
Date d'actualisation : 19/11/2018 **K :** 1,0307

Détermination du coefficient résultant de la formule de variation des prix

Formule de révision :
0,15+0,25xICHTEHC/ICHTEHCo+0,04x1771242Y/1771242Yo+0,25xFSD3/FSD3o+0,03xTP10A2010/TP10A2010o+0,23xAEG7802/AEG7802o+0,05xNaOH7802/NaOH7802o

K = 0.15 + 0.25 ICHTE-HC / ICHTE-HCo + 0.04 1771242 / 1771242o + 0.25 FSD3 / FSD3o + 0.03 TP10a2010 / TP10a2010o + 0.23 AEG / AEGo + 0.05 NaOH / NaOHo

Applications des indices : Valeur connue

K intermédiaire : 1,0307

Valeurs de base des paramètres utilisés				Valeurs actualisées au 01/09/2018				
Indice		**Valeur de base**	**Date application**	**Date publication**	**Réf. publication**	**Durée**	**Racc.**	**Valeur actualisée**
ICHTEHC	COUT HORAIRE DU TRAVAIL - PRODUCTION DISTRIBUTION EAU hors CICE	113,10000	01/03/2018	10/07/2018	SITE INTERNET INSEE			115,50000
1771242Y	ELECTRICITE VENDUE AUX ENTREPRISES BASE 2010 moyenne 12 mois	117,75000						115,24870
	Substitué avec coeff. 1,13 par 010534766Y	010534766Y	01/04/2018	31/08/2018			1,13	101,99000
FSD3	FRAIS ET SERVICES DIVERS (REMPLACEMENT PSDD)	123,00000	01/06/2018	03/08/2018	MTPB 5987			128,30000
TP10A2010	CANALISATIONS, EGOUTS, ASST, ADDUCT.EAU AVEC TUYAUX - 2010	106,70000	01/05/2018	17/08/2018	MTPB 5989			109,10000
AEG7802	TARIF ACHAT D'EAU EN GROS - 780200/01	0,59230	01/09/2018	01/09/2018				0,61840
NaOH7802	Prix de la Soude - 780200/01	306,00000	01/09/2018	01/09/2018				334,50000

Détail du calcul du coefficient de variation					
Résultat=0,15+0,25xICHTEHC/ICHTEHCo+0,04x1771242Y/1771242Yo+0,25xFSD3/FSD3o+0,03xTP10A2010/TP10A2010o+0,23xAEG7802/AEG7802o+0,05xNaOH7802/NaOH780					
.	0,15				0,150000000
. +	0,25	x	115,5 / 113,1	+	0,255305040
. +	0,04	x	115,2487 / 117,75	+	0,039150301
. +	0,25	x	128,3 / 123	+	0,260772358
. +	0,03	x	109,1 / 106,7	+	0,030674789
. +	0,23	x	0,6184 / 0,5923	+	0,240135067
. +	0,05	x	334,5 / 306	+	0,054656863
.					----------
.					1,030694418

K définitif : 1,0307
CRITERES TARIFAIRES
Localite sur point de fourniture : (ARNOUVILLE LES MANTES);(GOUSSONVILLE);(HARGEVILLE);(JUMEAUVILLE);(Autre)
Référence client sur tiers : (1718004042/1718010458/1718010470/1718011...);(Autre)

Localite sur point de fourniture *ARNOUVILLE LES MANTES*

n.r.= non assujetti à la redevance

	Tranches							
Référence client sur tiers	**Prix de base**	**Prix actualisé**	**Prix de base**	**Prix actualisé**	**Prix de base**	**Prix actualisé**	**Prix de base**	**Prix actualisé**
1718004042/1718010458/1718010470/1718011...	n.r.	n.r.						
Autre	n.r.	n.r.						

Localite sur point de fourniture *GOUSSONVILLE*

n.r.= non assujetti à la redevance

	Tranches							
Référence client sur tiers	**Prix de base**	**Prix actualisé**	**Prix de base**	**Prix actualisé**	**Prix de base**	**Prix actualisé**	**Prix de base**	**Prix actualisé**
1718004042/1718010458/1718010470/1718011...	n.r.	n.r.						
Autre	n.r.	n.r.						

Localite sur point de fourniture *HARGEVILLE*

n.r.= non assujetti à la redevance

	Tranches							
Référence client sur tiers	**Prix de base**	**Prix actualisé**	**Prix de base**	**Prix actualisé**	**Prix de base**	**Prix actualisé**	**Prix de base**	**Prix actualisé**
1718004042/1718010458/1718010470/1718011...	n.r.	n.r.						

Autre	n.r.	n.r.						

Localite sur point de fourniture *JUMEAUVILLE*

n.r.= non assujetti à la redevance

	Tranches							
Référence client sur tiers	**Prix de base**	**Prix actualisé**	**Prix de base**	**Prix actualisé**	**Prix de base**	**Prix actualisé**	**Prix de base**	**Prix actualisé**
1718004042/1718010458/1718010470/1718011...	n.r.	n.r.						
Autre	n.r.	n.r.						

Localite sur point de fourniture *Autre*

n.r.= non assujetti à la redevance

	Tranches							
Référence client sur tiers	**Prix de base**	**Prix actualisé**	**Prix de base**	**Prix actualisé**	**Prix de base**	**Prix actualisé**	**Prix de base**	**Prix actualisé**
1718004042/1718010458/1718010470/1718011...	n.r.	n.r.						
Autre	0,9854	1,0157						

14.

BILAN DE L'ACTIVITE DE CETTE ANNÉE

Un regard sur notre activité

LES VOLUMES D'EAU

Bilan des besoins et ressources, performances hydrauliques du réseau

Les volumes ci-dessous prennent en compte la période de relève des compteurs des abonnés, d'avril 2018 à avril 2019 et sont extrapolés à 365 jours.

Nous n'avons pas pris en compte la période d'avril 2019 à avril 2020 car celle-ci n'est pas clôturée à la date de remise du rapport annuel le 31/5, la relève s'échelonnant de mars à mai, avec traitement des anomalies en juin.

Précédemment, jusqu'à l'exercice 2015, la période de relève prise en compte allait d'octobre en octobre.

Libellé de la station	2014	2015	2016	2017	2018	2019	%N/N-1
les Bîmes	2 612 590	2 949 173	3 117 458	2 997 893	3 010 352	3 152 894	4,74%
Rosay 1	805 090	931 870	1 019 967	976 825	923 482	1 070 405	15,91%
Rosay 2	547 156						
Total	**3 417 680**	**3 881 043**	**4 137 425**	**3 974 718**	**3 933 834**	**4 223 299**	**7,36%**
évolution N/N-1	-6,10%	13,60%	6,60%	-3,93%	-1,03%	7,36%	

Importation

Collectivité ou fermier / installation	2014	2015	2016	2017	2018	2019	%N/N-1
DAMMARTIN EN SERVE > BOINVILLIERS	0	0	0	20 403	23 320	1 723	-92,61%
RAMBOUILLET	1	0	0	0	0	0	-
SIAEP JOUARS > ELANCOURT	20 079	14 116	22 433	13 596	25 721	29 594	15,06%
SIAEP JOUARS >NEAUPHLE	0	0	0	0	10 800	197 186	1725,80%
SIVRD	1 202 454	1 096 730	1 256 119	1 190 203	1 133 323	959 059	-15,38%
SQY LA VERRIERE > LE MESNIL	0	174	174	10 637	0	0	-
SUEZ ELANCOURT	922 084	931 102	955 890	913 931	938 451	876 733	-6,58%
SUEZ LA CHAPELLE	487 241	476 913	347 021	484 045	506 253	675 831	33,50%
SUEZ MORSANG	29 192	22 349	18 887	50 171	26 697	32 294	20,96%
SUEZ ST GERMAIN DE LA GRANDE	81 294	77 168	77 811	79 999	75 809	77 977	2,86%
Total	**2 742 345**	**2 618 552**	**2 678 335**	**2 762 985**	**2 740 374**	**2 850 397**	**4,01%**
évolution N/N-1	4,80%	-4,50%	2,30%	3,16%	-0,82%	4,01%	

Exportation

Désignation destination	2014	2015	2016	2017	2018	2019	%N/N-1
DAMMARTIN EN SERVE	0	0	0	2593	4233	704	-83,39%
GPSEO Arnouville Hargeville	192 556	190 138	201 728	160 365	171 480	178 314	3,98%
GPSEO Flacourt	0	0	0	3782	9606	10592	10,25%
LE MESNIL-ST-DENIS	0	0	0	0	0	0	-
RAMBOUILLET	68 954	59 074	29 169	32 871	31 289	30 086	-3,84%
SEPTEUIL	137 921	135 959	128 567	134 550	129 613	123 418	-4,78%
SIAEP BOINVILLIERS Hameau de St-Correntin	5 356	6 288	5 145	905	0	0	-
SIAEP FORET DE RAMBOUILLET Bourdonné	1 700	38 580	38 631	20 829	5 648	22 602	300,18%
SIAEP JOUARS PONTCHARTRAIN vers Cressay	10 614	14 657	18 354	6 559	0	241 506	-
SIVRD	69 810	71 155	274 869	251 761	235 753	243 782	3,41%
SQY LA VERRIERE	0	0	0	68	0	0	-
SUEZ AUFFARGIS	1 580	-1 982	-2 244	-430	4648	8732	87,87%
SUEZ CRESPIERES	1 749	1 760	1 667	1 647	2 163	2 412	11,51%
SUEZ MORSANG	0	0	0	31 650	0	0	-
Total	**490 240**	**515 629**	**695 886**	**647 150**	**594 433**	**862 148**	**45,04%**
Évolution N/N-1	-37,10%	5,20%	35,00%	-7,00%	-8,15%	45,04%	

Bilan hydraulique

Volume mis en distribution = Volume produit + Volume importé – Volume exporté

Désignation	2014	2015	2016	2017	2018	2019	%N/N-1
volume produit	3 417 680	3 881 043	4 137 425	3 974 718	3 933 834	4 223 299	7,36%
volume importé	2 742 345	2 618 552	2 678 335	2 762 985	2 740 374	2 850 397	4,01%
volume exporté	490 240	515 629	695 886	647 150	594 433	862 148	45,04%
mis en distribution	**5 669 785**	**5 983 966**	**6 119 874**	**6 090 553**	**6 079 775**	**6 211 548**	**2,17%**
évolution N/N-1	3,50%	5,50%	2,30%	-0,48%	-0,18%	2,17%	

Le présent rapport est basé sur les périodes de consommation des clients comprises entre avril 2018 et avril 2019. La commune de Jouars Pontchartrain a intégré le périmètre délégué au 01/01/2019.

Sur cette année transitoire de consommation à cheval sur 2018 (8 mois sans Jouars-Pontchartrain) et 2019 (4 mois avec Jouars-Pontchartrain), pour pouvoir faire le bilan hydraulique en cohérence avec la période de consommation des clients, il est nécessaire de faire apparaitre les échanges d'eau entre la commune de Jouars-Pontchartain et le reste du territoire. Ceci ne sera plus nécessaire pour les prochaines années.

LES INDICATEURS

Rendement IDM (indicateur du Maire) %

Rendement = (Volume consommé autorisé + Volume exporté) / (Volume produit + Volume importé)
Volume consommé autorisé = Volume consommé + Volume non compté et de service

Avec la commune de JOUARS PONTCHARTRAIN

Désignation	2014	2015	2016	2017	2018	2019	%N/N-1
volume produit	3 417 680	3 881 043	4 137 425	3 974 718	3 933 834	4 223 299	7,36%
volume importé	2 742 345	2 618 552	2 678 335	2 762 985	2 740 374	2 850 397	4,01%
volume exporté	490 240	515 629	695 886	647 150	594 433	862 148	45,04%
volume consommé	4 786 519	4 968 146	5 127 221	5 049 044	5 041 708	5 069 971	0,56%
volume non compté et volume de service	20 415	20 415	20 585	20 699	17 960	29 800	65,92%
volume consommé autorisé	4 806 934	4 988 561	5 147 806	5 069 743	5 059 668	5 099 771	0,79%
rendement hydraulique en %	**86,00%**	**84,70%**	**85,70%**	**84,85%**	**84,72%**	**84,28%**	**-0,52%**
évolution N/N-1	0,20%	-1,50%	1,20%	-0,99%	-0,16%	-0,52%	

Sans la commune de JOUARS PONTCHARTRAIN

Désignation	2014	2015	2016	2017	2018	2019	%N/N-1
volume produit	3 417 680	3 881 043	4 137 425	3 974 718	3 933 834	4 223 299	7,36%
volume importé	2 742 345	2 618 552	2 678 335	2 762 985	2 740 374	2 854 446	4,16%
volume exporté	490 240	515 629	695 886	647 150	594 433	958 191	61,19%
volume consommé	4 786 519	4 968 146	5 127 221	5 049 044	5 041 708	4 996 573	-0,90%
volume non compté et volume de service	20 415	20 415	20 585	20 699	17 960	28 998	61,46%
volume consommé autorisé	4 806 934	4 988 561	5 147 806	5 069 743	5 059 668	5 025 571	-0,67%
rendement hydraulique en %	**86,00%**	**84,70%**	**85,70%**	**84,85%**	**84,72%**	**84,54%**	**-0,21%**
évolution N/N-1	0,20%	-1,50%	1,20%	-0,99%	-0,16%	-0,21%	

La Commune de JOUARS PONTCHARTRAIN abaisse donc légèrement le rendement du SIRYAE.

Détail de l'estimation des volumes non comptés

On entend principalement par « volumes sans comptage », les volumes d'eau utilisés dans le cadre des manœuvres et essais des dispositifs de protection incendie. Ils peuvent être complétés par les eaux de lavage des voiries, d'arrosage des espaces verts, ou d'éventuelles chasses sur réseaux.

On entend par « volumes de service du réseau », l'eau utilisée lors des nettoyages de réservoirs, des purges de réseaux, et par certains appareils de mesure en ligne.

La prise en compte de ces volumes dans le calcul du rendement de réseau est conforme à la règlementation. Les estimations réalisées respectent les préconisations de l'Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement (ASTEE).

Pour l'exercice 2019, les volumes pris en compte sont les suivants :

Avec la commune de JOUARS PONTCHARTRAIN

Désignation	2019
Volume sans comptage et de service du réseau (m^3)	29 800

Sans la commune de JOUARS PONTCHARTRAIN

Désignation	2019
Volume sans comptage et de service du réseau (m^3)	28 998

Indice linéaire de pertes (m3/km/jour)

ILP = (Volume mis en distribution – Volume consommé autorisé) / linéaire de réseau / 365 jours

Avec la commune de JOUARS PONTCHARTRAIN

Désignation	2014	2015	2016	2017	2018	2019	%N/N-1
Volume mis en distribution	5 669 785	5 983 966	6 119 874	6 090 553	6 079 775	6 211 548	2,17%
Volume consommé autorisé	4 806 934	4 988 561	5 147 806	5 069 743	5 059 668	5 099 771	0,79%
Linéaire de réseau (km)	885	885	899	899	901	953,678	5,85%
ILP en m3/j/km	**2,67**	**3,08**	**2,96**	**3,11**	**3,1**	**3,19**	3,03%
Évolution N/N-1	-7,30%	15,40%	-3,90%	-3,90%	-0,26%	3,03%	

Sans la commune de JOUARS PONTCHARTRAIN

Désignation	2014	2015	2016	2017	2018	2019	%N/N-1
Volume mis en distribution	5 669 785	5 983 966	6 119 874	6 090 553	6 079 775	6 119 553	0,65%
Volume consommé autorisé	4 806 934	4 988 561	5 147 806	5 069 743	5 059 668	5 025 571	-0,67%
Linéaire de réseau (km)	885	885	899	899	901	953,678	5,85%
ILP en m3/j/km	**2,67**	**3,08**	**2,96**	**3,11**	**3,1**	**3,14**	1,38%
Évolution N/N-1	-7,30%	15,40%	-3,90%	-3,90%	-0,26%	1,38%	

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

	2015	2016	2017	2018	2019
Accélérateur de Bazainville	30 001	57 656	52 429	48 296	47 867
Analyseur de Fer de Cressay	3 160	-815	1 670	1 258	1 502
Bâche de Beynes - La Couperie	517	531	528	528	527
Bâche de Mareil sur Mauldre	434	449	423	340	502
Bâche de Milon-la-Chapelle	1 358	1 530	1 358	1 518	1 178
Bâches des Bineaux - Flacourt	0	260	244	750	716
Bâches du Bout des Clos - Maurepas	0	0	0	0	5 037
Captage de Rosay	0	9 134	21 972	9 382	355
Comptage AE017 SIRYAE-Richebourg vers Vaucouleurs	742	760	763	733	726
Comptages VE012 et VE154 et AE013 Perray	530	531	683	469	429
Forage de production d'Autouillet	221	199	0	0	0
Forage de production de l'Artoire	-688	0	0	0	0
Forage de Rosay 1	33 426	30 718	23 646	35 229	48 607
Forage et station de production de Rosay	821 704	899 696	664 623	1 059 494	1 137 078
Production de Cressay - Villiers Saint Frédéric	0	0	0	0	29 834
Production des Mousseaux - Jouars Pontchartrain	0	0	0	0	1 632
Réservoir de Saint Santin - Marcq	663	1 141	1 666	3 033	2 889
Réservoir des Essarts	3 854	1 079	1 060	939	853
Réservoir du Boulay	466	571	754	879	705
Réservoir et accélérateur de Saint Martin des Champs	25 642	31 331	15 695	14 253	20 135
Réservoir et chloration des Quatre Piliers	3 022	3 848	4 503	2 648	2 944
Station de production des Bîmes	2 387 824	2 897 652	2 907 353	3 400 561	3 265 816
Surpression en ligne de Goupillières	4 625	4 445	6 429	1 913	4 762
Surpression en ligne de Marcq	14 460	8 094	7 766	8 004	2 936
Surpression en ligne de Thoiry	0	0	0	0	3 368
Surpression en ligne des Mesnuls	5 968	5 829	6 730	4 997	4 010
Surpression et bâche de Egremont	3 020	-2 550	402	482	481
Vanne motorisée de Magny les Hameaux Croix Du Bois	1 022	1 007	566	-17	24
Vannes motorisées et sectorisation de Vicq	469	335	739	597	599
Vannes motorisées SFP et Chloration Saint Rémy l'Honoré	9 933	7 827	8 472	4 705	4 735
Total	**3 352 373**	**3 961 258**	**3 730 474**	**4 600 991**	**4 590 247**

Les consommations présentées ci-dessus sont basées sur la facturation du distributeur d'énergie

15

LA QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUEE

La qualité de l'eau, notre priorité

L'EAU BRUTE

Synthèse des analyses sur l'eau brute

Nature de l'analyse	Nombre d'échantillons analysés (ARS)	Nombre d'échantillons analysés (Exploitant)
Bactériologique	4	3
Physico-chimique	6	48
Nombre total d'échantillons	6	49

Des contrôles sont réalisés sur l'ensemble des forages dans le cadre du pilotage des stations, des contrôles sanitaires (ARS) et de la surveillance SAUR selon les méthodes normalisées.

L'EAU TRAITÉE

Synthèse des analyses sur l'eau traitée

Nature de l'analyse	Nombre d'échantillons analysés (ARS)	Nombre d'échantillons conformes (ARS)	% Conformité (ARS)	Nombre d'échantillons analysés (Exploitant)	Nombre d'échantillons conformes (Exploitant)	% Conformité (Exploitant)
Bactériologique	6	6	100	2	2	100
Physico-chimique	6	6	100	3	3	100
Nombre total d'échantillons	6	6	100	3	3	100

L'EAU POINT DE MIS EN DISTRIBUTION

Synthèse des analyses sur l'eau point de mise en distribution

Nature de l'analyse	Nombre d'échantillons analysés (ARS)	Nombre d'échantillons conformes (ARS)	% Conformité (ARS)	Nombre d'échantillons analysés (Exploitant)	Nombre d'échantillons conformes (Exploitant)	% Conformité (Exploitant)
Bactériologique	15	15	100	3	3	100
Physico-chimique	15	15	100	19	19	100
Nombre total d'échantillons	15	15	100	19	19	100

L'EAU DISTRIBUÉE

Synthèse des analyses sur l'eau distribuée

Nature de l'analyse	Nombre d'échantillons analysés (ARS)	Nombre d'échantillons conformes (ARS)	% Conformité (ARS)	Nombre d'échantillons analysés (Exploitant)	Nombre d'échantillons conformes (Exploitant)	% Conformité (Exploitant)
Bactériologique	205	205	100	25	24	96
Physico-chimique	213	212	99	41	40	97
Nombre total d'échantillons	213	212	99	41	39	95

Détail des non conformités sur l'eau distribuée

Paramètres	Origine de l'analyse	Date	Localisation de la non-conformité	Unités	Limite de qualité	Valeur	Commentaire
Enterocoques selon test Enterolert (Prés / Abs)	SAUR	11/04/19	Réseau communal de Boissy-sans-Avoir - 7802000101	Inconnue	0	1	Boissy Cimetière
Nickel	ARS	23/04/19	Réseau communal de Beynes - 7802000101	µg/l	20	28	Beynes Mairie
Nickel	SAUR	26/04/19	Réseau communal de Beynes - 7802000101	µg/l	20	60	Beynes Mairie

Commentaire sur l'eau distribuée

- La qualité bactériologique de l'eau distribuée est excellente pour 2019, 100% de conformité des contrôle ARS. Une seule analyse d'autocontrôle SAUR sur le branchement d'eau du cimetière de Boissy sans Avoir a présenté une anomalie, un recontrôle conforme deux jours après a révélé que la purge du branchement avant le 1er prélèvement sur ce réseau, peu utilisé de la commune, était à l'origine du problème.

- Une mesure du nickel sur un robinet de mairie de la commune de Beynes a fait appaitre des dépassements de la norme avec une valeur à 28µg/L le 23 avril puis 60µg/L le 26 avril au 1er jet du recontrôle, après une purge de quelques lminutes le résultat est tombé à 0 µg/L. La présence de nickel dans l'eau distribuée est uniquement liée à la robinetterie ; les éléments de plomberie sont souvent responsables de ce type de dépassement. En effet, l'eau distribuée aux consommateurs ne contient pas de nickel. Elle peut se charger de cet élément après un certain temps de stagnation dans les conduites Ces teneurs ne valent bien entendu qu'au point de prélèvement sur lequel elles ont été mesurées, au moment dudit prélèvement. Elles ne sont pas représentatives de la qualité générale de l'eau distribuée.

- En 2019, aucun dépassement de la teneur en chlorure de vinyle sur la commune de Milon La Chapelle, sente de la Ravine, (valeur maximale de 0,46µg/L pour une norme à 0,5 µg/L), ni sur aucune autre commune du syndicat n'a été enregistré.

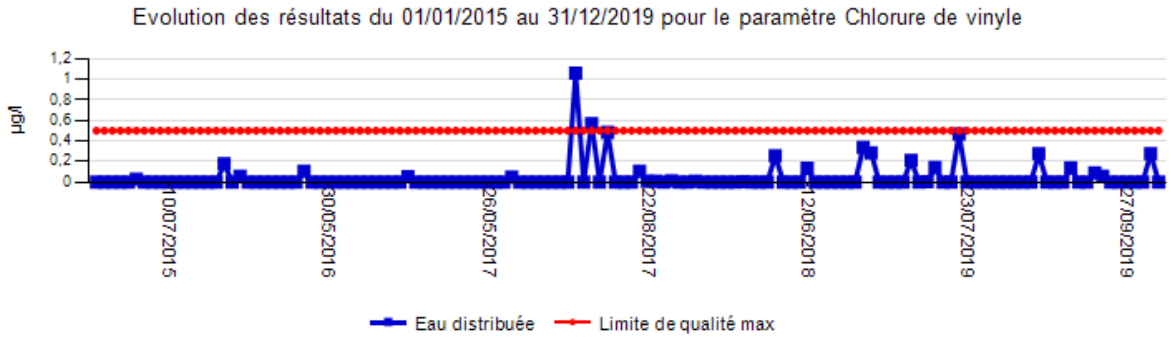

Suivi des paramètres spécifiques du contrat

Depuis la mise en service des trois usines de décarbonation en 2018 sur les diffrentes ressources alimentant le syndicat, la dureté moyenne de l'eau distribuée est passéee de 39°F à 22,4°F (hors valeur du mois d'août correspondant à un arrêt ponctuel du traitement pour entretien)

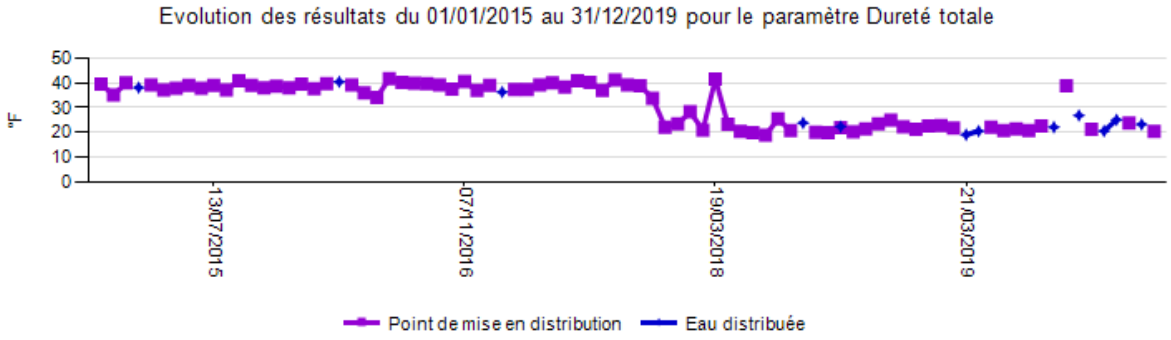

Suivi des Pesticides

Usine des Bîmes en sortie

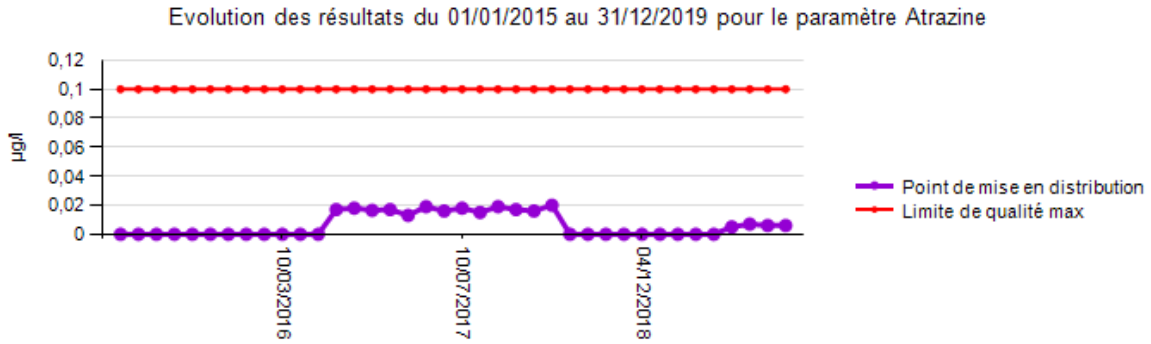

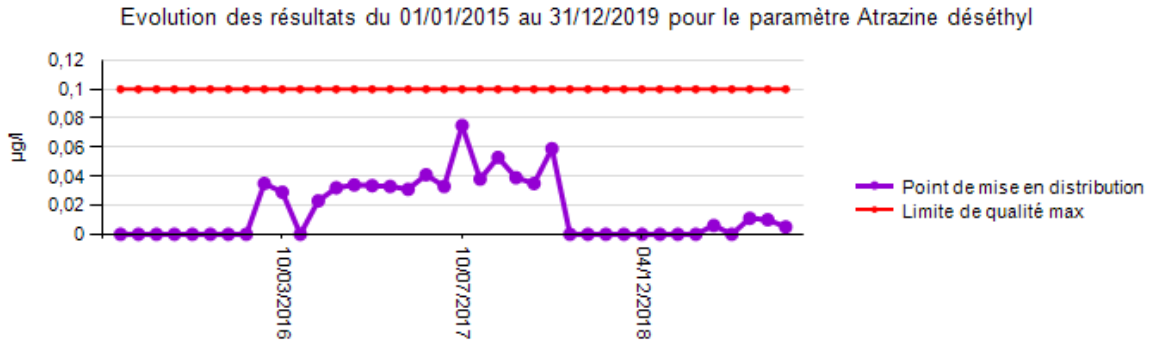

Usine de Rosay en sortie

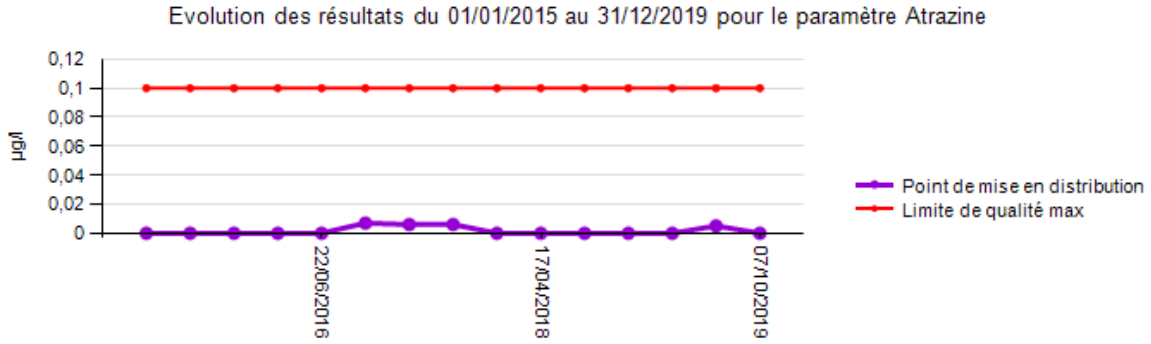

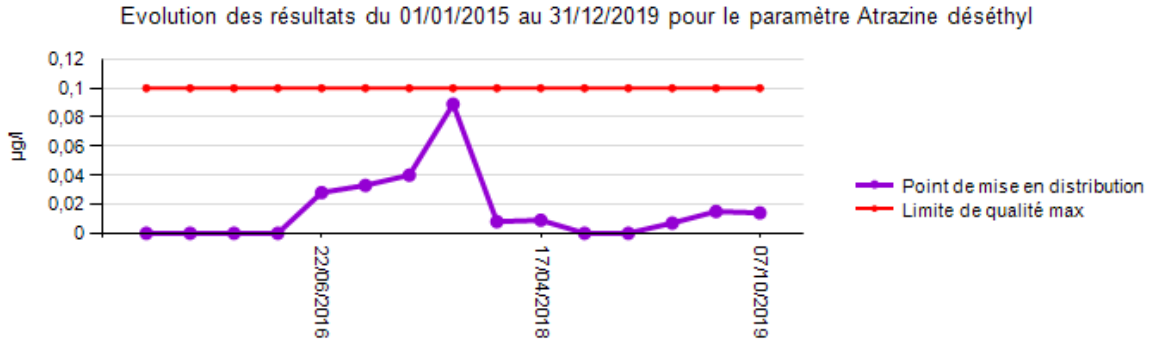

Suivi des Nitrates

Usine des Bîmes

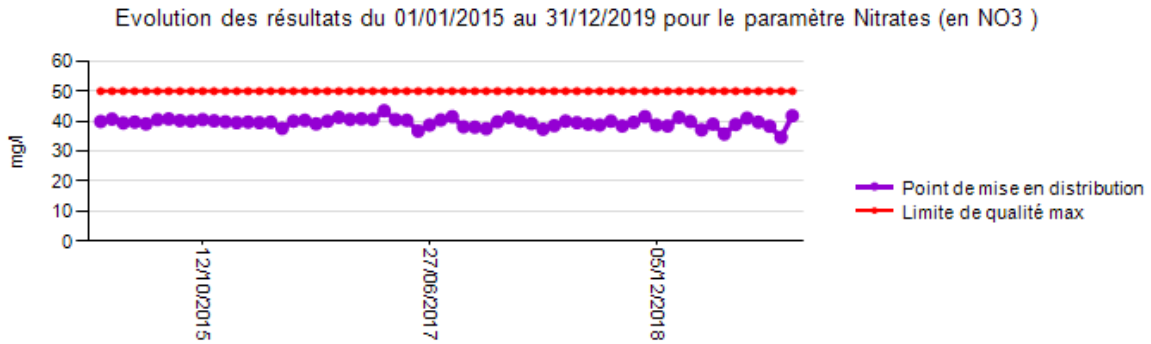

Usine de Rosay

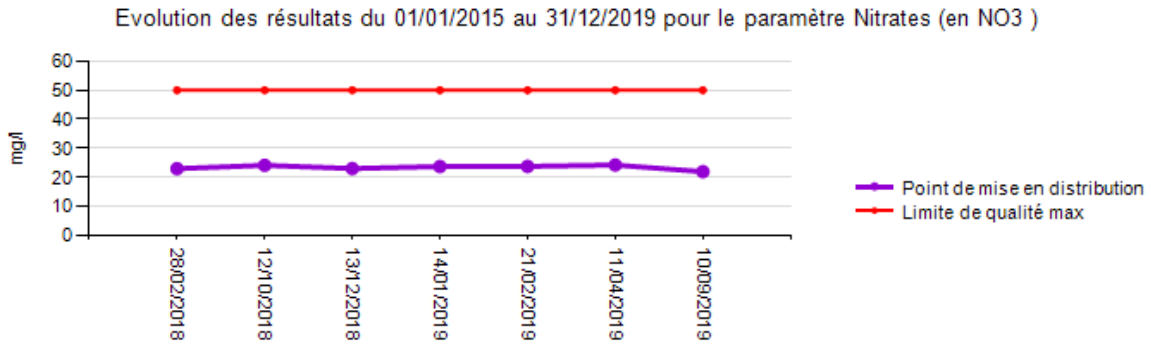

SYNTHÈSE

→ **Bactériologie**

100% de conformité bactériologique mesurée l'année dernière.

→ **Pesticides**

Les traitements par charbon actif des usines des Bîmes et de Rosay sont efficaces et permettent la distribution d'eau conforme aux exigences de qualité.

→ **Nitrates**

La teneur moyenne en nitrates en sortie de Rosay est de 23,4 mg/L ; en sortie des Bîmes, elle est de 38,8 mg/l, la norme étant fixée à 50 mg/l.

→ **Dureté**

La dureté moyenne de l'eau sur le réseau de distribution est passée à 22,4°F en moyenne depuis la mise en service des usines de décarbonatation (au lieu des 39°F en moyenne auparavant).

→ **Nickel**

Seul un point de contrôle s'est trouvé être non conforme en 2019 sur la commune de Beynes. Ces teneurs ne valent qu'au point de prélèvement sur lequel elles ont été mesurées, au moment dudit prélèvement. Elles ne sont pas représentatives de la qualité générale de l'eau distribuée.

→ **CVM**

Valeur proche de la norme mais pas de dépassement en 2019 sur la commune de Milon la Chapelle. Des informations sur ce paramètre en particulier sont détaillées dans une annexe complémentaire de ce rapport.

16.

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Garantir la performance de votre réseau

LISTE DES DONNÉES NÉCESSAIRE À L'ÉTABLISSEMENT DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DE SERVICE :

Description du contrat
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA REGION D'YVELINES
Délégation de service public
début contrat : 1 janvier 2013 fin contrat : 31 décembre 2024

Caractéristiques techniques du service			
Libellé		**2019**	**Commentaire**
VP.059	Volume produit sur la période de relève ramené sur 365 jours	4 223 299	
VP.060	Volume importé sur la période de relève ramené sur 365 jours	2 850 397	
VP.061	Volume exporté sur la période de relève ramené sur 365 jours	862 148	
Données clientèles			
VP.232	Volume consommé (sur la période de relève ramené sur 365 jours)	5 069 972	
VP.221	Volume sans comptage	29 800	
VP.220	Volume de service	0	
	Volume consommé autorisé (sur la période de relève ramené sur 365 jours)	5 099 772	
VP.233	Volume consommé autorisé + Volume exporté	5 961 920	
VP.234	Volume produit + Volume importé	7 073 696	
VP.056	Nombre d'abonnés total	37 140	
P255.1	Nombre de branchements total	37 140	
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	110 744	
Indicateurs de performance			
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%	La donnée est fournie à titre indicatif. La valeur communiquée par l'ARS prévaut.
P101.1a	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques.	226	
P101.1b	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques non conformes	0	
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico chimiques	99,6%	La donnée est fournie à titre indicatif. La valeur communiquée par l'ARS prévaut.
P102.1a	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques	234	
P102.1b	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques non conformes	1	
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	120	
VP.193	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	-	
P104.3	Rendement de réseau de distribution	84,28%	
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	3,28	
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau	3,19	
VP.224	Indice linéaire de consommation	17,13	

Patrimoine			
VP.077	Linéaire de réseau hors branchement (km)	953,678	
VP.140	Linéaire de réseau renouvelé au cours des cinq dernières années (quel que soit le financeur) sous réserve des informations en notre possesion	6,291	
VP.236	Existence d'un plan du réseau d'eau potable au 31/12	OUI	
VP.237	Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux	OUI	
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux	OUI	
VP.239	Pourcentage de linéaire de réseau eau potable avec diamètre / matériau renseigné au 31/12	99,42%	
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux	OUI	
VP.241	Pourcentage de linéaire de réseau eau potable avec âge renseigné au 31/12	96,59%	
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes du réseau d'eau potable	OUI	
VP.243	Existence et mise à jour annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques	OUI	
VP.244	Localisation des branchements du réseau d'eau potable	OUI	
VP.245	Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau	OUI	
VP.246	Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau	OUI	
VP.247	Localisation et identification complète des interventions sur le réseau d'eau potable	OUI	
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	OUI	
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux portant sur au moins la moitié du linéaire de réseau	OUI	
	Nombre d'ouvrage de stockage	15	
	Nombre de station de production	6	
Tarification de l'eau potable			
	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 au 1er janvier de l'année N	2,1	
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 au 1er janvier de l'année N+1	2,1	
	Chiffre d'affaire TTC au titre de l'année N-1, au 31/12/N	10 482 425	

Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau			
VP.119	Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité (TVA exclue)	-	
	Nombre de demandes d'abandon de créances reçues		
Données CCSPL			
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées / 1000 hab.	1,86	
P152.1	Taux de respect du délai d'ouverture en %	98,37	
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	2	
VP.020	Nombre d'interruptions de service non programmées	69	
	Durée d'extinction de la dette de la collectivité		Cette donnée relève de la responsabilité de la collectivité
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente en %	1,43	
P155.1	Taux de réclamations / 1000 ab	1,27	
VP.003	Nombre de réclamations écrites reçues par l'opérateur	47	
VP.152	Nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité		Cette donnée relève de la responsabilité de la collectivité

DÉTAIL DE L'INDICATEUR DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE

Libellé	Code SISPEA	Valeur	Note
PARTIE A			
Plan du réseau			
Existence d'un plan du réseau d'eau potable au 31/12	VP.236	OUI	10
Fréquence de mise à jour au moins annuelle des plans du réseau d'eau potable	VP.237	OUI	5
Total Partie A :		**15**	
PARTIE B			
Inventaire avec mention de la catégorie de l'ouvrage			
Inventaire avec mention de la catégorie de l'ouvrage	VP.238	OUI	
Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux d'eau potable à partir d'une procédure formalisée pour les informations relatives aux tronçons de réseaux.	VP.240	OUI	
Informations structurelles	VP.239	99,42%	15
Linéaire de réseau eau potable avec diamètre / matériau renseigné au 31/12 (kml)		948,116	
Linéaire de réseau eau potable au 31/12 (kml)		953,678	
Connaissance de l'âge des canalisations	VP.241	96,59%	15
Linéaire de réseau eau potable avec période de pose renseignée au 31/12 (kml)		921,153	
Linéaire de réseau eau potable au 31/12 (kml)		953,678	
Total Partie B :		**30**	
PARTIE C			
Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes du réseau d'eau potable	VP.242	OUI	10
Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques	VP.243	OUI	10
Localisation des branchements du réseau d'eau potable	VP.244	OUI	10
Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau	VP.245	OUI	10
Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau	VP.246	OUI	10
Localisation et identification complète des interventions sur le réseau d'eau potable	VP.247	OUI	10
Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	VP.248		10
Existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations en eau potable		OUI	
Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations en eau potable		OUI	
Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux.	VP.249	OUI	5
Total Partie C :		**75**	
VALEUR DE L'INDICE		**120**	

17.

LES INTERVENTIONS RÉALISÉES

Préserver et moderniser votre patrimoine

LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION

Les nettoyages de réservoirs

Commune	Site	Ouvrage	Date de lavage
Beynes	Bâche de Beynes - La Couperie	Bâche de Beynes - La Couperie	24/09/19
Flacourt	Bâches des Bineaux - Flacourt	Bâches des Bineaux - Flacourt	30/09/19
Gambais	Réservoir du Boulay	Réservoir du Boulay	25/09/19
Gambais	Réservoir et chloration des Quatre Piliers	Réservoir des Quatre Piliers	01/10/19
Les Essarts-le-Roi	Réservoir des Essarts	Réservoir des Essarts	24/09/19
Marcq	Réservoir de Saint Santin - Marcq	Réservoir de Saint Santin - Marcq - Cuve	27/09/19
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Bâche eau traitée production des Bîmes	04/10/19
Milon-la-Chapelle	Bâche de Milon-la-Chapelle	Bâche de Milon-la-Chapelle	23/09/19
Rosay	Forage et station de production de Rosay	Bâche eau traitée production de Rosay	02/10/19
Saint-Martin-des-Champs	Réservoir et accélérateur de Saint Martin des Champs	Réservoir de Saint Martin des Champs	03/10/19

Les recherches de fuites

Commune	Date	Adresse	Linéaire inspecté (ml)	Nombre de fuites
Auteuil	21/03/19	RC02 Réseau d'eau potable d'Auteuil	2000	0
Auteuil	03/05/19	RC02 Réseau d'eau potable d'Auteuil	200	1
Bazainville	20/05/19	2 FRANC MOREAU (Chemin du)	80	1
Bazoches-sur-Guyonne	27/01/19	RC04 Réseau d'eau potable de Bazoches sur Guyonne	3	1
Bazoches-sur-Guyonne	19/03/19	8 ROCHER MARQUANT (Chemin du)	100	0
Béhoust	06/11/19	Réseau communal de Béhoust - 7802000101	3000	0
Béhoust	04/12/19	Réseau communal de Béhoust - 7802000101	1000	0
Beynes	11/01/19	ANCIENS COMBATTANTS D'AFN (Rue des)	80	0
Beynes	11/03/19	D119	50	1
Beynes	27/03/19	0665 Comptage CS093 & stabilisateur de Beynes Bourg secours	500	0
Beynes	29/03/19	9 4 PIGNONS (Rue des)	1000	1
Beynes	04/04/19	9 4 PIGNONS (Rue des)	8000	0
Beynes	08/04/19	9 4 PIGNONS (Rue des)	2000	0
Beynes	10/04/19	1 CHENES (Rue des)	2000	0
Beynes	11/04/19	1 CHENES (Rue des)	2000	0
Boissy-sans-Avoir	22/03/19	0624 Stabilisateur de pression & CS048 de Boissy	1000	0
Élancourt	07/02/19	17 BRUNE (Rue)	100	0
Élancourt	22/03/19	14 PAUL CEZANNE (Avenue)	300	1
Élancourt	26/03/19	14 PAUL CEZANNE (Avenue)	300	0
Élancourt	20/06/19	3 THEODORE GERICAULT (Villa)	100	1
Élancourt	25/06/19	65 GANDOUGET (Rue du)	10	1
Élancourt	30/09/19	4 ter Route du Mesnil,78990,Élancourt	50	1

Commune	Date	Adresse	Linéaire inspecté (ml)	Nombre de fuites
Élancourt	10/10/19	2 Square Francis Carco,78990,Élancourt	50	0
Élancourt	20/11/19	Avenue de la Petite Villedieu,78990,Élancourt	50	1
Élancourt	30/12/19	39 Rue de Charnay,78990,Élancourt	20	1
Gambais	28/06/19	2 GABELLES (Rue des)	50	0
Gambais	12/08/19	97 Route de Saint Come,78950,Gambais	50	1
Gambaiseuil	16/01/19	4 SAINT-LEGER EN YVELINES (Route de)	100	1
Garancières	10/01/19	16 GARE (Route de la)	100	1
Garancières	06/11/19	Route de la Gare,78890,Garancières	300	0
Garancières	05/12/19	Rue Louis Siou,78890,Garancières	2000	0
Garancières	11/12/19	7 Rue du Pre Beranger,78890,Garancières	200	0
Goupillières	07/05/19	RC12 Réseau d'eau potable de Goupillières	2000	0
Goupillières	27/12/19	2 bis Rue de la Vallee Penaut,78770,Goupillières	3000	0
Grosrouvre	12/09/19	6 Chemin des Ruelles,78490,Grosrouvre	1	1
Hargeville	27/06/19	THOIRY (Route de)	6000	1
Jouars-Pontchartrain	10/04/19	1 SAINTE-ANNE (Rue)	200	0
La Queue-les-Yvelines	20/11/19	60 Rue de Grosrouvre,78940,La Queue-les-Yvelines	100	0
La Queue-les-Yvelines	21/11/19	Rue des Croix,78940,La Queue-les-Yvelines	300	0
Le Mesnil-Saint-Denis	25/02/19	96 HABERT DE MONTMORT (Avenue)	20	0
Le Mesnil-Saint-Denis	03/04/19	11 COIGNIERES (Route de)	100	0
Le Mesnil-Saint-Denis	11/04/19	28 BLAISE PASCAL (Rue)	20	1
Le Mesnil-Saint-Denis	08/08/19	43 Avenue de la Concorde,78320,Le Mesnil-Saint-Denis	200	0
Le Mesnil-Saint-Denis	10/10/19	4 Rue des Taillandiers,78320,Le Mesnil-Saint-Denis	0	0
Le Perray-en-Yvelines	03/04/19	N°27 Rue du PONT TARAULT	400	1
Le Perray-en-Yvelines	12/11/19	4 Allee des Haphleries,78610,Le Perray-en-Yvelines	50	1
Le Perray-en-Yvelines	09/12/19	78486RE00002,Réseau communal de Le Perray-en-Yvelines - 7802000101	5000	1
Le Tremblay-sur-Mauldre	07/01/19	12 LE TAILLIS (Residence)	60	1
Le Tremblay-sur-Mauldre	27/09/19	1 Chemin de Bazemont,78490,Le Tremblay-sur-Mauldre	200	0
Les Essarts-le-Roi	27/01/19	RC09 Réseau d'eau potable Les Essarts le Roi	1	1
Les Essarts-le-Roi	18/03/19	7020 Comptage CS008 & CS009 Point P vers les Essarts & Saint Remy	3000	0
Les Mesnuls	25/03/19	7 MILLIERE (Rue de la)	10	0
Lévis-Saint-Nom	24/09/19	56 Route d'Yvette,78320,Lévis-Saint-Nom	500	1
Magny-les-Hameaux	12/04/19	1 THEODORE MONOD (Rue)	100	1
Magny-les-Hameaux	25/06/19	RURAL 23 (Chemin)	900	0
Magny-les-Hameaux	25/11/19	7 Rue Paul et Jeanne Weiss,78114,Magny-les-Hameaux	2000	0
Magny-les-Hameaux	29/11/19	Réseau communal de Magny-les-Hameaux - 7802000101	500	0

Commune	Date	Adresse	Linéaire inspecté (ml)	Nombre de fuites
Marcq	02/05/19	D119	70	0
Mareil-sur-Mauldre	25/03/19	RC42 Réseau d'eau potable de Mareil sur Mauldre	2000	0
Maulette	10/05/19	1 CHAMPAGNE (Rue de)	1000	1
Maulette	13/05/19	1 CHAMPAGNE (Rue de)	100	1
Montainville	23/12/19	1 Rue de l'Ormoir,78124,Montainville	70	0
Prunay-le-Temple	05/12/19	13 Rue du Fourneau,78910,Prunay-le-Temple	100	0
Saint-Martin-des-Champs	23/12/19	9 bis Chemin de Fontenelle,78790,Saint-Martin-des-Champs	2500	0
Tacoignières	03/10/19	69 Grande Rue,78910,Tacoignières	50	1
Thoiry	07/06/19	D45	2000	0
Thoiry	14/06/19	D11	2000	0
Thoiry	07/08/19	1 Allée des Châtaigniers,78770,Thoiry	500	1
Villiers-le-Mahieu	09/12/19	2 Route de Garancieres,78770,Villiers-le-Mahieu	50	1
Villiers-le-Mahieu	13/12/19	1 Chemin du Parc,78770,Villiers-le-Mahieu	50	0

Synthèse des fuites/casses réparées sur conduites

Commune	Nombre de casse/fuites réparées
Auteuil	2
Autouillet	2
Bazainville	12
Bazoches-sur-Guyonne	3
Beynes	5
Boinvilliers	1
Dannemarie	1
Élancourt	5
Galluis	2
Gambais	3
Gambaiseuil	1
Garancières	8
Grosrouvre	1
Jouars-Pontchartrain	3
La Queue-les-Yvelines	2
Le Mesnil-Saint-Denis	8
Le Perray-en-Yvelines	3
Le Tremblay-sur-Mauldre	8
Les Essarts-le-Roi	11
Lévis-Saint-Nom	7
Magny-les-Hameaux	8
Marcq	2
Mareil-le-Guyon	1
Maulette	9
Méré	2
Millemont	1
Milon-la-Chapelle	1
Montainville	2
Montfort-l'Amaury	2

Commune	Nombre de casse/fuites réparées
Neauphle-le-Vieux	1
Orgerus	1
Osmoy	1
Rosay	4
Saint-Germain-de-la-Grange	2
Saint-Lambert	1
Saint-Martin-des-Champs	2
Saint-Rémy-l'Honoré	13
Tacoignières	3
Thoiry	2
Vicq	1
Vieille-Église-en-Yvelines	3
Villiers-le-Mahieu	3
Total	**153**

Détails des fuites/casses réparées sur conduites

Commune	Nature	Diamètre	Date	Adresse
Auteuil	Fonte	150	07/05/19	N°20 BIS GRANDE RUE
Auteuil	Fonte	150	27/06/19	19 GRANDE RUE
Autouillet	Fonte	150	20/09/19	5 Route de la Haye Frogeay
Autouillet	Fonte	125	10/12/19	30 La Haie Frogeay
Bazainville	Acier	65	08/01/19	N°10 Route de TACOIGNIERES
Bazainville	Pvc	63	12/03/19	D112
Bazainville	Acier	80	21/03/19	47 PARIS (Avenue de)
Bazainville	Acier	80	22/05/19	2 FRANC MOREAU (Chemin du)
Bazainville	Acier	80	19/08/19	57 Avenue de Paris
Bazainville	Acier	80	19/08/19	10 Route du Breuil
Bazainville	Acier	80	11/09/19	24 Route de la Sablière
Bazainville	Pvc	110	17/09/19	Route de Guignonville
Bazainville	Pvc	110	01/10/19	Route du Breuil
Bazainville	Pvc	110	18/10/19	9 Route de Gambais
Bazainville	Fonte	150	17/12/19	18 Route de Gambais
Bazainville	Pvc	110	21/12/19	5 Route de Gambais
Bazoches-sur-Guyonne	Fonte	60	10/01/19	14 ROCHER MARQUANT (Chemin du)
Bazoches-sur-Guyonne	Fonte	100	29/01/19	GANCHES (Chemin des)
Bazoches-sur-Guyonne	Fonte	150	27/08/19	9 Chemin de la Pinsonnière
Beynes	Fonte	150	15/03/19	42 BLANC SOLEIL (Rue du)
Beynes	Fonte	150	11/04/19	GENERAL LECLERC (Avenue du)
Beynes	Pvc	90	23/05/19	ACACIAS (Rue des)
Beynes	Fonte	100	28/09/19	96 Rue de Maule
Beynes	-	-	12/12/19	7 Rue du Vert-buisson
Boinvilliers	Acier	60	25/03/19	VIEUX CHATEAU (Avenue du)
Dannemarie	Pvc	63	16/05/19	LE MOULIN D'HERICOURT
Élancourt	Fonte	150	15/02/19	42 ALBERT EINSTEIN (Rue)
Élancourt			03/04/19	LAPEROUSE (Rue)
Élancourt	Pvc	63	25/06/19	4 SONNAL (Rue de)
Élancourt	Pvc	63	24/11/19	15 Place de l'Acre
Élancourt	-	-	24/12/19	Ecole Mixte de la Villedie

Commune	Nature	Diamètre	Date	Adresse
Galluis	Fonte	70	24/04/19	11 TUILERIE (Rue de la)
Galluis	Fonte	150	03/05/19	4 MAIRIE (Rue de la)
Gambais	-	-	18/07/19	82 Route de Saint-Côme
Gambais	Acier	80	02/10/19	Réseau communal de Gambais - 7802000101
Gambais	Acier	80	25/10/19	363 Avenue de Neuville
Gambaiseuil	Pvc	63	01/02/19	4 SAINT-LEGER EN YVELINES (Route de)
Garancières	Fonte	125	15/01/19	16 GARE (Route de la)
Garancières	Fonte	125	06/02/19	16 GARE (Route de la)
Garancières	Fonte	150	22/05/19	22 VILLIERS-LE-MAHIEU (Route de)
Garancières	Fonte	150	06/09/19	22 Route de Villiers le Mahieu
Garancières	Pvc	110	02/10/19	2 Rue du Stade
Garancières	Fonte	150	09/11/19	16 Route de Villiers le Mahieu
Garancières	Pvc	110	06/12/19	Rue du Stade
Garancières	Fonte	150	17/12/19	22 Route de Villiers le Mahieu
Grosrouvre	Fonte	100	29/06/19	3 TROCHE (Route de la)
Jouars-Pontchartrain	Inconnu	0	28/01/19	1 CLOS DE LA MOTTE (Residence du)
Jouars-Pontchartrain	Pvc	63	13/03/19	25 CHARLES BAUDELAIRE (Square)
Jouars-Pontchartrain	Fonte	100	21/11/19	Rue de la Bonde
La Queue-les-Yvelines	Pvc	63	23/05/19	8 route de galluis
La Queue-les-Yvelines	Fonte	150	21/11/19	Chemin de la Butte des Moulins
Le Mesnil-Saint-Denis	Amiante ciment	80	25/02/19	46 BLAISE PASCAL (Rue)
Le Mesnil-Saint-Denis	Pvc	63	01/03/19	6 PENSEES (Place des)
Le Mesnil-Saint-Denis	Pvc	63	10/05/19	N°14 Place des PROVINCIALES
Le Mesnil-Saint-Denis	Pvc	110	05/06/19	24 PEUPLIERS (Avenue des)
Le Mesnil-Saint-Denis	Fonte	150	10/07/19	2 Avenue Port Royal des Champs
Le Mesnil-Saint-Denis	Pvc	140	02/09/19	9 Place Henri IV
Le Mesnil-Saint-Denis	Amiante ciment	80	03/10/19	47 Rue Jean Racine
Le Mesnil-Saint-Denis	-	-	28/12/19	8 Avenue des Peupliers
Le Perray-en-Yvelines	Fonte	125	20/07/19	9 Rue de la Touche
Le Perray-en-Yvelines	-	-	05/10/19	18 Rue de la Touche
Le Perray-en-Yvelines	Pvc	63	10/11/19	9 Allee du Coq de Bruyere
Le Tremblay-sur-Mauldre	Fonte	150	07/02/19	22 GENERAL CHARLES DE GAULLE (Rue du)
Le Tremblay-sur-Mauldre	Pvc	110	18/02/19	12 LE TAILLIS (Residence)
Le Tremblay-sur-Mauldre	Pvc	90	19/03/19	D34
Le Tremblay-sur-Mauldre	Pvc	110	03/06/19	N°7 Residence LE TAILLIS
Le Tremblay-sur-Mauldre	Fonte	150	18/06/19	43 GENERAL CHARLES DE GAULLE (Rue du)
Le Tremblay-sur-Mauldre	Fonte	150	31/10/19	43 GENERAL CHARLES DE GAULLE (Rue du)
Le Tremblay-sur-Mauldre	Polyéthylène	63	20/11/19	impasse des poirers
Le Tremblay-sur-Mauldre	Fonte	150	05/12/19	1 t Rue du Pavé
Les Essarts-le-Roi	Acier	125	22/01/19	18 11 NOVEMBRE (Rue du)
Les Essarts-le-Roi	Fonte	60	08/02/19	N°52 Rue d' AUFFARGIS

Commune	Nature	Diamètre	Date	Adresse
Les Essarts-le-Roi	Fonte	60	19/02/19	16 AUFFARGIS (Rue d')
Les Essarts-le-Roi	Pvc	110	13/05/19	5 MARE DE L'EGLISE (Rue de la)
Les Essarts-le-Roi	Pvc	63	27/05/19	3 AUVERGNE (Rue d')
Les Essarts-le-Roi	Fonte	150	19/06/19	12 FORET (Rue de la)
Les Essarts-le-Roi	Pvc	110	15/07/19	31 Rue du Four à Briques
Les Essarts-le-Roi	Pvc	110	22/08/19	5 Rue de l'Ile de France
Les Essarts-le-Roi	-	-	07/09/19	15 Rue Georges Clémenceau
Les Essarts-le-Roi	Pvc	160	08/09/19	24 Rue du Petit Pont
Les Essarts-le-Roi	Fonte	150	30/09/19	Rue de la Forêt
Lévis-Saint-Nom	Amiante ciment	150	17/04/19	18 PORTE DOREE (Rue de la)
Lévis-Saint-Nom	Pvc	110	07/05/19	1 CHENES (Rue des)
Lévis-Saint-Nom	Pvc	110	05/08/19	Réseau communal de Lévis-Saint-Nom -
Lévis-Saint-Nom	Amiante ciment	150	30/08/19	24 Rue de la Porte Dorée
Lévis-Saint-Nom	Fonte	125	04/09/19	8 Rue de la Porte Dorée
Lévis-Saint-Nom	-	-	19/09/19	12 Chemin Departemental 58
Lévis-Saint-Nom	Pvc	110	27/11/19	Rue des Chataigniers
Magny-les-Hameaux	Fonte	60	24/01/19	4 PAUL VAILLANT COUTURIER (Rue)
Magny-les-Hameaux	Acier	125	13/02/19	39 JOSEPH LEMARCHAND (Rue)
Magny-les-Hameaux	Fonte	150	29/06/19	4 VERSAILLES (Route de)
Magny-les-Hameaux	Acier	125	16/08/19	3 Rue Gabriel Péri
Magny-les-Hameaux	Acier	100	11/09/19	2 Chemin de la Source,78117,Châteaufort
Magny-les-Hameaux	-	-	13/09/19	6 Route de Versailles
Magny-les-Hameaux	Fonte	100	30/11/19	1 Rue Joseph Lemarchand
Magny-les-Hameaux	Fonte	60	02/12/19	2 Impasse Bouchard de Marly
Marcq	Fonte	60	21/01/19	5 ENFER (Chemin de l')
Marcq	Fonte	80	07/05/19	1 FONTENELLES (Rue)
Mareil-le-Guyon	-	-	21/08/19	1,1 Route de la Garenne
Maulette	Pvc	63	08/02/19	15 RUE DE L'OPTON
Maulette	Pvc	110	18/02/19	2 POMMERAIE (Rue de la)
Maulette	Fonte	150	26/03/19	2 ABREUVOIRS (Rue des)
Maulette	Pvc	90	09/04/19	1 CALVILLE (Rue des)
Maulette	Pvc	63	24/04/19	10 CHAMPAGNE (Rue de)
Maulette	Acier	80	09/05/19	NORMAND (Chemin)
Maulette			08/06/19	21 GERARD ANNEL (Avenue)
Maulette	Fonte	150	24/06/19	2 ABREUVOIRS (Rue des)
Maulette	Pvc	90	11/07/19	1 Rue de la Pommeraie
Méré	Pvc	63	04/03/19	D912
Méré	Pvc	63	31/05/19	12 BUTTE AUX GRAVIERS (Rue de la)
Millemont	Fonte	150	26/11/19	8 Place Maurice Richard
Milon-la-Chapelle	Acier	100	14/02/19	1 BUISSONS (Route des)
Montainville	Acier	350	21/05/19	D191
Montainville	Fonte	100	10/09/19	123 bis Rue de Maule
Montfort-l'Amaury	Fonte	100	18/03/19	11 AMAURY (Rue)
Montfort-l'Amaury			29/06/19	4 CHATEAU GAILLARD (Rue de)
Neauphle-le-Vieux	Acier	50	02/12/19	Chemin du Vieux Moulin
Orgerus	Fonte	100	31/01/19	42 MOUTIER (Rue de)
Osmoy	Fonte	150	02/11/19	1 Place du château
Rosay	Acier	250	29/04/19	0 GRESLANDS (Chemin des)
Rosay	Acier	250	02/05/19	0 GRESLANDS (Chemin des)
Rosay	Fonte	60	10/09/19	7 Rue de la Madeleine

Commune	Nature	Diamètre	Date	Adresse
Rosay	Fonte	150	26/10/19	31 Rue de Saint-corentin
Saint-Germain-de-la-Grange	Fonte	150	12/04/19	19 VICTOR HUGO (Avenue)
Saint-Germain-de-la-Grange	Fonte	150	30/07/19	2 BIS Rue du Bas Chatron
Saint-Lambert	Pvc	90	11/02/19	MADELEINE (Route de la)
Saint-Martin-des-Champs	Fonte	80	02/08/19	7 Chemin de Corbeville
Saint-Martin-des-Champs	Fonte	80	10/12/19	Chemin de la Menagerie
Saint-Rémy-l'Honoré	Pvc	90	02/01/19	0 FOURMIS (Rue des)
Saint-Rémy-l'Honoré	Pvc	110	01/02/19	5 MOULIN (Rue du)
Saint-Rémy-l'Honoré	Fonte	100	01/02/19	BEAUVAIS
Saint-Rémy-l'Honoré	Pvc	110	20/03/19	10 LONG DES BOIS (Rue du)
Saint-Rémy-l'Honoré	Pvc	110	18/04/19	31 PATIS (Rue des)
Saint-Rémy-l'Honoré	Pvc	110	26/04/19	10 MOULIN (Rue du)
Saint-Rémy-l'Honoré	Pvc	63	24/06/19	14 SAINT-NICOLAS (Rue)
Saint-Rémy-l'Honoré	Pvc	110	02/08/19	3 Rue de la Plaine
Saint-Rémy-l'Honoré	Pvc	110	14/08/19	Chemin de Beauvais
Saint-Rémy-l'Honoré	Fonte	150	30/08/19	10 Rue de Long des Bois
Saint-Rémy-l'Honoré	-	-	05/09/19	15 bis Rue de la Borne
Saint-Rémy-l'Honoré	Pvc	110	22/11/19	4 Rue du Moulin
Saint-Rémy-l'Honoré	Fonte	60	23/11/19	46 Rue de Long des Bois
Tacoignières	Fonte	250	03/10/19	69 Grande Rue
Tacoignières	Pvc	63	04/10/19	80 bis Grande Rue
Tacoignières	Pvc	63	04/11/19	10 Rue des Houx
Thoiry	Pvc	90	12/03/19	1 VERT (Chemin)
Thoiry	Pvc	63	08/08/19	25 Allée des Châtaigniers
Vicq	Pvc	90	13/11/19	22 Grande Rue
Vieille-Église-en-Yvelines	Acier	80	20/05/19	3 FORGES (Chemin des)
Vieille-Église-en-Yvelines	Acier	80	14/06/19	1 CLOS (Chemin des)
Vieille-Église-en-Yvelines	Pvc	50	19/08/19	11 Route de l'Etang de la Tour
Villiers-le-Mahieu	Fonte	125	11/09/19	22 Rue des Noyers
Villiers-le-Mahieu	Fonte	125	10/12/19	2 Route de Garancieres
Villiers-le-Mahieu	Pvc	50	13/12/19	2 a Chemin du Parc

Synthèse des fuites/casses réparées sur branchements

Commune	Nombre de casse/fuites réparées
Andelu	1
Auteuil	1
Autouillet	1
Bazainville	3
Bazoches-sur-Guyonne	2
Béhoust	1
Beynes	6
Élancourt	18
Galluis	5
Gambais	3
Garancières	3
Goupillières	1
Grosrouvre	2
Jouars-Pontchartrain	7
Le Mesnil-Saint-Denis	6
Le Perray-en-Yvelines	12
Le Tremblay-sur-Mauldre	1
Les Essarts-le-Roi	3
Les Mesnuls	2
Lévis-Saint-Nom	3
Magny-les-Hameaux	6
Marcq	4
Mareil-sur-Mauldre	1
Maulette	3
Méré	3
Montfort-l'Amaury	2
Neauphle-le-Vieux	1
Osmoy	1
Richebourg	4
Rosay	6
Saint-Forget	3
Saint-Martin-des-Champs	1
Saint-Rémy-l'Honoré	6
Tacoignières	2
Thoiry	2
Vieille-Église-en-Yvelines	1
Villiers-le-Mahieu	1
Total	**128**

Détails des fuites/casses réparées sur branchements

Commune	Date	Adresse
Andelu	27/11/19	Route de Marcq
Auteuil	10/05/19	N°20 BIS GRANDE RUE
Autouillet	23/01/19	N°3 Route de BOISSY
Bazainville	08/10/19	Chemin du Grand Pré
Bazainville	16/11/19	13 Rue de la Fontaine
Bazainville	09/12/19	9 Route de Gambais
Bazoches-sur-Guyonne	19/06/19	15 PINSONNIERE (Chemin de la)
Bazoches-sur-Guyonne	09/12/19	9 Chemin de la Pinsonnière

Commune	Date	Adresse
Béhoust	20/06/19	12 PIMARDIERE (Chemin de la)
Beynes	02/04/19	10 PROVENCE (Rue de)
Beynes	05/04/19	D119
Beynes	04/06/19	1 TILLEULS (Rue des)
Beynes	23/09/19	21 Avenue de Mortemai
Beynes	29/10/19	121 Rue de Maule
Beynes	15/11/19	30 Rue de la Maladrerie
Élancourt	05/02/19	N°4 Rue des TOURTERELLES
Élancourt	04/03/19	5 MAUVE (Rue)
Élancourt	11/03/19	1 LOUIS RENAULT (Place)
Élancourt	15/03/19	N°4 Place HENRI DUNANT
Élancourt	03/04/19	N°21 Rue de BURES
Élancourt	16/05/19	12 MARIE CURIE (Rue)
Élancourt	03/06/19	N°38 Place PHILIPPE LE BEL
Élancourt	02/07/19	0 19 MARS 1962 (Boulevard du)
Élancourt	03/07/19	5 COMMANDANT LOUIS BOUCHET (Rue du)
Élancourt	04/07/19	angle rue des ténèbres / allée des noisetiers.
Élancourt	08/07/19	20 Résidence les Nouveaux Horizons
Élancourt	18/07/19	6 LA MUETTE
Élancourt	19/07/19	32 Avenue Paul Cézanne
Élancourt	09/09/19	36 Rue de Blanquefort
Élancourt	25/09/19	51 route de montfort
Élancourt	27/09/19	1 Impasse Raoul Dufy
Élancourt	10/10/19	33 Residence les Nouveaux Horizons
Élancourt	21/11/19	45 Avenue de la Petite Villedieu
Galluis	12/02/19	N°6 Impasse des SOURCES
Galluis	25/02/19	N°4 Allee du BERTHE HENRI LOT 11
Galluis	19/03/19	N°19 Rue de la MAIRIE (
Galluis	19/03/19	N°4 Rue de la HEDERAIE
Galluis	05/09/19	14 Rue des Chevrefeuilles
Gambais	04/04/19	N°4 BIS Chemin de RACONIS
Gambais	20/09/19	Réseau communal de Gambais
Gambais	22/10/19	Route du Boulay
Garancières	11/01/19	N°38 Rue LOUIS BELLAN
Garancières	13/02/19	N°8 Chemin AUX BOEUFS
Garancières	11/12/19	7 Rue du Pre Beranger
Goupillières	31/05/19	Rue DUCHESNE BAZONNAIS
Grosrouvre	30/06/19	1 TROCHE (Route de la)
Grosrouvre	25/09/19	81 bis Route de la Troche
Jouars-Pontchartrain	07/02/19	N°150 Rue des ROCHES
Jouars-Pontchartrain	13/03/19	1 BORDES (Rue des)
Jouars-Pontchartrain	13/03/19	9 LE PARC DES BORDES (Residence)
Jouars-Pontchartrain	20/05/19	33 PARIS (Route de)
Jouars-Pontchartrain	20/08/19	24 Square Paul Verlaine
Jouars-Pontchartrain	27/08/19	3 Rue Alfred de Musset
Jouars-Pontchartrain	21/10/19	60 ROUTE DE PARIS 21 DOMAINE DE PONTCHARTRAIN
Le Mesnil-Saint-Denis	17/01/19	N°16 Rue HENRI LE BRET
Le Mesnil-Saint-Denis	06/05/19	4 FORT MANOIR (Rue du)
Le Mesnil-Saint-Denis	18/06/19	Rue du LAC AUX BELLES (à 25 m du n°74)
Le Mesnil-Saint-Denis	21/08/19	4 Rue des Taillandiers

Commune	Date	Adresse
Le Mesnil-Saint-Denis	03/12/19	chemin de la minière
Le Mesnil-Saint-Denis	04/12/19	2 Avenue de Montfort
Le Perray-en-Yvelines	28/01/19	2 RUE DU ROSEAU
Le Perray-en-Yvelines	04/02/19	N°59 Rue des SEQUOIAS
Le Perray-en-Yvelines	05/04/19	N°26 Rue du PONT TARAULT
Le Perray-en-Yvelines	14/05/19	N°5 Rue du PETIT PAS
Le Perray-en-Yvelines	14/06/19	11 ter VIEUX MOULIN (Chemin du)
Le Perray-en-Yvelines	05/07/19	82 CHARTRES (Route de)
Le Perray-en-Yvelines	10/07/19	10 GRANDE RUE VERTE
Le Perray-en-Yvelines	17/07/19	46 Grand-Rue Verte
Le Perray-en-Yvelines	13/09/19	37 Rue de la Porte Moutonniere
Le Perray-en-Yvelines	18/10/19	33 Grande Rue Verte
Le Perray-en-Yvelines	06/11/19	32 Rue de la Porte Moutonniere
Le Perray-en-Yvelines	12/11/19	4 Allee des Haphleries
Le Tremblay-sur-Mauldre	05/11/19	12 Rue du Pavé
Les Essarts-le-Roi	08/07/19	RTE NATIONALE 10
Les Essarts-le-Roi	02/09/19	70 Rue de la Bourbonnerie
Les Essarts-le-Roi	29/10/19	2 Allee des Fontaines
Les Mesnuls	12/04/19	25 BEAUREGARD (Rue de)
Les Mesnuls	12/12/19	8 Rue Montorgueil
Lévis-Saint-Nom	21/05/19	N°54 Rue de MAUREGARD
Lévis-Saint-Nom	02/07/19	12 PLAINE (Impasse de la)
Lévis-Saint-Nom	23/10/19	83 Rue du Four à Briques
Magny-les-Hameaux	31/05/19	34 ERABLES (Allee des)
Magny-les-Hameaux	22/07/19	15 Rue Gabriel Péri
Magny-les-Hameaux	01/08/19	32 Rue Antoine le Maistre
Magny-les-Hameaux	16/10/19	16 Allée du Pré Bonnard
Magny-les-Hameaux	29/10/19	31 Rue Joseph Lemarchand
Magny-les-Hameaux	07/11/19	25 Rue Philippe de Champaigne
Marcq	07/03/19	16 GRANDE RUE
Marcq	29/08/19	3 Rue Grande
Marcq	06/11/19	Rue d'Andelu
Marcq	11/12/19	9 Rue de Montfort
Mareil-sur-Mauldre	30/12/19	1 Rue Noblet Gandon
Maulette	20/06/19	2TER route de Rambouillet
Maulette	11/07/19	9 Rue des Calville
Maulette	12/07/19	2 Rue des Reinettes
Méré	09/04/19	42 LEON CRETE (Avenue)
Méré	12/04/19	13 GALLUIS (Rue de)
Méré	23/08/19	9 Rue du Colombier
Montfort-l'Amaury	28/01/19	N°7 BIS Avenue du GENERAL DE GAULLE
Montfort-l'Amaury	25/09/19	5 Rue du Vert Galant
Neauphle-le-Vieux	29/03/19	5 ARDILLIERE (Rue de l')
Osmoy	02/10/19	Chemin à Dramard
Richebourg	18/01/19	2 SABLONS (Rue des)
Richebourg	12/03/19	1 SAINT-GEORGES (Rue)
Richebourg	28/05/19	12 HOUDAN (Route de)
Richebourg	12/12/19	58 ter Route de Tacoignières
Rosay	05/06/19	Chemin des Greslands (Maison à coté de la station)
Rosay	18/06/19	5 MADELEINE (Rue de la)

Commune	Date	Adresse
Rosay	10/09/19	7 Rue de la Madeleine
Rosay	12/09/19	1 Rue de la Madeleine
Rosay	23/12/19	7 Rue du Moulin Neuf,
Rosay	31/12/19	Chemin des Greslands (Maison à coté de la station)
Saint-Forget	16/01/19	1 RONCERIE (Rue de la)
Saint-Forget	12/03/19	19 SOURCES (Rue des)
Saint-Forget	11/08/19	4 Allee de la Grand Piece
Saint-Martin-des-Champs	14/05/19	N°20 Chemin de SAINT-CORENTIN
Saint-Rémy-l'Honoré	23/03/19	4 GATINES (Rue des)
Saint-Rémy-l'Honoré	08/07/19	1 Rue des Vignes
Saint-Rémy-l'Honoré	03/09/19	44 Rue de Long des Bois
Saint-Rémy-l'Honoré	17/10/19	4 Rue des Gatines
Saint-Rémy-l'Honoré	03/12/19	10 Allée de la Pépinière
Saint-Rémy-l'Honoré	09/12/19	28 Rue des Pâtis
Tacoignières	05/08/19	33 Grande Rue
Tacoignières	12/08/19	7 Rue de Tesse
Thoiry	18/03/19	N°15 Rue BENOISTE
Thoiry	19/11/19	30 Rue de la Porte Saint Martin
Vieille-Église-en-Yvelines	01/07/19	Réseau d'eau potable La Vieille Eglise en Yvelines
Villiers-le-Mahieu	20/08/19	12 Rue des Clos

Synthèse des interventions d'entretien des équipements et accessoires sur le réseau

Commune	Nature	Nombre d'intervention d'entretien
Andelu	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	1
Andelu	Manoeuvre de vannes	3
Autouillet	Purge de réseau	1
Beynes	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	2
Beynes	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	2
Beynes	Manoeuvre de vannes	2
Élancourt	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	4
Élancourt	Manoeuvre de vannes	4
Élancourt	Purge de réseau	1
Flacourt	Manoeuvre de vannes	3
Flexanville	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	1
Gambais	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	4
Gambais	Manoeuvre de vannes	2
Gambais	Purge de réseau	3
Garancières	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	1
Garancières	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	1
Garancières	Manoeuvre de vannes	2
Garancières	Purge de réseau	1
Jouars-Pontchartrain	Manoeuvre de vannes	1

Commune	Nature	Nombre d'intervention d'entretien
Jouars-Pontchartrain	Purge de réseau	1
La Queue-les-Yvelines	Manoeuvre de vannes	1
La Queue-les-Yvelines	Purge de réseau	1
Le Mesnil-Saint-Denis	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	1
Le Mesnil-Saint-Denis	Manoeuvre de vannes	8
Le Mesnil-Saint-Denis	Vérification ponctuelle de vanne	1
Le Perray-en-Yvelines	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	1
Le Perray-en-Yvelines	Manoeuvre de vannes	1
Le Tremblay-sur-Mauldre	Manoeuvre de vannes	1
Les Essarts-le-Roi	Manoeuvre de vannes	5
Les Essarts-le-Roi	Purge de réseau	1
Lévis-Saint-Nom	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	1
Lévis-Saint-Nom	Purge de réseau	1
Magny-les-Hameaux	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	1
Magny-les-Hameaux	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	1
Marcq	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	2
Marcq	Manoeuvre de vannes	1
Marcq	Purge de réseau	1
Mareil-sur-Mauldre	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	4
Mareil-sur-Mauldre	Manoeuvre de vannes	2
Maulette	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	1
Maulette	Manoeuvre de vannes	1
Méré	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	1
Méré	Purge de réseau	1
Millemont	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	1
Milon-la-Chapelle	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	1
Milon-la-Chapelle	Purge de réseau	3
Montfort-l'Amaury	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	1
Montfort-l'Amaury	Manoeuvre de vannes	1
Neauphle-le-Vieux	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	3
Orgerus	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	1
Osmoy	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	1
Prunay-le-Temple	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	1
Rosay	Manoeuvre de vannes	1
Saint-Forget	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	2

Commune	Nature	Nombre d'intervention d'entretien
Saint-Germain-de-la-Grange	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	1
Saint-Lambert	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	1
Saint-Martin-des-Champs	Manoeuvre de vannes	1
Saint-Rémy-l'Honoré	Manoeuvre de vannes	3
Tacoignières	Manoeuvre de vannes	1
Thoiry	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	1
Vicq	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	1
Total		**104**

Détail des interventions d'entretien des équipements et accessoires sur le réseau

Commune	Nature	Date	Adresse
Andelu	Manoeuvre de vannes	24/05/19	3 MARCQ (Route de)
Andelu	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	28/05/19	1 GRANDE RUE
Andelu	Manoeuvre de vannes	29/05/19	1 GRANDE RUE
Andelu	Manoeuvre de vannes	04/06/19	3 MARCQ (Route de)
Autouillet	Purge de réseau	02/08/19	Sente du Bois de Villeneuve,78770,Autouillet
Beynes	Manoeuvre de vannes	11/01/19	19 REPUBLIQUE (Rue de la)
Beynes	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	05/02/19	0807 Bâche de Beynes - La Couperie
Beynes	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	05/02/19	0665 Comptage CS093 & stabilisateur de Beynes Bourg secours
Beynes	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	22/05/19	N°7 Rue des VERGERS
Beynes	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	21/06/19	61 MAULE (Rue de)
Beynes	Manoeuvre de vannes	22/11/19	Rue de Maule,78650,Beynes
Élancourt	Manoeuvre de vannes	21/01/19	RPT GUSTAVE DORE
Élancourt	Manoeuvre de vannes	28/01/19	RPT GUSTAVE DORE
Élancourt	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	15/02/19	81 ALBERT EINSTEIN (Rue)
Élancourt	Manoeuvre de vannes	20/02/19	21 ALBERT EINSTEIN (Rue)
Élancourt	Manoeuvre de vannes	01/03/19	1 MUETTE (Place de la)
Élancourt	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	25/07/19	3 Rue des Pinsons,78990,Élancourt
Élancourt	Purge de réseau	07/08/19	1 Allée Rosa Bonheur,78990,Élancourt
Élancourt	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	05/09/19	16 Chemin de la Julienne,78990,Élancourt
Élancourt	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	23/10/19	32 Residence les Nouveaux Horizons,78990,Élancourt
Flacourt	Manoeuvre de vannes	26/09/19	10 Chemin des Jardins d'Auvray,78200,Flacourt
Flacourt	Manoeuvre de vannes	30/09/19	10 Chemin des Jardins d'Auvray,78200,Flacourt
Flacourt	Manoeuvre de vannes	17/10/19	78234RE00002,Réseau communal de Flacourt - 7802000101

Commune	Nature	Date	Adresse
Flexanville	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	10/04/19	3 VIGNES (Rue des)
Gambais	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	29/01/19	0630 Stabilisateur de pression & CS059 du Boulay
Gambais	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	31/01/19	0629 Stabilisateur de pression & CS058 de Gambais-Perdreauville
Gambais	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	18/02/19	0630 Stabilisateur de pression & CS059 du Boulay
Gambais	Purge de réseau	29/03/19	101 SAINT-COME (Route de)
Gambais	Purge de réseau	03/04/19	28 MONT MUCET (Route de)
Gambais	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	12/04/19	0628 Réducteur de pression de Gambais Neuville
Gambais	Purge de réseau	19/07/19	82 Route de Saint-Côme,78950,Gambais
Gambais	Manoeuvre de vannes	25/09/19	3 Sente aux Ânes,78950,Gambais
Gambais	Manoeuvre de vannes	01/10/19	2 Route de Grosrouvre,78950,Gambais
Garancières	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	31/01/19	0654 Comptage CS049 & stabilisateur du Chemin Vert à Garancières
Garancières	Purge de réseau	19/03/19	1 PIQUETTE (Rue de la)
Garancières	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	22/05/19	2 GRENOUILLES (Chemin des)
Garancières	Manoeuvre de vannes	02/10/19	2 Rue du Stade,78890,Garancières
Garancières	Manoeuvre de vannes	21/11/19	Rue du Pre Beranger,78890,Garancières
Jouars-Pontchartrain	Purge de réseau	19/04/19	3 ETANG (Clos de l')
Jouars-Pontchartrain	Manoeuvre de vannes	20/11/19	Rue de la Bonde,78760,Jouars-Pontchartrain
La Queue-les-Yvelines	Purge de réseau	05/04/19	55 NATIONALE (Rue)
La Queue-les-Yvelines	Manoeuvre de vannes	20/11/19	3 Chemin de la Butte des Moulins,78940,La Queue-les-Yvelines
Le Mesnil-Saint-Denis	Manoeuvre de vannes	12/02/19	29 FORT MANOIR (Rue du)
Le Mesnil-Saint-Denis	Manoeuvre de vannes	14/02/19	29 FORT MANOIR (Rue du)
Le Mesnil-Saint-Denis	Manoeuvre de vannes	20/02/19	4 FORT MANOIR (Rue du)
Le Mesnil-Saint-Denis	Manoeuvre de vannes	19/03/19	MONTFORT (Avenue de)
Le Mesnil-Saint-Denis	Manoeuvre de vannes	21/03/19	MONTFORT (Avenue de)
Le Mesnil-Saint-Denis	Vérification ponctuelle de vanne	31/05/19	55 RAYMOND BERRURIER (Rue)
Le Mesnil-Saint-Denis	Manoeuvre de vannes	13/06/19	0 LES GRANDS AMBESIS
Le Mesnil-Saint-Denis	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	14/06/19	1 PAIX (Avenue de la)
Le Mesnil-Saint-Denis	Manoeuvre de vannes	10/07/19	2 Avenue Port Royal des Champs,78320,Le Mesnil-Saint-Denis
Le Mesnil-Saint-Denis	Manoeuvre de vannes	25/07/19	30 Avenue Habert de Montmort,78320,Le Mesnil-Saint-Denis
Le Perray-en-Yvelines	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	11/02/19	0608 Comptages VE012 & VE154 & AE013 Perray
Le Perray-en-Yvelines	Manoeuvre de vannes	09/11/19	4 Allee des Haphleries,78610,Le Perray-en-Yvelines
Le Tremblay-sur-Mauldre	Manoeuvre de vannes	24/10/19	9 Rue du Général de Gaulle,78490,Le Tremblay-sur-Mauldre

Commune	Nature	Date	Adresse
Les Essarts-le-Roi	Purge de réseau	17/05/19	0 MONTMORT (Ferme de)
Les Essarts-le-Roi	Manoeuvre de vannes	31/05/19	0 RTE NATIONALE 10
Les Essarts-le-Roi	Manoeuvre de vannes	11/06/19	0 RTE NATIONALE 10
Les Essarts-le-Roi	Manoeuvre de vannes	24/09/19	54 Rue de l'Artoire,78690,Les Essarts-le-Roi
Les Essarts-le-Roi	Manoeuvre de vannes	30/12/19	RN 10,78690,Les Essarts-le-Roi
Les Essarts-le-Roi	Manoeuvre de vannes	30/12/19	RN 10,78690,Les Essarts-le-Roi
Lévis-Saint-Nom	Purge de réseau	22/10/19	85 Rue du Four à Briques,78690,Les Essarts-le-Roi
Lévis-Saint-Nom	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	28/10/19	78 Rue de Mauregard,78320,Lévis-Saint-Nom
Magny-les-Hameaux	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	01/02/19	0660 Comptage CS024 & stabilisateur rue des Pommiers Magny les Hameaux
Magny-les-Hameaux	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	03/07/19	N°9 Allee des TILLEULS
Marcq	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	13/02/19	0039 Surpression en ligne de Marcq
Marcq	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	13/02/19	0039 Surpression en ligne de Marcq
Marcq	Manoeuvre de vannes	07/03/19	16 GRANDE RUE
Marcq	Purge de réseau	13/08/19	26 Rue d'Autouillet,78770,Marcq
Mareil-sur-Mauldre	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	05/02/19	0001 Station de production des Bîmes
Mareil-sur-Mauldre	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	05/02/19	0645 Stabilisateur de pression de Mareil sur Mauldre Pouillard
Mareil-sur-Mauldre	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	11/02/19	0001 Station de production des Bîmes
Mareil-sur-Mauldre	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	15/02/19	0001 Station de production des Bîmes
Mareil-sur-Mauldre	Manoeuvre de vannes	22/03/19	0619 Réducteur de pression de Mareil sur Mauldre
Mareil-sur-Mauldre	Manoeuvre de vannes	04/10/19	2 bis Route de Rambouillet,78124,Montainville
Maulette	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	24/05/19	23 OPTON (Rue de l')
Maulette	Manoeuvre de vannes	26/06/19	6 CALVILLE (Rue des)
Méré	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	12/02/19	0011 Surpression & bâche de Egremont
Méré	Purge de réseau	26/06/19	0 LEON CRETE (Avenue)
Millemont	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	16/04/19	2 RUE GEORGES BEJOT
Milon-la-Chapelle	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	01/02/19	0811 Bâche de Milon-la-Chapelle
Milon-la-Chapelle	Purge de réseau	31/05/19	1 RAVINE (Sentier de la)

Commune	Nature	Date	Adresse
Milon-la-Chapelle	Purge de réseau	13/06/19	RC51 Réseau d'eau potable de Milon la Chapelle
Milon-la-Chapelle	Purge de réseau	05/08/19	78406RE00002,Réseau communal de Milon-la-Chapelle - 7802000101
Montfort-l'Amaury	Manoeuvre de vannes	05/04/19	1 CHATEAU GAILLARD (Rue de)
Montfort-l'Amaury	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	20/08/19	8 Rue de Chantereine,78490,Montfort-l'Amaury
Neauphle-le-Vieux	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	30/01/19	0617 Stabilisateur de pression de Neauphle le Vieux
Neauphle-le-Vieux	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	30/01/19	0644 Stabilisateur de pression de Cressay
Neauphle-le-Vieux	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	31/01/19	0644 Stabilisateur de pression de Cressay
Orgerus	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	28/03/19	N°44 Rue de MOUTIER
Osmoy	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	04/02/19	0632 Stabilisateur de pression & CS038 d'Osmoy
Prunay-le-Temple	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	05/02/19	0643 Stabilisateur de pression de Prunay le Temple
Rosay	Manoeuvre de vannes	02/10/19	1 Boulevard de l'Europe,78790,Rosay
Saint-Forget	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	01/02/19	0659 Comptage CS021 & stabilisateur Saint Forget
Saint-Forget	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	11/08/19	0659 Comptage CS021 & stabilisateur Saint Forget
Saint-Germain-de-la-Grange	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	31/01/19	0658 Stabilisateur de pression & CS002 Saint Germain de la Grange Mairie
Saint-Lambert	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	01/02/19	0657 Comptage CS136 & stabilisateur Rue Port Royal Saint Lambert des Bois
Saint-Martin-des-Champs	Manoeuvre de vannes	03/10/19	1 Route de Thoiry,78790,Hargeville
Saint-Rémy-l'Honoré	Manoeuvre de vannes	19/03/19	0 BEAUVAIS
Saint-Rémy-l'Honoré	Manoeuvre de vannes	21/03/19	0 BEAUVAIS
Saint-Rémy-l'Honoré	Manoeuvre de vannes	13/08/19	Chemin de Beauvais,78690,Saint-Rémy-l'Honoré
Tacoignières	Manoeuvre de vannes	03/10/19	80 bis Grande Rue,78910,Tacoignières
Thoiry	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	20/08/19	4 bis Rue des Bruyères,78770,Thoiry
Vicq	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	31/01/19	0622 Stabilisateur de pression & CS097 de Vicq Mairie

LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Synthèse des interventions de maintenance 2ème niveau

Commune	Curatif	Préventif	Total
Auteuil	1	0	1
Bazainville	4	0	4
Beynes	2	0	2
Élancourt	1	0	1
Gambais	5	0	5
Jouars-Pontchartrain	4	0	4
Le Mesnil-Saint-Denis	1	0	1
Les Essarts-le-Roi	6	0	6
Les Mesnuls	1	0	1
Magny-les-Hameaux	1	0	1
Marcq	3	1	4
Mareil-sur-Mauldre	59	5	64
Méré	2	0	2
Milon-la-Chapelle	1	0	1
Neauphle-le-Vieux	3	0	3
Rosay	25	3	28
Saint-Martin-des-Champs	8	0	8
Saint-Rémy-l'Honoré	3	0	3
Thoiry	4	0	4
Total	**134**	**9**	**143**

Détail des interventions de maintenance 2ème niveau

Commune	Installation	Equipement	Date	Type
Auteuil	Comptage CS082 et CS083 Saint Santin vers Auteuil et retour	Comptage CS082 et CS083 Saint Santin vers Auteuil et retour	10/01/19	Curatif
Bazainville	Accélérateur de Bazainville	Accélérateur de Bazainville	18/02/19	Curatif
Bazainville	Accélérateur de Bazainville	Accélérateur de Bazainville	25/02/19	Curatif
Bazainville	Accélérateur de Bazainville	Télétransmission	12/03/19	Curatif
Bazainville	Accélérateur de Bazainville	Accélérateur de Bazainville	22/03/19	Curatif
Beynes	Bâche de Beynes - La Couperie	Bâche de Beynes - La Couperie	17/01/19	Curatif
Beynes	Bâche de Beynes - La Couperie	Bâche de Beynes - La Couperie	24/12/19	Curatif
Élancourt	Chloration sur réseau - Elancourt	Analyseur de chlore	12/12/19	Curatif
Gambais	Réservoir du Boulay	Réservoir du Boulay	21/08/19	Curatif
Gambais	Réservoir et chloration des Quatre Piliers	Réservoir et chloration des Quatre Piliers	23/08/19	Curatif
Gambais	Réservoir du Boulay	Télétransmission	14/10/19	Curatif
Gambais	Réservoir et chloration des Quatre Piliers	Réservoir et chloration des Quatre Piliers	26/12/19	Curatif
Gambais	Réservoir du Boulay	Réservoir du Boulay	26/12/19	Curatif
Jouars-Pontchartrain	Bâches du Bout des Clos - Maurepas	Bâches du Bout du Clos - Jouars Pontchartrain	15/03/19	Curatif

Commune	Installation	Equipement	Date	Type
Jouars-Pontchartrain	Bâches du Bout des Clos - Maurepas	Bâches du Bout du Clos - Jouars Pontchartrain	20/09/19	Curatif
Jouars-Pontchartrain	Production de Cressay - Villiers Saint Frédéric	Production de Cressay	29/10/19	Curatif
Jouars-Pontchartrain	Production de Cressay - Villiers Saint Frédéric	Production de Cressay	12/12/19	Curatif
Le Mesnil-Saint-Denis	Comptage CS018 CS019 Levis vers Mesnil Saint Denis et retour	Comptage CS018 et CS019 Levis vers Mesnil Saint Denis et ret	09/01/19	Curatif
Les Essarts-le-Roi	Réservoir des Essarts	Réservoir des Essarts	18/03/19	Curatif
Les Essarts-le-Roi	Réservoir des Essarts	Centrale d'alarme anti intrusion	19/04/19	Curatif
Les Essarts-le-Roi	Réservoir des Essarts	Tuyauterie vidange/trop plein	06/06/19	Curatif
Les Essarts-le-Roi	Réservoir des Essarts	Réservoir des Essarts	23/08/19	Curatif
Les Essarts-le-Roi	Réservoir des Essarts	Télétransmission	14/10/19	Curatif
Les Essarts-le-Roi	Réservoir des Essarts	Réservoir des Essarts	23/12/19	Curatif
Les Mesnuls	Surpression en ligne des Mesnuls	Télétransmission	20/09/19	Curatif
Magny-les-Hameaux	Comptage Morsang vers Magny	Comptage Morsang vers Magny	18/03/19	Curatif
Marcq	Réservoir de Saint Santin - Marcq	Tuyauterie refoulement-distribution Bîmes	04/06/19	Préventif
Marcq	Réservoir de Saint Santin - Marcq	Réservoir de Saint Santin - Marcq	22/08/19	Curatif
Marcq	Réservoir de Saint Santin - Marcq	Télétransmission	16/10/19	Curatif
Marcq	Réservoir de Saint Santin - Marcq	Réservoir de Saint Santin - Marcq	26/12/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Douche sécurité HCL	03/01/19	Préventif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	28/01/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	30/01/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	04/02/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	05/02/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Stabilisateur de pression et sectorisation vers Quatre Pigno	11/02/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	12/02/19	Préventif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	20/02/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	12/03/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	22/03/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	22/03/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	26/03/19	Curatif

Commune	Installation	Equipement	Date	Type
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	29/03/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Palan électrique sur monorail Anti-bélier	05/04/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Vanne électrique extraction pellets tour de décarbo	09/04/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Tuyauterie refoulement pompes	16/04/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Télétransmission	19/04/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Télésurveillance	24/04/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Vanne sortie eau traitée F2	25/04/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	LABORATOIRE	26/04/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Palan électrique sur monorail Anti-bélier	06/05/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	MICROSABLE	07/05/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Disjoncteur général Q1	07/05/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	13/05/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	DECARBONATATION CATALYTIQUE	14/05/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Compteur PT090 reprises Saint Santin	21/05/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Douche sécurité HCL	27/05/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Tour de Décarbonatation Catalytique	31/05/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Electrovanne commande extraction pellets	03/06/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	07/06/19	Préventif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Disjoncteur général Q1	17/06/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	20/06/19	Préventif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	21/06/19	Préventif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Vanne entrée eau de lavage filtre n°4	25/06/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	02/07/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Onduleur sur batterie	02/07/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	16/07/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	22/07/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	24/07/19	Curatif

Commune	Installation	Equipement	Date	Type
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Ozoneur	25/07/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	DECARBONATATION CATALYTIQUE	31/07/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Filtre sous pression Bicouche n°1	31/07/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Variateur Pompe Filtration N°4	09/08/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Sonde Conductivité Eau Traitée sortie tour	19/08/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Pompe doseuse soude décarbonatation n°2	20/08/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	30/08/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Conduite double peau Soude 30% (décarbonatation) vers point	30/08/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Vanne entrée micro-sable sur tour	11/09/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Vanne d'isolement injection microsable	11/10/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	14/10/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Pompe de reprise Saint Santin PS2	15/10/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	18/10/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	18/10/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	30/10/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	04/11/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	06/11/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	12/11/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	27/11/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	04/12/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	10/12/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Ozoneur	11/12/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	13/12/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	EXHAURE	24/12/19	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Bâche de Mareil sur Mauldre	Bâche de Mareil sur Mauldre	24/12/19	Curatif
Méré	Surpression et bâche de Egremont	Surpression et bâche de Egremont	06/02/19	Curatif
Méré	Surpression et bâche de Egremont	Télétransmission	13/12/19	Curatif

Commune	Installation	Equipement	Date	Type
Milon-la-Chapelle	Bâche de Milon-la-Chapelle	Bâche de Milon-la-Chapelle	23/12/19	Curatif
Neauphle-le-Vieux	Analyseur de Fer de Cressay	Analyseur de Fer de Cressay	07/05/19	Curatif
Neauphle-le-Vieux	Analyseur de Fer de Cressay	Télésurveillance	22/05/19	Curatif
Neauphle-le-Vieux	Analyseur de Fer de Cressay	Analyseur de Fer de Cressay	20/08/19	Curatif
Rosay	Forage et station de production de Rosay	Forage et station de production de Rosay	02/01/19	Préventif
Rosay	Forage et station de production de Rosay	Pompe de lavage CAG	02/01/19	Préventif
Rosay	Forage de Rosay 1	Forage de Rosay 1	23/01/19	Curatif
Rosay	Forage de Rosay 1	Forage de Rosay 1	23/01/19	Curatif
Rosay	Forage et station de production de Rosay	Pompe de reprise n°3	22/02/19	Curatif
Rosay	Forage et station de production de Rosay	Pompe doseuse acide n°1	25/02/19	Curatif
Rosay	Forage et station de production de Rosay	Forage et station de production de Rosay	14/03/19	Curatif
Rosay	Forage et station de production de Rosay	ACIDE CHLORHYDRIQUE	15/03/19	Curatif
Rosay	Forage et station de production de Rosay	Forage et station de production de Rosay	05/04/19	Curatif
Rosay	Forage et station de production de Rosay	Pompe de reprise n°3	08/04/19	Curatif
Rosay	Forage et station de production de Rosay	Forage et station de production de Rosay	12/04/19	Curatif
Rosay	Forage et station de production de Rosay	Electrovanne analyse sur eau décarbonatée	26/04/19	Curatif
Rosay	Forage et station de production de Rosay	Pompe doseuse acide n°2	26/04/19	Curatif
Rosay	Forage et station de production de Rosay	Télégestion générale	17/05/19	Préventif
Rosay	Forage de Rosay 1	Compteur Agence PT160 Forage de Rosay 1	23/05/19	Curatif
Rosay	Forage et station de production de Rosay	Pompe doseuse acide n°2	31/05/19	Curatif
Rosay	Forage et station de production de Rosay	Vanne refoulement Eau Brute entrée tour	05/06/19	Curatif
Rosay	Forage et station de production de Rosay	Forage et station de production de Rosay	25/06/19	Curatif
Rosay	Forage et station de production de Rosay	Réducteur de Pression alimentation adoucisseur	01/08/19	Curatif
Rosay	Forage et station de production de Rosay	Forage et station de production de Rosay	13/08/19	Curatif
Rosay	Forage et station de production de Rosay	Filtre bicouche sous pression n°1	16/08/19	Curatif
Rosay	Forage et station de production de Rosay	Pompe forage n°1	11/09/19	Curatif
Rosay	Forage et station de production de Rosay	Forage et station de production de Rosay	16/09/19	Curatif
Rosay	Forage et station de production de Rosay	Forage et station de production de Rosay	27/09/19	Curatif
Rosay	Forage et station de production de Rosay	Filtre bicouche sous pression n°1	28/10/19	Curatif

Commune	Installation	Equipement	Date	Type
Rosay	Forage et station de production de Rosay	Pompe Eau Brute alimentation décarbonatation n°2	31/10/19	Curatif
Rosay	Forage et station de production de Rosay	Pompe forage n°1	15/11/19	Curatif
Rosay	Forage et station de production de Rosay	Forage et station de production de Rosay	10/12/19	Curatif
Saint-Martin-des-Champs	Réservoir et accélérateur de Saint Martin des Champs	Réservoir et accélérateur de Saint Martin des Champs	15/02/19	Curatif
Saint-Martin-des-Champs	Réservoir et accélérateur de Saint Martin des Champs	Accélérateur de Saint Martin des Champs	06/03/19	Curatif
Saint-Martin-des-Champs	Réservoir et accélérateur de Saint Martin des Champs	Armoire accélérateur	14/03/19	Curatif
Saint-Martin-des-Champs	Réservoir et accélérateur de Saint Martin des Champs	Armoire accélérateur	05/06/19	Curatif
Saint-Martin-des-Champs	Réservoir et accélérateur de Saint Martin des Champs	Réservoir et accélérateur de Saint Martin des Champs	19/06/19	Curatif
Saint-Martin-des-Champs	Réservoir et accélérateur de Saint Martin des Champs	Analyseur de chlore	27/06/19	Curatif
Saint-Martin-des-Champs	Réservoir et accélérateur de Saint Martin des Champs	Réservoir et accélérateur de Saint Martin des Champs	22/08/19	Curatif
Saint-Martin-des-Champs	Réservoir et accélérateur de Saint Martin des Champs	Réservoir et accélérateur de Saint Martin des Champs	26/12/19	Curatif
Saint-Rémy-l'Honoré	Vannes motorisées SFP et Chloration Saint Rémy l'Honoré	Vannes motorisées SFP et Chloration Saint Rémy l'Honoré	18/03/19	Curatif
Saint-Rémy-l'Honoré	Vannes motorisées SFP et Chloration Saint Rémy l'Honoré	Vannes motorisées SFP et Chloration Saint Rémy l'Honoré	07/08/19	Curatif
Saint-Rémy-l'Honoré	Vannes motorisées SFP et Chloration Saint Rémy l'Honoré	Vannes motorisées SFP et Chloration Saint Rémy l'Honoré	24/09/19	Curatif
Thoiry	Surpression en ligne de Thoiry	Surpression en ligne de Thoiry	26/06/19	Curatif
Thoiry	Surpression en ligne de Thoiry	Surpression en ligne de Thoiry	05/07/19	Curatif
Thoiry	Surpression en ligne de Thoiry	Ballon anti-bélier	13/08/19	Curatif
Thoiry	Surpression en ligne de Thoiry	Télétransmission	05/09/19	Curatif

Les interventions de contrôle réglementaire sur les installations électriques

Commune	Installation	Equipement	Date
Bazainville	Accélérateur de Bazainville	Accélérateur de Bazainville	23/04/19
Beynes	Bâche de Beynes - La Couperie	Bâche de Beynes - La Couperie	29/04/19
Flacourt	Bâches des Bineaux - Flacourt	Bâches des Bineaux - Flacourt	26/04/19
Gambais	Réservoir et chloration des Quatre Piliers	Réservoir et chloration des Quatre Piliers	23/04/19
Goupillières	Surpression en ligne de Goupillières	Surpression en ligne de Goupillières	29/04/19
Les Essarts-le-Roi	Réservoir des Essarts	Réservoir des Essarts	29/04/19
Les Mesnuls	Surpression en ligne des Mesnuls	Surpression en ligne des Mesnuls	29/04/19
Marcq	Surpression en ligne de Marcq	Surpression en ligne de Marcq	29/04/19
Marcq	Réservoir de Saint Santin - Marcq	Réservoir de Saint Santin - Marcq	29/04/19

Milon-la-Chapelle	Bâche de Milon-la-Chapelle	Bâche de Milon-la-Chapelle	21/05/19
Rosay	Captage de Rosay	Captage de Rosay	26/04/19
Rosay	Captage de Rosay	Captage de Rosay	26/04/19
Saint-Martin-des-Champs	Réservoir et accélérateur de Saint Martin des Champs	Réservoir et accélérateur de Saint Martin des Champs	29/04/19
Saint-Rémy-l'Honoré	Vannes motorisées SFP et Chloration Saint Rémy l'Honoré	Vannes motorisées SFP et Chloration Saint Rémy l'Honoré	29/04/19
Vicq	Vannes motorisées et sectorisation de Vicq	Vannes motorisées et sectorisation de Vicq	29/04/19

Les interventions de contrôle réglementaire sur les appareils de levage

Commune	Installation	Equipement	Date
Mareil-sur-Mauldre	2 bis Route de Rambouillet,78124,Montainville	Potence avec palan local pompes Saint Santin	06/11/19
Mareil-sur-Mauldre	2 bis Route de Rambouillet,78124,Montainville	Palan électrique sur monorail Anti-bélier	06/11/19
Mareil-sur-Mauldre	2 bis Route de Rambouillet,78124,Montainville	Monorail avec chariot Ballon anti-bélier	06/11/19
Mareil-sur-Mauldre	2 bis Route de Rambouillet,78124,Montainville	Monorail avec chariot et palan électrique entrée local	06/11/19
Mareil-sur-Mauldre	2 bis Route de Rambouillet,78124,Montainville	Monorail avec chariot et palan côté opposé fenêtres local po	06/11/19
Mareil-sur-Mauldre	2 bis Route de Rambouillet,78124,Montainville	Monorail avec chariot et palan côté fenêtres local pompes 4	06/11/19
Mareil-sur-Mauldre	2 bis Route de Rambouillet,78124,Montainville	Pont roulant exhaure B1	06/11/19
Méré	Rue du Sgt Bruno Guyot Sionnest,78490,Méré	Levage pompe n°1	12/11/19
Méré	Rue du Sgt Bruno Guyot Sionnest,78490,Méré	Levage pompe n°2	12/11/19
Rosay	9 Chemin des Bilheux,78790,Rosay	Monorail local pompage	12/11/19

Les interventions de contrôle réglementaire ouvrant automatique

Commune	Installation	Equipement	Date
Auffargis	Comptages VE174 et AE175 à Auffargis	Disconnecteur	11/09/19
Orgerus	Comptage CS035 Orgerus vers Prunay	Disconnecteur	11/09/19
Saint-Germain-de-la-Grange	Comptage AE025 Saint Germain 100 arpents	Disconnecteur	11/09/19

LES OPÉRATIONS DE RENOUVELLEMENT

Les Opérations de renouvellement dans le Cadre du fonds contractuel

Un **Fonds Contractuel de Renouvellement** consiste à prélever tous les ans sur les produits du service un certain montant défini contractuellement et de le consacrer à des dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. La liste des équipements entrant dans le cadre de ce Fonds Contractuel de Renouvellement a été établie à l'origine du contrat.
Le montant des opérations réalisées correspond à l'affectation de la dépense au Fonds Contractuel. Le tableau de suivi comprend l'ensemble des années depuis l'origine du contrat jusqu'à l'exercice actuel, et notamment le solde du fonds à date.

Le programme ci-dessous est le programme prévisionnel du contrat.
Les dates de renouvellement réelles des équipements peuvent différées par rapport au prévisionnel, être avancées ou reculées, en fonction des impératifs rencontrées lors de l'exploitation ou de l'usure variable des équipements.

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2019		Type de Renouvellement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Année de Réalisation
Comptages VE174 et AE175 à Auffargis	Compteur VE174 Chemin des deux pavillons Auffargis	Renouvellement complet du matériel									950			**2015**
Comptage CS082 et CS083 Saint Santin vers Auteuil et retour	Débitmètre CS082 CS083 Saint Santin vers Auteuil et retour	Renouvellement complet du matériel								2 450				
Comptage CS082 et CS083 Saint Santin vers Auteuil et retour	Télétransmission CS082 CS083 Saint Santin - Auteuil	Renouvellement complet du matériel								730				
Comptage CS079 et CS080 Autouillet vers Saint Santin et reto	Débitmètre CS079 CS080 Autouillet vers Saint Santin et retou	Renouvellement complet du matériel										2 270		
Comptage CS079 et CS080 Autouillet vers Saint Santin et reto	Télétransmission CS079 CS080 Autouillet	Renouvellement complet du matériel										730		
Forage de production d'Autouillet	Inverseur	Renouvellement complet du matériel					730							Forage à l'arrêt – Plus au plan

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2019		Type de Renouvellement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Année de Réalisation
Forage de production d'Autouillet	Hydro-éjecteur	Renouvellement complet du matériel					240							Forage à l'arrêt – Plus au plan
Forage de production d'Autouillet	Armoire de commande	Renouvellement complet du matériel							3 000					Forage à l'arrêt – Plus au plan
Forage de production d'Autouillet	Armoire télétransmission	Renouvellement complet du matériel							420					Forage à l'arrêt – Plus au plan
Forage de production d'Autouillet	Démarreur	Renouvellement complet du matériel							600					Forage à l'arrêt – Plus au plan
Forage de production d'Autouillet	Télétransmission	Renouvellement complet du matériel							1 860					Forage à l'arrêt – Plus au plan
Forage de production d'Autouillet	Analyseur de chlore	Renouvellement complet du matériel					3 030							Forage à l'arrêt – Plus au plan
Forage de production d'Autouillet	Compteur agence Production PT078 Refoulement vers Autouillet	Renouvellement complet du matériel					560							Forage à l'arrêt – Plus au plan
Accélérateur de Bazainville	Pompe n°2	Renouvellement complet du matériel				2 770								
Accélérateur de Bazainville	Pompe n°1	Renouvellement complet du matériel				2 770								
Accélérateur de Bazainville	Stabilisateur by-pass Hargeville DN125	Renouvellement complet du matériel				2 840								
Accélérateur de Bazainville	Automate	Renouvellement complet du matériel						1 500						**2016**
Accélérateur de Bazainville	Télétransmission	Renouvellement complet du matériel						2 260						**2015**
Accélérateur de Bazainville	Coffret télétransmission	Renouvellement complet du matériel						420						**2016**

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2019		Type de Renouvellement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Année de Réalisation
Accélérateur de Bazainville	Armoire de commande	Renouvellement complet du matériel						8 300						**2019**
Accélérateur de Bazainville	Débitmètre SU042 SU056 Bazainville 4 pilliers vers Saint Mar	Renouvellement complet du matériel				2 270								
Stabilisateur de pression et CS057 de Bazainville	Compteur CS057 Bazainville Bourg	Renouvellement complet du matériel										560		
Stabilisateur de pression et CS057 de Bazainville	Télétransmission CS057 Bazainville	Renouvellement complet du matériel										730		**2013**
Stabilisateur de pression et CS057 de Bazainville	Stabilisateur de pression aval	Renouvellement complet du matériel										860		
Réducteur de pression de Bazoches	Réducteur de pression	Renouvellement complet du matériel						260						
Comptage CS100 Bazoches vers Montfort et Les Mesnuls	Débitmètre CS100 Bazoches vers Montfort et Les Mesnuls	Renouvellement complet du matériel										2 340		
Comptage CS100 Bazoches vers Montfort et Les Mesnuls	Télétransmission CS100 Bazoches vers Montfort	Renouvellement complet du matériel										730		**2015**
Comptage CS036 et CS037 Behoust vers Orgerus et retour	Débitmètre CS036 CS037 Behoust vers Orgerus et retour	Renouvellement complet du matériel									2 270			
Comptage CS036 et CS037 Behoust vers Orgerus et retour	Télétransmission CS036 CS037 Béhoust	Renouvellement complet du matériel									730			**2015**

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2019		Type de Renouvellement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Année de Réalisation
Comptage CS093 et stabilisateur de Beynes Bourg secours	Télétransmission CS093 Beynes Secours Stab S23	Renouvellement complet du matériel									730			
Bâche de Beynes - La Couperie	Compteur de sectorisation RE094 Distribution RE Beynes La Co	Renouvellement complet du matériel										560		
Bâche de Beynes - La Couperie	Télétransmission	Renouvellement complet du matériel										1 860		
Bâche de Beynes - La Couperie	Vanne altimétrique	Renouvellement complet du matériel										1 230		
Stabilisateur de pression et CS048 de Boissy	Compteur CS048 Boissy Mairie	Renouvellement complet du matériel							390					
Stabilisateur de pression et CS048 de Boissy	Télétransmissionn CS048 Boissy	Renouvellement complet du matériel							730					**2013**
Comptage VExxx à Crespières	Compteur VExxx à Crespières	Renouvellement complet du matériel				590								
Comptage CS010 et CS011 SNCF Artoire vers Le Perray et Les E	Débitmètre CS010 CS011 SNCF Artoire vers Le Perray et vers L	Renouvellement complet du matériel								2 450				
Comptage CS010 et CS011 SNCF Artoire vers Le Perray et Les E	Télétransmission CS010 CS011 Artoire - Le Perray	Renouvellement complet du matériel								730				
Comptage CS008 et CS009 Point P vers les Essarts et Saint Re	Débitmètre CS008 CS009 Point P vers Les Essarts et vers Sain	Renouvellement complet du matériel								2 660				

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2019		Type de Renouvellement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Année de Réalisation
Comptage CS008 et CS009 Point P vers les Essarts et Saint Re	Télétransmission CS008 CS009 Essarts (Grace de Dieu)	Renouvellement complet du matériel								730				
Réservoir des Essarts	Centrale d'alarme anti intrusion	Renouvellement complet du matériel					1 610							**2019**
Réservoir des Essarts	Télétransmission	Renouvellement complet du matériel					2 260							**2015**
Réservoir des Essarts	Coffret Perax	Renouvellement complet du matériel					510							
Réservoir des Essarts	Coffret électrovanne refoulement	Renouvellement complet du matériel					1 220							
Réservoir des Essarts	Coffret électrovanne distribution	Renouvellement complet du matériel					1 220							
Comptage CS075 Orgerus vers Flexanville	Télétransmission CS075 Flexanville	Renouvellement complet du matériel							730					**2015**
Stabilisateur de pression de Galluis	Vanne de régulation DN100	Renouvellement complet du matériel									860			
Comptage CS053 Galluis les Abeilles	Compteur CS053 Galluis les Abeilles	Renouvellement complet du matériel							390					
Comptage CS053 Galluis les Abeilles	Télétransmission CS053 Les Abeilles à Galluis	Renouvellement complet du matériel							730					**2013**
Comptage CS060 Gambais Centre	Télétransmission CS060 Gambais Bourg	Renouvellement complet du matériel										730		
Comptage VE061 Bourdonné - Forêt de Rambouillet	Compteur VE061 Bourdonné - Forêt de Rambouillet	Renouvellement complet du matériel							950					

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2019		Type de Renouvellement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Année de Réalisation
Comptage VE061 Bourdonné - Forêt de Rambouillet	Télétransmission VE061 Bourdonné	Renouvellement complet du matériel							730					**2016**
Réservoir et chloration des Quatre Piliers	Sonde de niveau	Renouvellement complet du matériel				420								**2016**
Réservoir et chloration des Quatre Piliers	Centrale d'alarme anti intrusion	Renouvellement complet du matériel				1 610								**2019**
Réservoir et chloration des Quatre Piliers	Télétransmission	Renouvellement complet du matériel				2 260								**2015**
Réservoir et chloration des Quatre Piliers	Armoire Perax	Renouvellement complet du matériel				420								
Réservoir et chloration des Quatre Piliers	Clôture	Renouvellement complet du matériel				6 480								**2014**
Réservoir du Boulay	Niveau d'eau réservoir	Renouvellement complet du matériel						420						**2017**
Réservoir du Boulay	Alarme anti-intrusion	Renouvellement complet du matériel						1 610						**2019**
Réservoir du Boulay	Télétransmission	Renouvellement complet du matériel						2 260						**2015**
Réservoir du Boulay	Coffret télétransmission	Renouvellement complet du matériel						420						
Réservoir du Boulay	Clôture	Renouvellement complet du matériel						11 200						
Stabilisateur de pression et CS059 du Boulay	Compteur CS059 Gambais Boulay (stab)	Renouvellement complet du matériel								560				

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2019		Type de Renouvellement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Année de Réalisation
Stabilisateur de pression et CS059 du Boulay	Cello de sectorisation Gambais Boulay	Renouvellement complet du matériel								730				
Stabilisateur de pression et CS059 du Boulay	Stabilisateur de pression aval	Renouvellement complet du matériel								860				
Stabilisateur de pression et CS058 de Gambais-Perdreauville	Compteur CS058 Perdreauville	Renouvellement complet du matériel										390		
Stabilisateur de pression et CS058 de Gambais-Perdreauville	Télétransmission CS058 Vieilles Tuileries Perdreauville Gamb	Renouvellement complet du matériel										730		**2015**
Réducteur de pression de Gambais Neuville	Stabilisateur de pression aval	Renouvellement complet du matériel						750						
Comptage CS049 et stabilisateur du Chemin Vert à Garancières	Compteur CS049 Garancières DN100	Renouvellement complet du matériel								560				
Comptage CS049 et stabilisateur du Chemin Vert à Garancières	Télétransmission CS049 Chemin Vert à Garancières 3	Renouvellement complet du matériel								730				**2013**
Comptage CS076 et CS077 Goupillières vers Villiers et retour	Débitmètre CS076 CS077 Goupillières vers Villiers et retour	Renouvellement complet du matériel									2 270			
Comptage CS076 et CS077 Goupillières vers Villiers et retour	Télétransmission CS076 CS077 Goupillières-Villiers	Renouvellement complet du matériel									730			**2015**

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2019		Type de Renouvellement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Année de Réalisation
Surpression en ligne de Goupillières	Télétransmission	Renouvellement complet du matériel										1 860		
Comptage CS050 et CS051 La Queue vers Grosrouvre 4 Piliers e	Débitmètre CS050 CS051 La Queue vers Grosrouvre 4 Piliers et	Renouvellement complet du matériel										2 450		
Comptage CS050 et CS051 La Queue vers Grosrouvre 4 Piliers e	Télétransmission CS050 CS051 La Queue - Grosrouvre	Renouvellement complet du matériel										730		**2015**
Comptage CS016 et CS017 Levis - F600 vers Essarts et retour	Débitmètre CS016 CS017 Levis - F600 vers Essarts et retour	Renouvellement complet du matériel								2 270				
Comptage CS016 et CS017 Levis - F600 vers Essarts et retour	Télétransmission CS106 CS107 de Levis - Essarts	Renouvellement complet du matériel								730				**2013**
Stabilisateur de pression de Levis Saint Nom	Stabilisateur	Renouvellement complet du matériel								860				
Comptage CS024 et stabilisateur rue des Pommiers Magny les H	Compteur CS024 Magny Pommiers	Renouvellement complet du matériel								1 260				
Comptage CS024 et stabilisateur rue des Pommiers Magny les H	Télétransmission CS024 Rue des Pommiers	Renouvellement complet du matériel								730				**2013**
Comptage CS024 et stabilisateur rue des	Stabilisateur aval	Renouvellement complet du matériel								1 460				

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2019		Type de Renouvellement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Année de Réalisation
Pommiers Magny les H														
Comptage NORTEL MATRA	Compteur DN 150	Renouvellement complet du matériel									950			
Comptage NORTEL MATRA	Compteur DN 100	Renouvellement complet du matériel									560			
Vanne motorisée de Magny les Hameaux Croix Du Bois	Télétransmission	Renouvellement complet du matériel				2 260								**2017**
Vanne motorisée de Magny les Hameaux Croix Du Bois	Armoire électrique extérieure	Renouvellement complet du matériel				920								
Vanne motorisée de Magny les Hameaux Croix Du Bois	Vanne motorisée DN200	Renouvellement complet du matériel				1 750								
Réservoir de Saint Santin - Marcq	Niveau réservoir	Renouvellement complet du matériel							420					
Réservoir de Saint Santin - Marcq	Centrale anti-intrusion	Renouvellement complet du matériel							1 610					**2019**
Réservoir de Saint Santin - Marcq	Télétransmission	Renouvellement complet du matériel							2 260					**2016**
Réservoir de Saint Santin - Marcq	Coffret télétransmission	Renouvellement complet du matériel							420					
Surpression en ligne de Marcq	Pompe surpression n°2	Renouvellement complet du matériel								2 610				**2017**
Surpression en ligne de Marcq	Pompe surpression n°1	Renouvellement complet du matériel								2 610				**2017**

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2019		Type de Renouvellement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Année de Réalisation
Surpression en ligne de Marcq	Pompe surpression n°3	Renouvellement complet du matériel								2 610				**2017**
Surpression en ligne de Marcq	Automate	Renouvellement complet du matériel			1 610									**2017**
Surpression en ligne de Marcq	Télétransmission	Renouvellement complet du matériel			2 260									**2017**
Surpression en ligne de Marcq	Variateur pompe n°1	Renouvellement complet du matériel			2 410									**2018**
Surpression en ligne de Marcq	Variateur pompe n°3	Renouvellement complet du matériel			2 410									**2017**
Surpression en ligne de Marcq	Variateur pompe n°2	Renouvellement complet du matériel			2 410									**2017**
Surpression en ligne de Marcq	Compteur SU081 Marcq Surpressé	Renouvellement complet du matériel			590									
Surpression en ligne de Marcq	Déshumidificateur	Renouvellement complet du matériel			2 130									
Réducteur de pression de Mareil-le-Guyon	Stabilisateur de pression aval	Renouvellement complet du matériel						860						**2014**
Stabilisateur de pression de Mareil sur Mauldre Pouillard	Vanne de régulation DN50	Renouvellement complet du matériel						450						
Station de production des Bîmes	Tuyauterie refoulement pompes stripping DN 350	Renouvellement complet du matériel							6 250					
Station de production des Bîmes	Extracteur renouvellement d'air bâche eau ozonée	Renouvellement complet du matériel				5 300								**2016**

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2019		Type de Renouvellement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Année de Réalisation
Station de production des Bîmes	Pompe de filtration PF1	Renouvellement complet du matériel					2 650							
Station de production des Bîmes	Pompe de filtration PF2	Renouvellement complet du matériel					2 650							
Station de production des Bîmes	Pompe PE3 exhaure B1	Renouvellement complet du matériel					12 770							
Station de production des Bîmes	Pompe PE2 exhaure B1	Renouvellement complet du matériel								12 770				**2016**
Station de production des Bîmes	Pompe PE4 exhaure B2	Renouvellement complet du matériel								20 440				
Station de production des Bîmes	Pompe PE5 exhaure B2	Renouvellement complet du matériel					20 440							
Station de production des Bîmes	Pont roulant exhaure B1	Renouvellement complet du matériel				9 540								
Station de production des Bîmes	Dômes poreux	Renouvellement complet du matériel							3 990					
Station de production des Bîmes	Chloromètre N°2	Renouvellement complet du matériel										770		
Station de production des Bîmes	Chloromètre N°1	Renouvellement complet du matériel										770		
Station de production des Bîmes	Pompe doseuse acide n°2	Renouvellement complet du matériel								360				**2019**
Station de production des Bîmes	Pompe doseuse acide n°4	Renouvellement complet du matériel									360			
Station de production des Bîmes	Event de dégazage cuve acide	Renouvellement complet du matériel					5 840							
Station de production des Bîmes	Cuve d'acide chlorhydrique	Renouvellement complet du matériel										15 150		

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2019		Type de Renouvellement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Année de Réalisation
Station de production des Bîmes	Ballon anti-bélier Saint Santin	Renouvellement complet du matériel									7 540			
Station de production des Bîmes	Ballon anti-bélier 220	Renouvellement complet du matériel						17 600						
Station de production des Bîmes	Pompe de reprise 4 piliers PS4	Renouvellement complet du matériel											28 940	
Station de production des Bîmes	Pompe de reprise 4 piliers PS6	Renouvellement complet du matériel							28 940					**2013**
Station de production des Bîmes	Clapet refoulement PS4	Renouvellement complet du matériel							530					
Station de production des Bîmes	Clapet refoulement PS5	Renouvellement complet du matériel							530					**2018**
Station de production des Bîmes	Clapet refoulement PS6	Renouvellement complet du matériel							530					
Station de production des Bîmes	Batterie de condensateurs (4)	Renouvellement complet du matériel					3 210							
Station de production des Bîmes	Transformateur (tarif vert)	Renouvellement complet du matériel								19 690				
Station de production des Bîmes	Sectionneur armoire électrique nouveau tableau	Renouvellement complet du matériel										8 060		
Station de production des Bîmes	Coffret mural télétransmission	Renouvellement complet du matériel						410						
Station de production des Bîmes	Armoire local transformateur	Renouvellement complet du matériel								8 160				
Station de production des Bîmes	Disjoncteur différentiel nouveau tableau Q3	Renouvellement complet du matériel										8 070		

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2019		Type de Renouvellement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Année de Réalisation
Station de production des Bîmes	Disjoncteur général Q1	Renouvellement complet du matériel										8 160		
Station de production des Bîmes	Démarreur statorique pompe Saint Santin PS2	Renouvellement complet du matériel										1 470		
Station de production des Bîmes	Démarreur statorique pompe Saint Santin PS1	Renouvellement complet du matériel										1 470		
Station de production des Bîmes	Variateur Pompe Filtration N°3	Renouvellement complet du matériel									2 110			
Station de production des Bîmes	Démarreur PS5/PS6	Renouvellement complet du matériel							5 240					
Station de production des Bîmes	Variateur pompe n°2 puits B1	Renouvellement complet du matériel								1 520				
Station de production des Bîmes	Variateur pompe n°1 puits B2	Renouvellement complet du matériel								3 820				
Station de production des Bîmes	Variateur pompe n°2 puits B2	Renouvellement complet du matériel								3 820				
Station de production des Bîmes	Variateur Pompe Filtration N°4	Renouvellement complet du matériel										2 110		**2016**
Station de production des Bîmes	Démarreur PS4	Renouvellement complet du matériel							5 240					**2019**
Station de production des Bîmes	Variateur vitesse reprises 4 Piliers	Renouvellement complet du matériel						15 540						**2013**
Station de production des Bîmes	Variateur pompe n°1 puits B1	Renouvellement complet du matériel								1 520				
Station de production des Bîmes	Variateur Pompe Filtration N°2	Renouvellement complet du matériel									2 110			**2017**
Station de production des Bîmes	Variateur pompe filtration N°1	Renouvellement complet du matériel									2 110			**2014**

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2019		Type de Renouvellement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Année de Réalisation
Station de production des Bîmes	Alarme anti-intrusion principale	Renouvellement complet du matériel						2 610						
Station de production des Bîmes	Alarme anti-intrusion GSM	Renouvellement complet du matériel						1 000						**2013**
Station de production des Bîmes	Automate TSX57	Renouvellement complet du matériel					23 680							**2017**
Station de production des Bîmes	Télétransmission	Renouvellement complet du matériel					2 260							**2015**
Station de production des Bîmes	Télésurveillance	Renouvellement complet du matériel					2 260							
Station de production des Bîmes	pHmètre eau ozonée	Renouvellement complet du matériel							1 210					
Station de production des Bîmes	pHmètre eau brute	Renouvellement complet du matériel							1 280					
Station de production des Bîmes	Turbidimètre eau traitée	Renouvellement complet du matériel					3 360							**2014**
Station de production des Bîmes	Analyseur de chlore bâche ET	Renouvellement complet du matériel										1 880		
Station de production des Bîmes	Turbidimètre eau brute	Renouvellement complet du matériel							3 370					
Station de production des Bîmes	Analyseur fixe ozone Les Bîmes	Renouvellement complet du matériel										3 030		
Station de production des Bîmes	Analyseur de chlore bâche 600 m3 (col de cygne)	Renouvellement complet du matériel										3 180		
Station de production des Bîmes	Niveau d'eau exhaure B1	Renouvellement complet du matériel					420							**2016**
Station de production des Bîmes	Niveau bâche eau traitée	Renouvellement complet du matériel					420							**2016**

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2019		Type de Renouvellement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Année de Réalisation
Station de production des Bîmes	Débitmètre PT014 Bîmes vers Gambais	Renouvellement complet du matériel									2 870			
Station de production des Bîmes	Compteur agence Production des Bîmes Exhaure B2	Renouvellement complet du matériel											1 260	
Station de production des Bîmes	Compteur agence Production des Bîmes Exhaure B2	Renouvellement complet du matériel		1 260										**2016**
Station de production des Bîmes	Compteur agence EB070 Les Bîmes 1	Renouvellement complet du matériel	950											**2016**
Station de production des Bîmes	Compteur agence EB070 Les Bîmes 1	Renouvellement complet du matériel											950	
Station de production des Bîmes	Déshumidificateur salle filtration	Renouvellement complet du matériel				12 680								**2013**
Station de production des Bîmes	Déshumidificateur exhaure B1	Renouvellement complet du matériel				10 490								**2013**
Station de production des Bîmes	Centrale 1 3 points - HCL	Renouvellement complet du matériel						1 850						**2016**
Station de production des Bîmes	Centrale 1 3 points - HCL	Renouvellement complet du matériel											1 850	
Station de production des Bîmes	Capteur 1.1 HCL	Renouvellement complet du matériel						780						**2016**
Station de production des Bîmes	Capteur 1.1 HCL	Renouvellement complet du matériel											780	
Station de production des Bîmes	Capteur 1.2 HCL	Renouvellement complet du matériel											780	
Station de production des Bîmes	Capteur 1.2 HCL	Renouvellement complet du matériel						780						**2016**
Station de production des Bîmes	Capteur 1.3 HCL	Renouvellement complet du matériel						780						**2016**

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2019		Type de Renouvellement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Année de Réalisation
Station de production des Bîmes	Capteur 1.3 HCL	Renouvellement complet du matériel											780	
Station de production des Bîmes	Compteur sectorisation vers 4 Pignons	Renouvellement complet du matériel								590				
Station de production des Bîmes	Télétransmission sectorisation vers 4 Pignons	Renouvellement complet du matériel								730				**2015**
Station de production des Bîmes	Stabilisateur de pression bi-étage DN125	Renouvellement complet du matériel								3 350				
Bâche de Mareil sur Mauldre	Télétransmission bâche	Renouvellement complet du matériel			1 400									
Bâche de Mareil sur Mauldre	Régulateur de niveau altimétrique	Renouvellement complet du matériel			1 130									
Bâche de Mareil sur Mauldre	Stabilisateur de pression aval	Renouvellement complet du matériel			600									
Bâche de Mareil sur Mauldre	Tuyauterie vidange/trop plein	Renouvellement complet du matériel			3 060									
Bâche de Mareil sur Mauldre	Tuyauterie refoulement	Renouvellement complet du matériel			3 060									
Bâche de Mareil sur Mauldre	Tuyauterie distribution	Renouvellement complet du matériel			1 530									
Bâche de Mareil sur Mauldre	Télétransmission chambre de vannes Mareil sur Mauldre	Renouvellement complet du matériel			1 860									**2019**
Surpression et bâche de Egremont	Stabilisateur de pression amont	Renouvellement complet du matériel								2 510				
Surpression et bâche de Egremont	Analyseur de chlore	Renouvellement complet du matériel								1 680				

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2019		Type de Renouvellement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Année de Réalisation
Surpression et bâche de Egremont	Sonde de niveau	Renouvellement complet du matériel								420				**2016**
Surpression et bâche de Egremont	Compteur RE052 Remplissage Réservoir Egremont	Renouvellement complet du matériel								950				
Surpression et bâche de Egremont	Clôture	Renouvellement complet du matériel								6 200				
Comptage CS020 Levis vers Grands Ambesis	Compteur CS020 Levis vers Grand Ambesis	Renouvellement complet du matériel									590			
Comptage CS020 Levis vers Grands Ambesis	Télétransmission CS020 Hameau Grands Ambésis	Renouvellement complet du matériel									730			
Comptage CS018 et CS019 Levis vers Mesnil Saint Denis et ret	Debitmètre CS018 CS019 Levis vers Mesnil Saint Denis et reto	Renouvellement complet du matériel								2 450				
Comptage CS018 et CS019 Levis vers Mesnil Saint Denis et ret	Télétransmission CS018 CS019	Renouvellement complet du matériel								730				**2013**
Surpression en ligne des Mesnuls	Armoire de commande	Renouvellement complet du matériel						2 770						
Surpression en ligne des Mesnuls	Coffret télétransmoission	Renouvellement complet du matériel						420						
Surpression en ligne des Mesnuls	Variateur	Renouvellement complet du matériel						2 650						
Bâche de Milon-la-Chapelle	Analyseur de Chlore aval	Renouvellement complet du matériel							1 680					

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2019		Type de Renouvellement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Année de Réalisation
Bâche de Milon-la-Chapelle	Compteur de sectorisation RE022 Remplissage RE Milon la Chap	Renouvellement complet du matériel							390					
Bâche de Milon-la-Chapelle	Télétransmission	Renouvellement complet du matériel							2 260					**2015**
Bâche de Milon-la-Chapelle	Tuyauterie refoulement	Renouvellement complet du matériel							4 590					
Bâche de Milon-la-Chapelle	Tuyauterie distribution	Renouvellement complet du matériel							2 140					
Bâche de Milon-la-Chapelle	Tuyauterie vidange/trop plein	Renouvellement complet du matériel							4 590					
Comptage CS095 et CS096 Feeder A350 vers Montaiville et reto	Débitmètre CS095 CS096 Feeder A350 vers Montaiville et retou	Renouvellement complet du matériel										2 130		
Comptage CS095 et CS096 Feeder A350 vers Montaiville et reto	Télétransmission CS095 CS096 Montainville	Renouvellement complet du matériel										730		
Comptage CS088 et CS089 Feeder A350 vers Andelu et retour	Débitmètre CS088 CS089 Feeder A350 vers Andelu et retour	Renouvellement complet du matériel										2 270		
Comptage CS088 et CS089 Feeder A350 vers Andelu et retour	Télétransmission CS08 CS089 Andelu	Renouvellement complet du matériel										730		
Comptage AE006 et VE005 entre le SIAEP JPM et SIRYAE	Compteur VE005 Cressay SIRYAE vers SIAEP JPM - VEOLIA	Renouvellement complet du matériel									1 260			

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2019		Type de Renouvellement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Année de Réalisation
Comptage AE006 et VE005 entre le SIAEP JPM et SIRYAE	Télétransmission Interco Cressay Jouars	Renouvellement complet du matériel									730			
Stabilisateur de pression de Cressay	Vanne de régulation n°1 DN65	Renouvellement complet du matériel									600			
Stabilisateur de pression de Cressay	Vanne de régulation n°1 DN100	Renouvellement complet du matériel									860			
Comptage CS033 et CS034 Tacoignières vers Orgerus et retour	Compteur CS033 CS034 Tacoignières vers Orgerus et retour	Renouvellement complet du matériel									2 340			
Comptage CS033 et CS034 Tacoignières vers Orgerus et retour	Télétransmission CS033 CS034 Tacoignières-Orgerus	Renouvellement complet du matériel									730			**2013**
Comptage CS035 Orgerus vers Prunay	Compteur CS035 Orgerus vers Prunay	Renouvellement complet du matériel								590				
Comptage CS035 Orgerus vers Prunay	Télétransmission CS035 Prunay	Renouvellement complet du matériel								730				
Comptage CS035 Orgerus vers Prunay	Disconnecteur	Renouvellement complet du matériel								1 280				
Stabilisateur de pression et CS038 d'Osmoy	Compteur CS038 Osmoy Moutiers	Renouvellement complet du matériel									390			
Stabilisateur de pression et CS038 d'Osmoy	Télétransmission CS038 Clos Moutiers Osmoy	Renouvellement complet du matériel									730			**2013**

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2019		Type de Renouvellement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Année de Réalisation
Stabilisateur de pression et CS038 d'Osmoy	Vanne de régulation n°1 DN65	Renouvellement complet du matériel									600			
Stabilisateur de pression et CS038 d'Osmoy	Vanne de régulation n° DN100	Renouvellement complet du matériel									860			
Comptages VE012 et VE154 et AE013 Perray	Télétransmission	Renouvellement complet du matériel						2 260						**2017**
Comptages VE012 et VE154 et AE013 Perray	Armoire électrique	Renouvellement complet du matériel						2 770						**2017**
Comptages VE012 et VE154 et AE013 Perray	Coffret éllectrique télétransmission	Renouvellement complet du matériel						300						**2017**
Forage de Rosay 1	Pompe forage n°1	Renouvellement complet du matériel											2 120	**2015**
Forage et station de production de Rosay	Pompe forage n°1	Renouvellement complet du matériel											2 320	
Forage et station de production de Rosay	Hydro-éjecteur chloration	Renouvellement complet du matériel										310		
Forage et station de production de Rosay	Chlorormètre détendeur n°2	Renouvellement complet du matériel										1 385		
Forage et station de production de Rosay	Chloromètre détendeur n°1	Renouvellement complet du matériel										1 385		
Forage et station de production de Rosay	Débitmètre chloration	Renouvellement complet du matériel										380		

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2019		Type de Renouvellement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Année de Réalisation
Forage et station de production de Rosay	Pompe de reprise n°2	Renouvellement complet du matériel										11 900		
Forage et station de production de Rosay	Cellule Haute Tension	Renouvellement complet du matériel						35 690						
Forage et station de production de Rosay	Transformateur - Tarif vert	Renouvellement complet du matériel						12 530						
Forage et station de production de Rosay	Anti-intrusion CAG	Renouvellement complet du matériel										2 140		
Forage et station de production de Rosay	Sonde niveau bâche eau traitée	Renouvellement complet du matériel										920		
Forage et station de production de Rosay	Compteur PT156 Reprise Rosay vers réservoir St Martin	Renouvellement complet du matériel										390		
Comptage CS021 et stabilisateur Saint Forget	Compteur CS021 Saint Forget	Renouvellement complet du matériel										590		
Comptage CS021 et stabilisateur Saint Forget	Télétransmission CS021 Saint Forget	Renouvellement complet du matériel										730		
Comptage CS021 et stabilisateur Saint Forget	Stabilisateur de pression aval	Renouvellement complet du matériel										750		
Comptage AE025 Saint Germain 100 arpents	Télétransmission AE025 Saint Germain 100 Arpents	Renouvellement complet du matériel									730			
Stabilisateur de pression et CS002 Saint	Compteur CS002 Saint Germain Mairie	Renouvellement complet du matériel								590				

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2019		Type de Renouvellement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Année de Réalisation
Germain de la Grang														
Stabilisateur de pression et CS002 Saint Germain de la Grang	Télétransmission CS002 Saint Germain 26	Renouvellement complet du matériel								730				**2013**
Stabilisateur de pression et CS002 Saint Germain de la Grang	Vanne de régulation	Renouvellement complet du matériel								750				
Comptage CS136 et stabilisateur Rue Port Royal Saint Lambert	Compteur CS136 Saint Lambert Port Royal	Renouvellement complet du matériel										590		
Comptage CS136 et stabilisateur Rue Port Royal Saint Lambert	Télétransmission CS136 Rue Port Royal à Saint Lambert 6	Renouvellement complet du matériel										730		
Comptage CS136 et stabilisateur Rue Port Royal Saint Lambert	Stabilisateur de pression aval	Renouvellement complet du matériel										750		
Comptage CS039 Saint Martin des Champs	Compteur CS039 Saint Martin des Champs	Renouvellement complet du matériel								590				
Comptage CS039 Saint Martin des Champs	Télétransmission CS039 Saint Martin des Champs	Renouvellement complet du matériel								730				
Réservoir et accélérateur de Saint Martin des Champs	Analyseur de chlore	Renouvellement complet du matériel						1 900						

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2019		Type de Renouvellement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Année de Réalisation
Réservoir et accélérateur de Saint Martin des Champs	Débitmètre de sectorisation RE040 et RE041 Distribution RE S	Renouvellement complet du matériel						2 340						
Réservoir et accélérateur de Saint Martin des Champs	Centrale d'alarme anti intrusion	Renouvellement complet du matériel						1 610						**2019**
Réservoir et accélérateur de Saint Martin des Champs	Coffret Perax	Renouvellement complet du matériel						420						
Réservoir et accélérateur de Saint Martin des Champs	Pompe n°1	Renouvellement complet du matériel								2 400				
Réservoir et accélérateur de Saint Martin des Champs	Armoire accélérateur	Renouvellement complet du matériel									4 030			**2019**
Réservoir et accélérateur de Saint Martin des Champs	Variateur accélérateur	Renouvellement complet du matériel									2 110			
Réservoir et accélérateur de Saint Martin des Champs	Automate accélérateur	Renouvellement complet du matériel									1 500			
Réservoir et accélérateur de Saint Martin des Champs	Clôture	Renouvellement complet du matériel						6 800						
Vannes motorisées SFP et Chloration Saint Rémy l'Honoré	Inverseur de bouteille	Renouvellement complet du matériel								730				

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2019		Type de Renouvellement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Année de Réalisation
Vannes motorisées SFP et Chloration Saint Rémy l'Honoré	Chloromètre	Renouvellement complet du matériel								810				
Vannes motorisées SFP et Chloration Saint Rémy l'Honoré	Armoire électrique extérieure	Renouvellement complet du matériel			1 640									
Vannes motorisées SFP et Chloration Saint Rémy l'Honoré	Télétransmission	Renouvellement complet du matériel			2 260									
Vannes motorisées SFP et Chloration Saint Rémy l'Honoré	Analyseur de chlore	Renouvellement complet du matériel								1 680				
Vannes motorisées SFP et Chloration Saint Rémy l'Honoré	Débitmètre CS015 ORTF vers Magny	Renouvellement complet du matériel								2 450				
Vannes motorisées SFP et Chloration Saint Rémy l'Honoré	Déshumidificateur	Renouvellement complet du matériel								1 800				
Comptage CS067 SIRYAE vers Saint Corentin	Compteur CS067 SIRYAE vers Saint Corentin	Renouvellement complet du matériel							590					
Comptage CS067 SIRYAE vers Saint Corentin	Télétransmission CS067 Rosay-Saint Correntin	Renouvellement complet du matériel							730					**2019**
Comptage VE066 SIRYAE vers Septeuil	Compteur VE066 SIRYAE vers Septeuil	Renouvellement complet du matériel									560			

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2019		Type de Renouvellement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Année de Réalisation
Surpression en ligne de Thoiry	Pompe surpression n°3	Renouvellement complet du matériel										770		
Surpression en ligne de Thoiry	Pompe surpression n°2	Renouvellement complet du matériel										770		
Surpression en ligne de Thoiry	Pompe surpression n°1	Renouvellement complet du matériel										770		
Surpression en ligne de Thoiry	Télétransmission	Renouvellement complet du matériel				3 760								**2013**
Surpression en ligne de Thoiry	Armoire de commande	Renouvellement complet du matériel				6 120								
Surpression en ligne de Thoiry	Coffret télétransmission	Renouvellement complet du matériel				420								
Stabilisateur de pression et CS097 de Vicq Mairie	Télétransmission CS097 Vicq Mairie	Renouvellement complet du matériel									730			
Stabilisateur de pression et CS099 de Vicq vers Neauphle	Télétransmission CS099 Vicq vers Neauphle	Renouvellement complet du matériel								730				**2013**
Stabilisateur de pression et CS099 de Vicq vers Neauphle	Stabilisateur de pression aval	Renouvellement complet du matériel								750				
Vannes motorisées et sectorisation de Vicq	Débitmètre CS098 Vanne motorisée Vicq vers Réservoir Saint S	Renouvellement complet du matériel							2 450					
Vannes motorisées et sectorisation de Vicq	Télétransmission	Renouvellement complet du matériel							2 260					**2015**

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2019		Type de Renouvellement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Année de Réalisation
Vannes motorisées et sectorisation de Vicq	Armoire électrique extérieure	Renouvellement complet du matériel							4 500					
Comptages Quota Lyonnaise des Eaux - La Chapelle	Télétransmission AExxx La chapelle	Renouvellement complet du matériel				2 260								**2015**

Dotations non actualisées en Compte au : 31/12/2019	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total (€)
Dotations(€)	64 038	64 038	64 038	64 038	64 038	64 038	64 038	64 038	64 038	64 038	64 038	64 038	**768 456**

Coefficients en Compte au : 31/12/2019	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Coefficient de la dotation	1,000450	0,992000	1,009500	1,011500	1,008300	1,019500	1,030700
Coefficient de report de solde	1,000000	1,000000	1,000000	1,000000	1,000000	1,000000	1,000000

Bilan financier en Compte au : 31/12/2019		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Total (€)
Dotation actualisée (€)		64 067	63 526	64 646	64 774	64 570	65 287	66 004	**452 874**
Report de solde actualisé (€)		0	- 16 410	34 409	64 461	95 540	109 266	171 556	
Non Programmé au contrat	PARTIEL			8 085	144	105			**8 334**
Programmé au contrat	TOTAL	80 476	12 708	26 509	33 551	50 738	2 997	29 447	**236 426**
Total renouvellement(€)		**80 476**	**12 708**	**34 594**	**33 695**	**50 843**	**2 997**	**29 447**	**244 760**
Solde(€)		**- 16 409**	**34 408**	**64 461**	**95 540**	**109 266**	**171 556**	**208 113**	

Renouvellement Réalisé en Compte année : 2019	Libellé Matériel	Type Renouvellement	Date réalisation	Montant
Accélérateur de Bazainville	Armoire de commande	Renouvellement complet du matériel	27/02/2019	8 555
Réservoir des Essarts	Centrale d'alarme anti intrusion	Renouvellement complet du matériel	15/10/2019	1 659
Réservoir et chloration des Quatre Piliers	Centrale d'alarme anti intrusion	Renouvellement complet du matériel	23/08/2019	1 659
Réservoir du Boulay	Alarme anti-intrusion	Renouvellement complet du matériel	15/10/2019	1 659
Réservoir de Saint Santin - Marcq	Centrale anti-intrusion	Renouvellement complet du matériel	15/10/2019	1 659
Station de production des Bîmes	Pompe doseuse acide n°2	Renouvellement complet du matériel	24/04/2019	371
Station de production des Bîmes	Démarreur PS4	Renouvellement complet du matériel	09/08/2019	5 401
Bâche de Mareil sur Mauldre	Télétransmission chambre de vannes Mareil sur Mauldre	Renouvellement complet du matériel	01/08/2019	1 917
Réservoir et accélérateur de Saint Martin des Champs	Centrale d'alarme anti intrusion	Renouvellement complet du matériel	14/10/2019	1 659
Réservoir et accélérateur de Saint Martin des Champs	Armoire accélérateur	Renouvellement complet du matériel	27/02/2019	4 154
Comptage CS067 SIRYAE vers Saint Corentin	Télétransmission CS067 Rosay-Saint Correntin	Renouvellement complet du matériel	20/11/2019	752
Total				**29 447**

La garantie pour la continuité de service

Une **garantie** est un renouvellement fonctionnel qui se traduit par un engagement contractuel de garantie de bon fonctionnement des installations. Elle s'applique sans programme contractuel et sans restitution des montants non dépensés en fin de contrat. C'est une « assurance » de bon fonctionnement pour la collectivité.

7802000101 - SIAEP REGION YVELINES SIRYAE EP DSP Contrat du : 01/01/2013 au : 31/12/2024 Renouvellement Réalisé en Garantie année : 2019	**Libellé Matériel**	**Type Renouvellement**	**Date réalisation**
Comptage CS100 Bazoches vers Montfort et Les Mesnuls	Télétransmission CS100 Bazoches vers Montfort	Renouvellement complet du matériel	20/11/2019
Comptage CS036 et CS037 Behoust vers Orgerus et retour	Télétransmission CS036 CS037 Béhoust	Renouvellement complet du matériel	20/11/2019
Comptage CS010 et CS011 SNCF Artoire vers Le Perray et Les E	Débitmètre CS010 CS011 SNCF Artoire vers Le Perray et vers L	Remplacement de composants ou rénovation	20/11/2019
Comptage CS075 Orgerus vers Flexanville	Télétransmission CS075 Flexanville	Renouvellement complet du matériel	20/11/2019
Comptage CS060 Gambais Centre	Débitmètre CS060 Gambais Centre	Remplacement de composants ou rénovation	20/11/2019
Comptage CS024 et stabilisateur rue des Pommiers Magny les H	Compteur CS024 Magny Pommiers	Remplacement de composants ou rénovation	20/11/2019
Station de production des Bîmes	Hydroéjecteur dosage du microsable	Renouvellement complet du matériel	14/10/2019
Station de production des Bîmes	Pompe de reprise 4 piliers PS6	Remplacement de composants ou rénovation	21/11/2019
Comptage CS020 Levis vers Grands Ambesis	Compteur CS020 Levis vers Grand Ambesis	Remplacement de composants ou rénovation	25/11/2019
Forage et station de production de Rosay	Pompe forage n°2	Renouvellement complet du matériel	08/10/2019
Forage et station de production de Rosay	Pompe Eau industrielle n°1	Remplacement de composants ou rénovation	26/03/2019

LES OPÉRATIONS DE RENOUVELLEMENT DANS LE CADRE DU FONDS CONTRACTUEL RÉSEAU

Suivi financier en € HT

En vue d'éviter de gérer deux bordereaux de prix en parallèle, nous appliquons ici la même formule de révision que les travaux neufs (0,15+0,85 TP10a) et non celle prévue au contrat (0,15+0,17 ICHTE+0,34 FSD3+0,34 TP10a)

		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
TP10a	indice travaux publics canalisations	134.3	135.6	135.9	133.9	133.7	135.6	139.3
A	coefficient de révision	1.0000	1.0082	1.0101	0.9973	0.9965	1.0085	1.0316
B	montant fonds non actualisé	120 000.00	120 000.00	120 000.00	128 473.00	136 946.00	136 946.00	136 946.00
C	montant fonds année N = B*An	120 000.00	120 987.34	121 215.19	128 122.17	136 461.95	138 113.23	141 279.73
D	solde année N-1 = Gn-1*An/An-1	0.00	42 696.25	34 291.38	-54 154.58	-7 499.23	32 936.52	124 978.98
E	montant disponible année N = C+D	120 000.00	163 683.59	155 506.57	133 116.63	128 962.72	171 049.75	266 258.72
F	dépenses réalisées année N	77 652.18	129 456.66	210 359.34	140 621.90	96 419.99	48 871.92	52 538.52
G	solde année N = E-F	42 347.82	34 226.92	-54 852.77	-7 505.28	32 542.73	122 177.83	213 720.20

Exercice 2019

Sur devis

Date	Commune	Type de travaux	€ HT (BPU)
11/06/2019	St Remy l'Honoré	abandon canalisation	26 496.76
10/09/2019	Le Mesnil St Denis	Remplacement réseau	14 078.34
28/11/2019	Prunay le tempe	Extension réseau AEP	10 545.18
10/10/2019	Mere	Bts Plomb	1 418.24
Total			**52 538.52**

LE RENOUVELLEMENT DES BRANCHEMENTS EN PLOMB

1 Branchement renouvelé en 2019 et financé sur le fond de travaux contractuel réseau :

- **12 BIS RUE DESIRE LE PRIGENT à MERE - SCI FLOJAC - Besnier jacques**

60 branchements restant à remplacer :
Observations :

- La plupart des branchements restants se situent à Montfort l'Amaury car les chantiers ont été reportés et échelonnés dans le temps (périodes scolaires) en accord avec la mairie pour éviter de créer des problèmes de circulation dans le centre-ville ;
    - Certains branchements ont également été reportés en lien avec les communes ou le Conseil Départemental en vue d'éviter la dégradation d'une chaussée neuve par la réalisation de nouveaux travaux ;
- Le reliquat correspond à des cas particuliers : abonnés n'ayant pas donné suite aux demandes de RDV, refus, report pour chemisage « Neofit » car le remplacement du branchement occasionnerait des dégâts et travaux complémentaires dans la propriété (par exemple refaire une terrasse) etc.

- Nota : Nous ne comptons pas dans ce paragraphe les branchements en plomb de Rosay, commune nouvellement adhérente, branchements qui ont également été remplacés en 2017 mais sur le fonds de travaux réseau.

Listes des branchements plomb restants.

Commune	Adresse point de fourniture
BEHOUST	28, RUE DU NID DE GEAI
BEHOUST	2, RUE DU MOUTIER
GAMBAIS	23, RUE DES GABELLES
GROSROUVRE	19, CH DE LA COUR DE L'ORME
LA QUEUE LEZ YVELINES	94, RTE NATIONALE
LA QUEUE LEZ YVELINES	19, RTE NATIONALE
LA QUEUE LEZ YVELINES	40, RTE NATIONALE
LA QUEUE LEZ YVELINES	9, RUE CHRISTIAN LAZARD
LA QUEUE LEZ YVELINES	66, RTE NATIONALE
LA QUEUE LEZ YVELINES	19, RTE NATIONALE
LA QUEUE LEZ YVELINES	19, RTE NATIONALE
LA QUEUE LEZ YVELINES	39, RTE NATIONALE
LE PERRAY EN YVELINES	16, RUE D AUFFARGIS
LES ESSARTS LE ROI	63, RUE D YVETTE
LES ESSARTS LE ROI	13, RUE DU 11 NOVEMBRE
LES MESNULS	27, RUE DU VIEIL ETANG
LES MESNULS	9, CH DU VIEIL ETANG
LES MESNULS	RTE DE MANTES
LES MESNULS	5, RUE DE LA VALLEE
MAGNY LES HAMEAUX	8, RUE ERNEST CHAUSSON
MAGNY LES HAMEAUX	16 RUE HENRY BARBUSSE
MAGNY LES HAMEAUX	1, IMP JEAN BESSON
MAGNY LES HAMEAUX	7, RUE ERNEST CHAUSSON
MAGNY LES HAMEAUX	20, RUE PHILIPPE DE CHAMPAIGNE
MARCQ	7, RUE DU SENTIER
MAREIL LE GUYON	RTE DE MONTFORT
MAREIL LE GUYON	4 RTE DE MONTFORT (cheval mort)
MERE	1, AV LEON CRETE

Commune	Adresse point de fourniture
MONTFORT L AMAURY	CŒUR DE BLUCHE
MONTFORT L AMAURY	19, PL ROBERT BRAULT
MONTFORT L AMAURY	15, RUE AMAURY
MONTFORT L AMAURY	13, RUE ANDRE THOME
MONTFORT L AMAURY	19, RUE ANDRE THOME
MONTFORT L AMAURY	16, RUE DE LA TREILLE
MONTFORT L AMAURY	1, RUE DE PARIS
MONTFORT L AMAURY	13, RUE DE PARIS
MONTFORT L AMAURY	15, RUE DE PARIS
MONTFORT L AMAURY	25, RUE DE PARIS
MONTFORT L AMAURY	27, RUE DE PARIS
MONTFORT L AMAURY	28, RUE DE PARIS
MONTFORT L AMAURY	31, RUE DE PARIS
MONTFORT L AMAURY	32, RUE DE PARIS
MONTFORT L AMAURY	32, RUE DE PARIS
MONTFORT L AMAURY	35, RUE DE PARIS
MONTFORT L AMAURY	41, RUE DE PARIS
MONTFORT L AMAURY	6, RUE DE PARIS
MONTFORT L AMAURY	9, RUE DE PARIS
MONTFORT L AMAURY	13, RUE MAURICE RAVEL
MONTFORT L AMAURY	3, RUE NORMANDE
MONTFORT L AMAURY	3, RUE NORMANDE
MONTFORT L AMAURY	9, RUE NORMANDE
VIEILLE EGLISE EN YVELINE	31, RTE DE L'ETANG DE LA TOUR
SAULX MARCHAIS	37, RUE DE L EGLISE
SAULX MARCHAIS	47, RUE DE L EGLISE
ST REMY L HONORE	22, RUE DU PROF MARILLER
ST REMY L HONORE	6, RUE DE LOMBARDERIE
ST REMY L HONORE	4, RUE DU PROF MARILLER
ST REMY L HONORE	4, RUE DU PROF MARILLER
TACOIGNIERES	GRANDE RUE
VICQ	12, GRANDE RUE

LES TRAVAUX NEUFS (BRANCHEMENTS) REALISÉS PAR SAUR EN 2019

Commune	Adresse	Date Réalisation
ANDELU	BOUTTEFORT PATRICK 9 RTE DE MARCQ	11/09/2019
ANDELU	DE MAGALHAES FREDERIC 4 RUE DES MURIERS	05/09/2019
ANDELU	YRIUS MAITE 29 RUE DES MURIERS	11/09/2019
ANDELU	ABREU YOANN RTE DE MARCQ	04/10/2019
ANDELU	TEIXEIRA ADRIEN 11 RTE DE MARCQ	30/09/2019

Commune	Adresse	Date Réalisation
ANDELU	MATERA PATRICIA 9 RTE DE MARCQ	30/09/2019
ANDELU	LEDUC QUENTIN 6 RUE DES MURIERS	26/09/2019
ANDELU	LOAS PAULINE RUE DES MURIERS	26/09/2019
ANDELU	BARCELO BENOIT 5 RUE DES MURIERS	30/09/2019
ANDELU	MOREL NATHALIE 1 RUE DES MURIERS	04/10/2019
ANDELU	DRUESNES MATTHIEU 22 RUE DES MURIERS	16/10/2019
ANDELU	ERHARD BISSESSUR BENOIT GAELLE 18 RUE DES MURIERS	12/12/2019
ANDELU	FRANCOIS CAMILLE 20 RUE DES MURIERS	12/12/2019
ANDELU	GOMES MIGUEL 7 RUE DES MURIERS	27/12/2019
AUTEUIL	SCI DU POSTE BLANC DA SILVA ROUTE DE THOIRY	12/08/2019
AUTEUIL	PINTO ANTONY RUE DES SABLONS	26/09/2019
AUTEUIL	MURET FRANCOIS 7 RUE DES VIGNES	15/10/2019
AUTEUIL	AOUSSAT THIERRY 3 RUE DU CLOS BERNARD	04/10/2019
AUTEUIL	DIAS CHRISTOPHE 39 GRANDE RUE	04/11/2019
AUTOUILLET	COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR D YVELINES 6 / 8 RUE SAINT SANTIN	04/10/2019
AUTOUILLET	DUPAU PIERRE ALLEE DU HAUT VILLAGE	25/10/2019
AUTOUILLET	FERNANDEZ MARIANO 4 ROUTE DES CHATEAUX	07/10/2019
BAZAINVILLE	CCPH IMPASSE DU BOEUF COURONNE	26/11/2019
BAZAINVILLE	MARIE DIMITRY LE FRANC MOREAU	19/07/2019
BAZOCHES	MANSION YVES	24/09/2019

Commune	Adresse	Date Réalisation
	8 CH DU ROCHER MARQUANT	
BAZOCHES	DA LUZ CEDRIC NATHALIE 5 TER CHEMIN D'HOUJARRAY	05/02/2019
BAZOCHES	FERNANDEZ IGOR 4 TER CH D HOUJARRAY	01/03/2019
BAZOCHES	JEFIKA IMMOBILIER ROBERT KATIA 6 B ROUTE DE CHEVREUSE	02/04/2019
BAZOCHES	BASILIO MARCO 2 ROUTE DE CHEVREUSE	25/09/2019
BAZOCHES	CHAMPION NICOLAS ET AUDREY 10 B CH DE LA PINSONNIERE	11/10/2019
BAZOCHES	MODIANO SERGE 8 CH DES COURS	09/12/2019
BEHOUST	COMMUNE DE BEHOUST RUE ST HILAIRE	18/02/2019
BEHOUST	OUANOUNOU TAMISIER COLETTE ROUTE DE ST HILAIRE	20/05/2019
BEYNES	ASL CLOS VIRGINIE FERME DE L ORME	17/06/2019
BEYNES	DMVIP 6 RUE DE LA MALADRERIE	15/02/2019
BEYNES	TRAORE SOUGENA 9 BIS CH DES NOURRICES	22/02/2019
BEYNES	KOUAR ABDELHAMID 3 RTE DE FRILEUSE	28/03/2019
BEYNES	KHCHICHE YACINE AHLAME 1070 RTE DE FRILEUSE	28/03/2019
BEYNES	DMVIP 3 RUE MOREAU	21/06/2019
BEYNES	RESIDENCE NAVARRE RES NAVARRE	12/02/2019
BEYNES	RESIDENCE NAVARRE RES NAVARRE	08/02/2019
BEYNES	CABAGNI MATHIEU 14 RUE DE LA PETITE MARE	07/05/2019
BEYNES	HATTENBERGER FREDERIC 22 A RUE DU CLOS PIGEON	22/05/2019
BEYNES	DEROUET DIDIER 15 RUE DU PONT BARAT	16/09/2019

Commune	Adresse	Date Réalisation
BEYNES	JAFRI HICHAM 2 A RUE DU CHATEAU D EAU	09/09/2019
BOISSY	MARTINHO FRANCK 29 RUE DES MOULIN	02/04/2019
ELANCOURT	COMMUNAUTE D AGGLOMERATION SAINT QUENTIN EN YVELINES RUE DE SUFFREN hors Nouvelle Amsterdam	07/05/2019
ELANCOURT	COMMUNAUTE D AGGLOMERATION SAINT QUENTIN EN YVELINES RUE DU FOND DES ROCHES hors Nouvelle Amsterdam	02/10/2019
ELANCOURT	COMMUNAUTE D AGGLOMERATION SAINT QUENTIN EN YVELINES RUE DU MAL FERRAND hors Nouvelle Amsterdam	03/10/2019
ELANCOURT	COMMUNAUTE D AGGLOMERATION SAINT QUENTIN EN YVELINES ZAC DES REAUX hors Nouvelle Amsterdam	31/05/2019
ELANCOURT	TEIXEIRA BRUNO 27 RTE DE TRAPPES hors Nouvelle Amsterdam	28/06/2019
ELANCOURT	GTE CONSTRUCTION ZAC DES REAUX hors Nouvelle Amsterdam	21/05/2019
ELANCOURT	GS2I CHEZ FONCIER EXPERTS 7 CH DE LAUNAY hors Nouvelle Amsterdam	02/12/2019
ELANCOURT	GS2I CHEZ FONCIER EXPERTS 7 CH DE LAUNAY hors Nouvelle Amsterdam	02/12/2019
ELANCOURT	MAIRIE D'ELANCOURT ROND POINT DROITS DE L'HOMME hors Nouvelle Amsterdam	02/08/2019
ELANCOURT	AUTOCARS MAJESTI 20 RUE JEAN MONNET hors Nouvelle Amsterdam	22/02/2019
FLEXANVILLE	DARIN FREDERIC 1 RUE ROGER DARIN	01/10/2019
FLEXANVILLE	LEBIGRE ERIC RUE DU CLOS	06/09/2019
FLEXANVILLE	AMEDEE BONNET ECORCHEVEL RUE DE LA MAIRIE	06/12/2019
FLEXANVILLE	AMEDEE BONNET ECORCHEVEL RUE DE LA MAIRIE	03/12/2019
FLEXANVILLE	AMEDEE BONNET ECORCHEVEL RUE DES VIGNES	13/12/2019
GALLUIS	SCI BARON IMMO RTE DE BOISSY	18/03/2019

Commune	Adresse	Date Réalisation
GALLUIS	BELLO MICKAEL LUDIVINE RTE DE MONTFORT	08/03/2019
GALLUIS	MONTFORT ELAGAGE RTE DU PETIT CLOS	28/05/2019
GALLUIS	BOURRIER THIERRY 13 RUE DES PRES DE LA VILLE	02/10/2019
GALLUIS	LAPORTE LUCIE 13 B RUE DU PONT MARIE	06/12/2019
GAMBAIS	HOFMAN RH INVESTISSEMENT RICHARD 6 RUE DE LAVERDY Gambais sauf Hameau de Perdreauville	22/07/2019
GAMBAIS	JONNART NICOLAS CH DU BOIS JARRIER Gambais sauf Hameau de Perdreauville	03/09/2019
GAMBAIS	LAURET SYLVAIN 47 SENTE AUX ANES Gambais sauf Hameau de Perdreauville	05/09/2019
GAMBAIS	BUENO ALEXANDRE 61 RTE DE PERDREAUVILLE Gambais Hameau de Perdreauville	31/10/2019
GAMBAIS	LUBIN MAGALI 6 RUE DE LAVERDY Gambais sauf Hameau de Perdreauville	17/07/2019
GAMBAIS	CAPUZZO BISCH ALEXANDRE KRISTELLE RUE DES VIEILLES TUILERIES Gambais Hameau de Perdreauville	06/09/2019
GARANCIERES	BRUERE GIOVANDO JONATHAN AUDREY 35 RUE DE L EGLISE	13/03/2019
GARANCIERES	SCI LUKAZA FLORENCE DEHAINE 6 RUE LOUIS SIOU	17/05/2019
GARANCIERES	STADELMANN TAEYSON CH AUX BOEUFS	09/04/2019
GARANCIERES	LORRAIN RODOLPHE CH AUX BOEUFS	12/04/2019
GARANCIERES	FINET MELODIE CH DES MURIERS	05/02/2019
GARANCIERES	FAIDY HENRY GUILLAUME LUCILLE CH AUX BOEUFS	05/04/2019
GARANCIERES	OUMAZA MOHAND 1 CH AUX BOEUFS	18/06/2019
GARANCIERES	WAGNER DIANE CH AUX BOEUFS	04/04/2019

Commune	Adresse	Date Réalisation
GARANCIERES	RIFFERT YOURI ROUTE DU BOISSARD	03/05/2019
GARANCIERES	ROLLET BENOIT CLOS DES EPINETTES	08/10/2019
GARANCIERES	COTE GILLES 24 T RUE DU PRE MAROT	24/06/2019
GARANCIERES	HUMBERT JEAN PIERRE 14 CH DE LA PORTE BOISSIERE	28/06/2019
GARANCIERES	AUBERT AUDREY 11 ROUTE DU BOISSARD	04/09/2019
GARANCIERES	MENDLER WILFRIED 22 RUE DE LA FONTAINE QUENETTE	12/11/2019
GROSROUVRE	JARVIS JOANNE 37 CHEMIN RURAL	02/05/2019
GROSROUVRE	DESCAMPS DAVID CHEMIN DE LA COUR DE L ORME	11/10/2019
GROSROUVRE	SARL VANIMMO 8 CHEMIN DE LA COUR DE L ORME	21/03/2019
GROSROUVRE	BRUIJNS MARIEKE 54 ROUTE DE LA TROCHE	26/06/2019
GROSROUVRE	THIESSART GAEL 38 ROUTE DE LA TROCHE	05/11/2019
GROSROUVRE	LAPLACE OLIVIER 9 T ROUTE DE LA SURIE	10/04/2019
GROSROUVRE	NAEL ETIENNE RTE DU BUISSON	18/11/2019
GROSROUVRE	WINOCOUR MARC ROUTE DE LA TROCHE	20/08/2019
JOUARS PONTCHARTRAIN	ARNOUX JACQUES 26 CHEMIN DU FOND BIENVAL	16/05/2019
JOUARS PONTCHARTRAIN	FERREIRA CARLOS 6 RUE DE LA MOTTE	09/05/2019
JOUARS PONTCHARTRAIN	CURTI INGINEENING SAS CURTI JEAN 62 B ROUTE DE PARIS	23/05/2019
JOUARS PONTCHARTRAIN	GARELLI ALLAN 30 RUE DE LA PORTE D ANDIN	26/06/2019
JOUARS PONTCHARTRAIN	DEROUET BERNARD 2 RUE DU MOULIN NEUF	22/03/2019
JOUARS PONTCHARTRAIN	LE PAVEC LAURENT	12/07/2019

Commune	Adresse	Date Réalisation
	62 RUE DE LA MOTTE	
JOUARS PONTCHARTRAIN	SERAUD CAROLINE RUE DE CHENNEVIERES	27/09/2019
JOUARS PONTCHARTRAIN	PELRAS BERTRAND 172 RUE DE LA GALETTERIE	21/10/2019
JOUARS PONTCHARTRAIN	BOUDIN YANN 989 ROUTE D ELANCOURT	12/08/2019
JOUARS PONTCHARTRAIN	BODIER PAULETTE 1 RUE DE NEAUPHLE	06/11/2019
JOUARS PONTCHARTRAIN	LE RICHE SORRIAUX JULIEN MARJORIE 413 RUE DE CHENNEVIERES	01/10/2019
JOUARS PONTCHARTRAIN	CAISSA CAROLINE RUE DU HAMEAU	29/11/2019
JOUARS PONTCHARTRAIN	PHAM VAN DANIEL 2 RUE D ERGAL	30/09/2019
JOUARS PONTCHARTRAIN	LATIGE LOICK 253 RUE DE LA DAUBERIE	08/11/2019
LA QUEUE LES YVELINES	LECOINTE ALEXANDRE 12 RUE NATIONALE	17/09/2019
LA QUEUE LES YVELINES	DESBOIS YVON CH DU ROY	29/05/2019
LA QUEUE LES YVELINES	LECONTE 2 RUE DE LA GRANDE VALLEE	05/02/2019
LA QUEUE LES YVELINES	BROS PREVEL RICHARD CATHERINE 5 RUE DES PEUPLIERS	05/03/2019
LA QUEUE LES YVELINES	FAUVIN FRANCK ROUTE DE GALLUIS	05/03/2019
LA QUEUE LES YVELINES	LEROUX AGNES 20 RUE DU CLOS COLIN	22/10/2019
LA QUEUE LES YVELINES	CHOTIN JONATHAN RUE DE GROSROUVRE	27/09/2019
LA QUEUE LES YVELINES	RIVIERE JORIS 28 RUE DE GROSROUVRE	26/12/2019
LA QUEUE LES YVELINES	DUBOIS FRANCOIS 5 RUE DES PEUPLIERS	15/11/2019
LA QUEUE LES YVELINES	EURINTER FRANCE ROUTE DE BOISSY	18/04/2019
LE PERRAY EN YVELINES	SEDERMA SAS M STELLING 29 RUE DU CH VERT	25/07/2019

Commune	Adresse	Date Réalisation
LE PERRAY EN YVELINES	LAPORTE ERIC 40 RUE DU ROSEAU	16/05/2019
LE PERRAY EN YVELINES	PRELLE JEAN MARC 1 ALL DU GD AMIRAL	03/12/2019
LES ESSARTS LE ROI	MERELLI FRANCOISE FERME DE VAUJOYEUSE	07/03/2019
LES ESSARTS LE ROI	TRIBOULLOY PIERRE-YVES RUE DU PLATEAU	10/05/2019
LES ESSARTS LE ROI	BAILLON EUGENE THOMAS SOLENE 25 TER RUE DE LA HAIE AUX VACHES	20/02/2019
LES ESSARTS LE ROI	ARON ROUCHERAY YANNICK STEPHANIE 52 RUE D AUFFARGIS	07/02/2019
LES ESSARTS LE ROI	NANA MAXIME 6 RUE DU PONT DE MAUREGARD	29/03/2019
LES ESSARTS LE ROI	FEZAIS ADRIEN 16 CHEMIN RURAL	05/06/2019
LES ESSARTS LE ROI	PELLETIER CHARLES HENRI RUE DU PONT DE MAUREGARD	16/09/2019
LES ESSARTS LE ROI	PILARD CAROLE RUE ROLLAND GARROS	15/07/2019
LES ESSARTS LE ROI	QUANQUIN CREPEL NICOLAS MARJOLAINE 6 B RUE DES MENUS PLAISIRS	05/07/2019
LES MESNULS	MIRAGLIOTTA VINCENT 38 RUE DES CHAMPS	03/09/2019
LES MESNULS	COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR D YVELINES 15 B RUE NEUVE	25/09/2019
LE TREMBLAY SUR MAULDRE	TALBOT MATTHIEU 17 BIS GRANDE RUE	14/02/2019
LE TREMBLAY SUR MAULDRE	MIRA JULIO 15 RES DU VERT BUISSON	02/05/2019
LEVIS SAINT NOM	HEMON MOUSNIER THIERRY JENNIFER 1 RUE DE L EGLISE	12/03/2019
LEVIS SAINT NOM	JALLON ROMAIN 121 B RTE DE MAISON BLANCHE	04/07/2019
LEVIS SAINT NOM	AIRAULT HERVE 15 RUE DE MAUREGARD	06/08/2019
LEVIS SAINT NOM	FERRAGU HUGUETTE 113 ROUTE DE LA MAISON BLANCHE	11/09/2019
LEVIS SAINT NOM	ENGEL GERARD	07/03/2019

Commune	Adresse	Date Réalisation
	RUE DES CHENES	
MAGNY LES HAMEAUX	GUECHOUD MARC 16 RUE MARS	23/09/2019
MAGNY LES HAMEAUX	VILOGIA SA 28 RUE GABRIEL PERI	25/04/2019
MAGNY LES HAMEAUX	LA FABRIQUE FONCIERE 45 RUE DE LA GERBE D OR	21/02/2019
MAGNY LES HAMEAUX	LENORMAND CHRISTOPHE RUE PASTEUR	22/02/2019
MAGNY LES HAMEAUX	TREMBLAY FREDDY 25 RUE GABRIEL PERI	18/03/2019
MAGNY LES HAMEAUX	DELALANDE PHILIPPE SYLVIE RUE PHILIPPE DE CHAMPAIGNE	20/03/2019
MAGNY LES HAMEAUX	TETANG DEJIANG CHAMBERLIN 93 CH DE LA CHAPELLE	15/04/2019
MAGNY LES HAMEAUX	FROC CYNTHIA 43 D RUE DE LA GERBE D OR	16/04/2019
MAGNY LES HAMEAUX	BARCATTA FRANZ 3 RUE LOUIS ARAGON	18/06/2019
MAGNY LES HAMEAUX	BARBECANNE SCHUTTAK FREDERIC STEPHANIE RUE DES NOISETIERS	03/06/2019
MAGNY LES HAMEAUX	SCCV RESIDENCE CARRIERE 9001 RUE EUGENE CARRIERE	13/09/2019
MAGNY LES HAMEAUX	DUCLOS FABIEN CH DE LA CROIX AUX BUIS	04/11/2019
MAGNY LES HAMEAUX	BARBE JULIEN 65 CHEMIN DE LA CHAPELLE	18/10/2019
MAGNY LES HAMEAUX	MAIRIE DE MAGNY-LES-HAMEAUX AV D AIGREFOIN	18/06/2019
MARCQ	SERENA PHILIPPE 54 GRANDE RUE	01/04/2019
MARCQ	VIEIRA MARQUES CESARIO 3 B PLACE DE LA MAIRIE	02/04/2019
MARCQ	FONCIER EXPERTS 15 RUE DE MONTFORT	01/07/2019
MARCQ	FONCIER EXPERTS 15 RUE DE MONTFORT	02/09/2019
MARCQ	LE TOULLEC STEPHANE CHEMIN VERT	24/05/2019

Commune	Adresse	Date Réalisation
MARCQ	IMMOPRIVILEGE 1 RUE DE LA PLAINE	25/09/2019
MAREIL LE GUYON	FONCIER EXPERTS ROUTE DE LA GARENNE	30/08/2019
MAREIL SUR MAULDRE	CONXICOEUR CELINE 14 CHEMIN DE RICHE	02/08/2019
MAREIL SUR MAULDRE	KOVACIC BENOIT 38 RUE MAURICE CAYEN	02/07/2019
MAULETTE	CROZET SEBASTIEN 67 AV DE LA REPUBLIQUE	04/10/2019
MAULETTE	DESTIN DAMIEN OU MME SANCHEZ GARVENES GLADYS 9 F RUE DE CHAMPAGNE	28/10/2019
MERE	CHOIN FREDERIC 4 ALL DU MANEGE	29/05/2019
MERE	OLIVIER CELINE 4 ALL DU MANEGE	05/04/2019
MERE	BOGAERS SYLVIE RUE DU COLOMBIER	16/10/2019
MERE	ROLOT GAEL 10 T RUE DE MAREIL	18/10/2019
MERE	PAUMIER PHILIPPE AVENUE DE L'ARBRE A LA QUENEE	28/10/2019
MERE	PRIVAT MICHEL RUE DU CAPORAL HUMBERT	08/08/2019
MERE	FOURNET VERONIQUE 5 RUE DU COLOMBIER	07/08/2019
MERE	SNC MALEN 14 CHEMIN DE LA PLAINE DE JOUARS	18/12/2019
MERE	OLIVE DAVID CORREIA LAETITIA RUE DE L EGALITE	19/11/2019
MERE	MAISON BLANCHE GARE OUEST	31/01/2019
MONTAINVILLE	NAAIMI ABDERRAHMANE 9 RUE DU FORT	27/09/2019
MONTFORT L AMAURY	DEPOUX PASCAL ET ANNE 4 RUE DE CHATEAU GAILLARD	26/04/2019
NEAUPHLE LE VIEUX	RONCIN GWENDOLINE 18 RUE DE LA LIBERATION	29/11/2019
NEAUPHLE LE VIEUX	ILLOUL KARIM	12/02/2019

Commune	Adresse	Date Réalisation
	PL DES TILLEULS	
NEAUPHLE LE VIEUX	CENTRE EQUESTRE LES FAUVETTES LES ENCLOS 2 PL SULLY	17/06/2019
NEAUPHLE LE VIEUX	CLAVAUD ALBIN 4 RUE DE L ABREUVOIR	17/10/2019
ORGERUS	LEBRET JOFFREY 14 RUE DE LA JOUANNERIE	06/06/2019
ORGERUS	FICHET CHRISTOPHE RUE DES AGNEAUX	12/06/2019
ORGERUS	SCI POURQUOI PAS 14 RUE DES PETITS CLOS	09/09/2019
ORGERUS	BATICONFORT RUE DES AGNEAUX	12/06/2019
ORGERUS	SARL LE PETIT BOIS 16 T ROUTE DE FLEXANVILLE	20/09/2019
OSMOY	NICOLAS JORDANE (branchement 1) 11 CH DES VERGOGNES	11/02/2019
OSMOY	NICOLAS JORDANE (branchement 2) 11 CH DES VERGOGNES	11/02/2019
OSMOY	JEGU STEPHANIE 1 CH DES VERGOGNES	13/03/2019
OSMOY	SUON JULIEN (branchement 1) 11 CH DES VERGOGNES	11/02/2019
OSMOY	SUON JULIEN (branchement 2) 11 CH DES VERGOGNES	11/02/2019
OSMOY	DELEAU OLIVIER 11 CH DES VERGOGNES	11/02/2019
OSMOY	DELEAU OLIVIER 11 CH DES VERGOGNES	12/02/2019
PRUNAY LE TEMPLE	LIAUTARD CELINE 1 ROUTE DE LA MARE AUX CLERCS	08/04/2019
PRUNAY LE TEMPLE	BONTROND SANDRINE CHEMIN DU CHARDONNERET	05/04/2019
PRUNAY LE TEMPLE	ACCARION PASCAL 1 ROUTE DE LA MARE AUX CLERCS	08/04/2019
PRUNAY LE TEMPLE	BOURGEAIS SIONNIERE JEREMY CHRISTELLE CHEMIN DU CHARDONNERET	02/07/2019
PRUNAY LE TEMPLE	LADERRIERE SAMUEL ESTELLE RUE DES TROIS VALLEES	23/12/2019

Commune	Adresse	Date Réalisation
PRUNAY LE TEMPLE	LASNIER GREGORY MARINE CHEMIN DES PLANTES	12/11/2019
RICHEBOURG	LECLEIR ALOISE 3 B CH DES CHAMPS	25/03/2019
RICHEBOURG	FORTIER MATHIEU 34 B ROUTE DE BAZAINVILLE	07/06/2019
ROSAY	SARL SOFRANE 1 10 12 RUE DE BOINVILLIERS	01/03/2019
SAULX MARCHAIS	DRUYER ROLAND 4 RUE DE L EGLISE	17/04/2019
SAULX MARCHAIS	SCRB RUE DE ROUET	26/07/2019
SAINT FORGET	LEBRUN DIDIER 33 RUE DES GRANDS PRES Saint Forget sauf Hameau des Hautes Beauces	20/03/2019
SAINT FORGET	KORSAKOFF NIKITA 27 RUE DES SOURCES Saint Forget sauf Hameau des Hautes Beauces	11/04/2019
SAINT GERMAIN DE LA GRANGE	FERJOUX JEAN CHARLES RTE DE SAINT GERMAIN	06/11/2019
SAINT GERMAIN DE LA GRANGE	SCI PHANIMMO 24 RUE DE LA VALLEE YART ACTIVI	30/09/2019
SAINT LAMBERT DES BOIS	SCI J SLDB 16 BIS RUE DE LA FERME	28/06/2019
SAINT MARTIN DES CHAMPS	CHAPERON AURELIEN CH DES LONGS CHAMPS	01/03/2019
SAINT REMY L HONORE	GARCIA PAULO 24 RUE DE LA BORNE	25/10/2019
SAINT REMY L HONORE	SASU DPLM RUE DE LA BLOTTERIE	16/04/2019
SAINT REMY L HONORE	KLEIN CHRISTOPHE ET CYRILLE 4 BIS RUE DE LA PAIX	23/10/2019
SAINT REMY L HONORE	LAMBERT CHRISTOPHE 21 RUE DE LOMBARDERIE	25/10/2019
SAINT REMY L HONORE	SCCV ST REMY L HONORE MARILLER RUE DU PROF MARILLER	15/04/2019
TACOIGNIERES	FOURGEREAU PATRICK 3 CHEMIN RURAL	23/09/2019
TACOIGNIERES	JAMES KEVIN 59 GRANDE RUE	13/03/2019

Commune	Adresse	Date Réalisation
TACOIGNIERES	LE DILY JAKOU 43 GRANDE RUE	04/04/2019
TACOIGNIERES	SB RENOVATION 9 RUE DES VIGNES	15/11/2019
TACOIGNIERES	DA COSTA RAFAEL 4 CH DU LAVOIR	31/07/2019
TACOIGNIERES	LHOPITALLIER CHRISTOPHER 6 RUE DE LA GARE	30/10/2019
TACOIGNIERES	BUISINE CHRISTOPHE 43 GRANDE RUE	20/11/2019
THOIRY	COMMUNE DE THOIRY 20 RUE DES VIGNETTES	14/03/2019
THOIRY	LAMOUREUX STEPHANE 6 SENTE DU LOUP	04/11/2019
THOIRY	INGUIMBERTY FRANCETTE 11 BIS RUE DE L EGLISE	04/03/2019
VICQ	EARL TISSIER 13 RUE D AUTEUIL	29/03/2019
VICQ	DE SOUSA FERNANDO 11 CHEMIN DU LAVOIR	19/09/2019
VICQ	HERNANDEZ YOHANN LA BARDELLE	29/05/2019
VICQ	GARELLI MARC 32 GRANDE RUE	24/06/2019
VICQ	BONINO OLIVIER 60 GRANDE RUE	18/11/2019
VICQ	CADOUX SABINE STEPHANE 22 GRANDE RUE	13/11/2019
VICQ	ESTEVES BARBOSA PAULO JORGE 6 B RUELLE DU MARAIS	08/11/2019
VICQ	GARELLI MARC 32 GRANDE RUE	28/06/2019
VILLIERS LE MAHIEU	KIZOULIS CHARLOTTE 32 chemin du ru	05/03/2019
VILLIERS LE MAHIEU	DANDO MATHIEU 16 RUE DU PONT D AULNE	03/05/2019
VILLIERS LE MAHIEU	DIDIER SYLVIE 14 B RUE DE BOULAINCOURT	10/09/2019
VILLIERS LE MAHIEU	LE SERGENT HUGUES CATHERINE	08/10/2019

Commune	Adresse	Date Réalisation
	5 RUE DU PONT D AULNE	
LE MESNIL SAINT DENIS	LM PROMOTION 11 RTE DE COIGNIERES	05/02/2019
LE MESNIL SAINT DENIS	LAGARDE BRUNO LE PETIT AMBESIS	17/06/2019
LE MESNIL SAINT DENIS	CCHVC 2 AVENUE DU MARECHAL JOFFRE	26/02/2019
LE MESNIL SAINT DENIS	SITBON BERKAIAK ARNAUD 6 AV DES TILLEULS	15/04/2019
LE MESNIL SAINT DENIS	ENTREPRISE ECM 1 AVENUE DE PICARDIE	25/03/2019

LES TRAVAUX NEUFS DE CANALISATIONS REALISES PAR LE SYNDICAT EN 2019

Trois Chantiers réalisés cette année :

- MAGNY-LES-HAMEAUX – route de Millon et rue Antoine Lemaistre
- NEAUPHLE LE VIEUX – chemin du Vieux Moulin

Deux autres chantiers prévus aux programmes ont été annulés ou reportés :

- LA QUEUE LEZ YVELINES – rue des Croix : 140 ml de Fonte légère 110mm et 5 reprises de branchements gros diamètres pour des bâtiments commerciaux (Zone d'activité) Chantier annulé (réseau en privé).
- PRUNAY LE TEMPLE – rue du Fourneau : 230 ml de Fonte légère 110mm et 15 reprises de branchements. Prévu en 2020.

Le détail se trouve en page suivante :

Détail du programme travaux SIRYAE 2019 :

SIRYAE - Proposition de travaux de canalisations 2019

Notation du Schéma Directeur d'Eau Potable par ordre de priorité (colonne priorité) :
1 : canalisation vétuste
2 : en cours de dégradation
3 : premiers signes de vétusté
4 : non vétuste à matériaux problématiques
5 : en doublon

Matériaux et diamètres proposés :
- si canalisation en attente : 63mm minimum sauf si branchement non domestique ou risque extension PLU
- si canalisation maillée : 90 mm minimum
- les canalisations < 90 mm seront en PVC ou en PEHD
- les canalisations entre 75 et 125 mm seront en FBT ou en PVC ; au-delà FD
- nous mentionnons si une étude hydraulique de défense incendie (DI) est à envisager

Abréviations des matériaux :
A: Acier
AC: Amiante Ciment
FBT: Fonte BluTop
FD: Fonte Ductile
FG: Fonte Grise

localisation		travaux VRD prévus					canalisation existante									canalisation projetée						
COMMUNE	ADRESSE	chaussée	trottoir	vert	autre	DELAI	Mat	DN	ml	bar	Fuites 1995-2009	Fuites 2010-2018	Total	Taux de défaillance (nb fuite/an/km)	Priorité	Mat	dn	ml	nb brt	€ HT opération	€ TTC opération	observations
Canalisations vétustes au droit de travaux de VRD des communes																						
MAGNY LES HAMEAUX	Rue Antoine Lemaistre (Romainville)	X	X			En attente travaux siryae	A	100	480	4_6	1	4	5	0.55	1	FBT	110	480	50			Passage CD 195 prévu au trésorerie. Enfouissement reporté en attente travaux Siryae.
	Route de Milon (Romainville)	X	X			En attente travaux siryae	A	100	200	4_6	0	1	1	0.26	2	FBT	110	200	35			Linéaire pris jusqu'à la sortie du Hameau
NEAUPHLE LE VIEUX (Cressay)	Chemin du vieux Moulin	X	X		X	2019	PVC	63	140	5_6	2	2	4	1.50	1	PVC	63	140	2			Après le Ru -> Ch de la Cressonnerie
							A	50	180	4_5	2	2	4	1.17	1	PVC	63	180	12			Jusqu'au Ru . Y compris passage du Ru.
LA QUEUE LEZ YVELINES	Rue des Croix						PVC	90	100	7_8	0	1	1	1.75	1	FBT	90	100	5			
							PVC	110	150	7_8	0	4	4	1.50	1	FBT	110	150	4			
PRUNAY LE TEMPLE	Rue du Fourneau						AC	100	230	2_3	0	4	4	1.05	1	FBT	110	230	17			

ANNEXES COMPLÉMENTAIRES

SURVEILLANCE DE LA RESSOURCE EN EAU

Nous vous proposons d'améliorer la connaissance de votre ressource en eau, d'anticiper les risques de dégradation de vos captages ou de pénurie dans le cadre de stress hydrique (illustrés ci-dessous sur les cartes de situation hydrologique des bassins Seine Normandie et Artois Picardie durant l'été 2019).

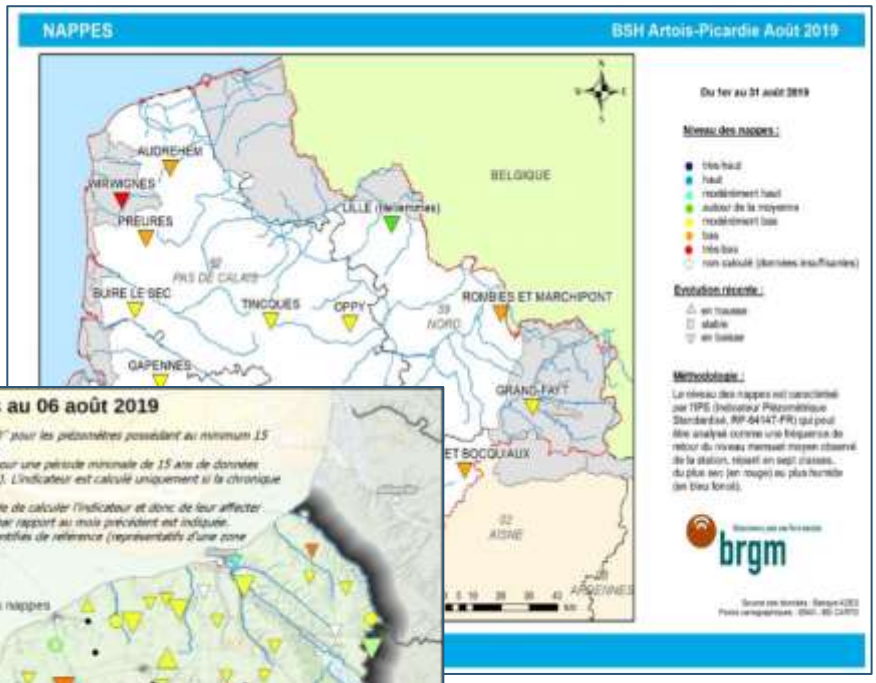

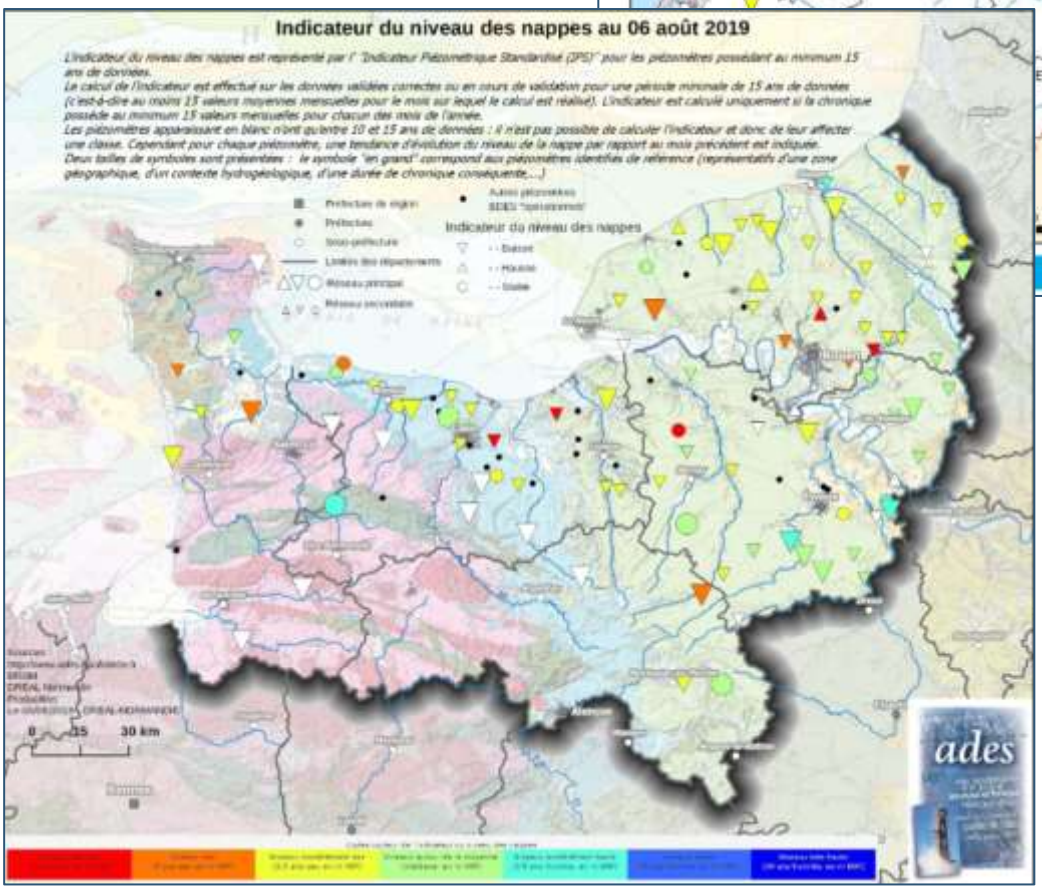

Pour cela, nous vous recommandons la mise en œuvre, à court terme, d'une surveillance continue en temps réel, des points de prélèvement en eau, qui ne font pas l'objet d'un tel suivi à ce jour, en les équipant de mesure de niveau et de débit.

Afin de répondre à vos enjeux (continuité de service, gestion optimale de votre patrimoine, maîtrise de l'état de vos ressources en eau, impact du changement climatique) et d'exploiter durablement les ressources en eau de votre territoire, l'enregistrement des mesures de niveau en continu, couplées aux mesures de débits associées, vous permettront, via l'application dédiée : **EMI* :**

- d'accéder aux données quantitatives et qualitatives de vos ressources en eau,
- de disposer d'informations claires et explicites pour décider et agir efficacement.

***EMI** est une application web développée par **Imageau** (filiale de Saur, spécialisée dans le domaine de l'hydrogéologie).*

Les mesures de niveau et de débit du forage sont enregistrées et remontées en continu dans l'application.

Elles sont traitées pour permettre des décisions éclairées sous la forme de livrables dont :

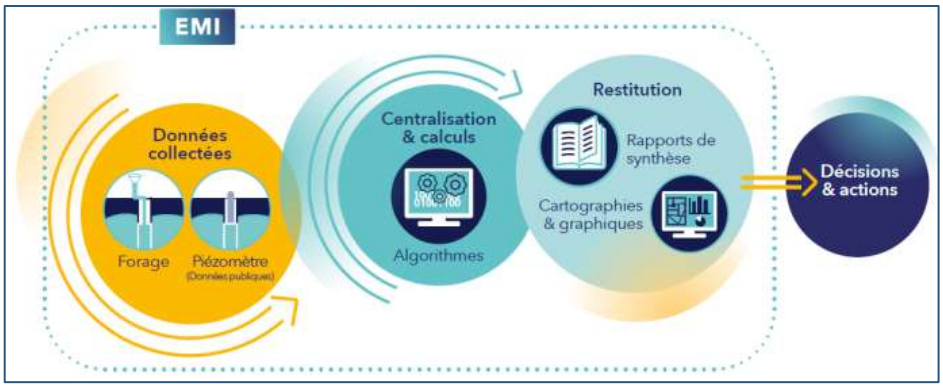

1. Trois indicateurs clefs, indispensables à la bonne gestion du forage :
   - **Indicateur « sécheresse »**, qui qualifie le niveau actuel de la nappe (et permet de mettre en place des seuils d'alerte),
   - **Indicateur « criticité du niveau d'eau »**, pour suivre l'évolution du niveau d'eau dans le forage et anticiper les risques de manque d'eau,
   - **Indicateur « performance du forage »** pour surveiller l'état de vieillissement de l'ouvrage et planifier, le cas échéant, les actions correctives à mettre en place (inspection télévisée de l'ouvrage (ITV), nettoyage du forage, réhabilitation,…).

Ces données font l'objet d'une restitution jusqu'à l'échelle de votre territoire et sont bancarisées sur plusieurs années, selon les historiques disponibles.

2. Un rapport de synthèse à l'échelle de votre contrat et de vos ouvrages par rapport aux indicateurs présentés précédemment.

   Accessible et imprimable depuis EMI, c'est un outil d'aide à la décision pour anticiper les actions à entreprendre afin de gérer durablement votre patrimoine et vos ressources en eau.

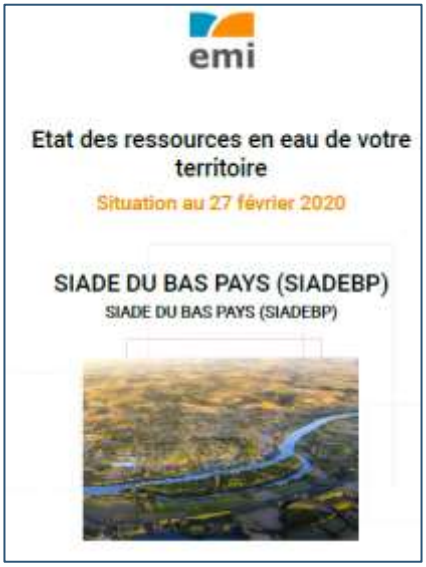

PROBLÉMATIQUE CHLORURE DE VINYLE MONOMERE

I – Rappel de la réglementation

I-1. Origine du chlorure de vinyle monomère dans l'eau du robinet

Le chlorure de vinyle monomère (CVM) est un produit chimique purement synthétique, reconnu cancérigène. Il n'existe aucune source naturelle de ce composé.

La présence de CVM dans l'eau potable peut provenir soit d'une contamination de la ressource en eau, soit d'une migration dans l'eau à partir de certaines conduites en PVC.

Les matériaux en PVC antérieurs à 1980 peuvent avoir potentiellement une teneur en CVM résiduel élevée, et sont ainsi les seuls à pouvoir induire une migration de CVM dans l'eau.

Le relargage du CVM dans l'eau à partir des canalisations en PVC augmente avec :

- le linéaire des tronçons de canalisations en PVC qui relarguent,
- la température de l'eau,
- la teneur en CVM résiduel initiale dans ces tronçons,
- le temps de séjour de l'eau dans ces tronçons.

I-2. Rappels réglementaires sur le CVM dans l'eau du robinet

La directive européenne 98/83/CE du 3 novembre 1998 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine (EDCH) **limite à 0,5 µg/L** la teneur en CVM dans l'eau du robinet, obtenue par le calcul de la migration maximale. Sa présence dans l'eau étant considérée comme principalement liée à sa migration depuis les matériaux en PVC placés au contact de l'eau.

L'arrêté du 11 janvier 2007 relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution fixe la limite de qualité pour les EDCH **à 0,5 µg/L au robinet du consommateur** et l'inclut dans le contrôle analytique.

L'instruction DGS/EA4/2012/366 est parue le 18 octobre 2012. Elle est relative au repérage des canalisations en PVC susceptibles de contenir du CVM, et risquant de migrer vers l'eau destinée à la consommation humaine (EDCH).

I-3. Modalités de gestion des risques sanitaires liés aux dépassements de la limite de qualité au robinet

Lorsque la concentration en CVM est, pour la première fois, supérieure à la limite de qualité, le résultat doit être rapidement confirmé, ou infirmé, par une nouvelle analyse réalisée dans les mêmes conditions. Dans la mesure du possible, la réalisation de plusieurs analyses permettra de mieux localiser les linéaires de réseau concernés.

Ces analyses doivent être effectuées avant l'application des mesures de gestion.

I-4. Mesures correctives à mettre en œuvre

En cas de dépassement de la limite de qualité, la PRPDE (Personne Responsable de la Production et de la Distribution de l'Eau) d'une part, réalisera une enquête (art. R.1321-26 du CSP) afin de déterminer l'origine de la contamination de l'eau (problème de ressource ou de réseau) et, d'autre part, devra mettre en œuvre, le plus rapidement possible, les actions correctives nécessaires au rétablissement de la qualité (art. R.1321-27 du CSP).

Le délai entre le résultat de l'analyse de confirmation de la non-conformité et le retour à la normale ne doit pas excéder 3 mois.

Si le retour à la normale n'est pas ou ne peut pas être obtenu dans ce délai de 3 mois, les restrictions d'usage devront être prononcées.

Lorsqu'elle existe, la modélisation des réseaux de distribution d'eau peut être une aide à la décision (identification du problème, temps de séjour de l'eau, sectorisation des réseaux, …).

I-5. Restrictions de consommation

Si les mesures correctives ne permettent pas de mettre fin aux dépassements de la limite de qualité, la population devra être informée par la PRPDE de ne pas utiliser l'eau du réseau public pour les usages alimentaires, **sauf lorsque l'eau a été portée à ébullition (cuisson des aliments, boissons chaudes, etc.),** le CVM étant volatil.

II – Actions menées par saur

En respect de l'instruction N°DGS/EA4/2012/366 du 18 octobre 2012 relative au repérage des canalisations en PVC susceptibles de contenir du CVM résiduel, **SAUR a transmis aux ARS le 12 décembre 2013**, les plans des réseaux de distribution sur lesquels ont été mis en évidence les tronçons de réseau en PVC. Ces plans ont été accompagnés de tous les éléments permettant la mise en place d'un programme analytique de détection des CVM dans l'eau distribuée.

III – Que faire en cas de détection de CVM dans l'eau ?

A l'apparition de la 1ère analyse non conforme, SAUR proposera un plan d'actions permettant un retour à la conformité de l'eau distribuée dans un délai de 3 mois. Ce plan d'actions qui sera proposé à la Collectivité et à l'ARS, intègrera une étude technique et financière permettant de gérer le risque CVM.

Ce plan d'actions comprendra, en fonction de la complexité du réseau mis en cause, un certain nombreux d'analyses CVM à réaliser avant et après purges du réseau.

Les objectifs de ce plan d'actions sont d'identifier :

- le ou les tronçons du réseau qui devront être renouvelés

- le ou les points du réseau sur lesquels il conviendra d'installer des purges automatiques pour garantir la conformité de la qualité de l'eau dans l'attente du renouvellement du tronçon du réseau identifié.

- les fréquences des purges à réaliser et les volumes d'eau perdus mis en jeu.

Après accord de la Collectivité et de l'ARS sur les modalités d'application du plan d'actions proposé, SAUR réalisera les campagnes d'analyses et fera un reporting hebdomadaire des actions réalisées jusqu'au retour à la normale de la qualité de l'eau.

TÉLÉGESTION DES INSTALLATIONS - ARRÊT DU RTC ET DU GSMDATA

1. Introduction

Depuis près de 30 ans la télégestion dans le domaine de l'eau a utilisé principalement le Réseau Téléphonique Commuté (RTC), qui est le réseau historique des téléphones fixes, et le GSM Data (service de transmissions de données qui fonctionne sur le réseau mobile 2G). Ces technologies sont aujourd'hui amenées à disparaitre au profit des communications numériques IP.

Cette transformation va être progressive avec des échéanciers imposés par les annonces d'arrêt de service des opérateurs téléphoniques. Dès la fin de l'année 2018 certains services ne seront plus opérationnels chez Orange. Puis l'ensemble des services des opérateurs téléphoniques cesseront d'ici à 2023 ou 2024 sur la totalité des installations.

Concrètement les télégestions ne remonteront plus les informations (alarmes, mesures, comptage) vers les systèmes centraux des exploitants de l'eau.

De plus des communications intersites ne seront plus opérationnelles (Ex : Usine de production vers réservoirs, Station d'épuration vers Poste de relevage), pour garantir la continuité de service.

C'est pourquoi ils nous semblent nécessaire de vous informer de ces changements qui impacte votre service d'eau ou d'assainissement, et d'anticiper l'adaptation des systèmes de télégestion.

2. L'arrêt progressif de l'exploitation du RTC

orange, l'opérateur historique du réseau téléphonique commuté a communiqué son intention d'arrêter progressivement le RTC, support des services de téléphonie traditionnelle analogique et numérique.

Orange explique que cet arrêt résulte du fait que la pérennité de son réseau téléphonique historique pourrait être remise en cause d'ici quelques années. En effet, les équipements et composants spécifiques à ce réseau deviennent obsolètes et des difficultés croissantes d'entretien apparaissent du fait de l'abandon de cette technologie par les équipementiers. Son exploitation excessive entrainerait donc des risques de dysfonctionnements, voire de coupures de service, importants.

L'arrêt de la commercialisation de nouvelles lignes RTC cessera au 15 Novembre 2018.

L'arrêt de l'exploitation de ce réseau interviendra progressivement à partir de fin 2023.

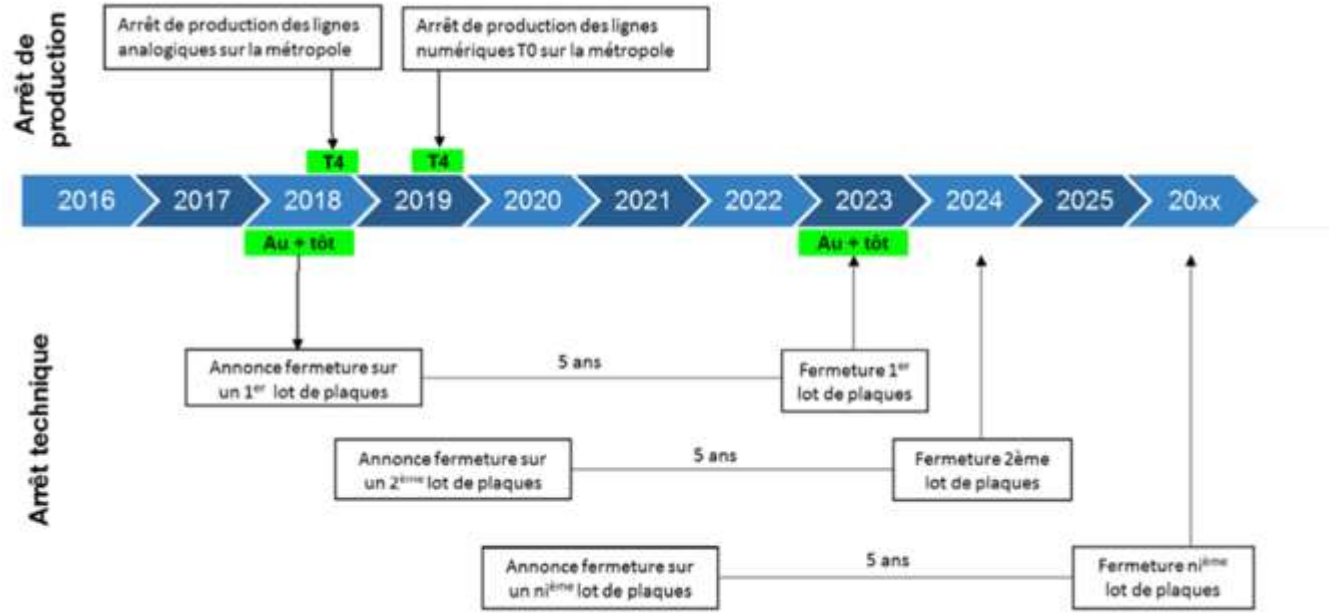

Source du document : Orange

3. L'arrêt progressif de l'exploitation du GSM data.

Normé en 1987, le GSM data est une vieille technologie qui fonctionne sur le réseau 2G, que les opérateurs mobiles et leurs fournisseurs ne peuvent plus maintenir efficacement.

orange à annoncé qu'à partir du **1er janvier 2019** les services utilisant du GSM Data vers le réseau RTC ou vers des réseaux d'opérateurs mobiles tiers ne fonctionneront plus.

Cependant dès l'année 2018, cet arrêt programmé va entrainer une dégradation de la Qualité des communications : les terminaux devront parfois se connecter plusieurs fois avant de pouvoir communiquer.

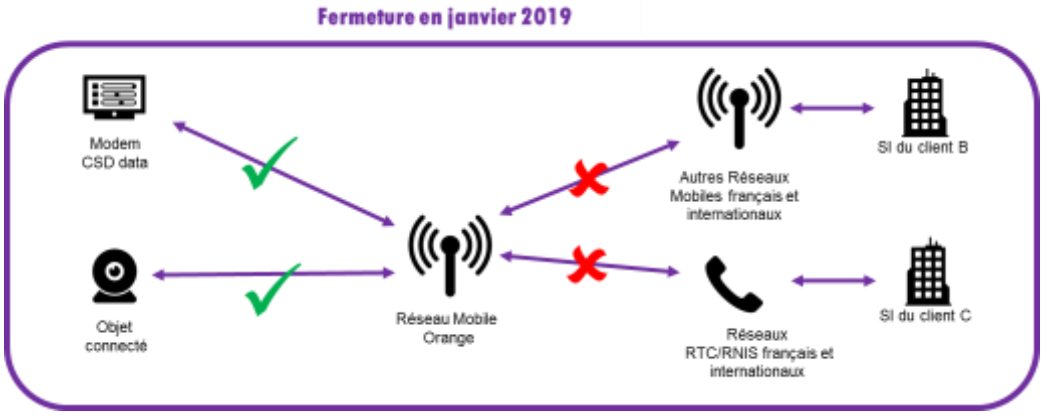

Source du document : Orange

SFR a annoncé ne plus maintenir cette technologie à partir du **1er Janvier 2019, et l'arrêter définitivement le 31/12/2020.**

Bouygues Telecom pour sa part n'a pas encore fait d'annonce d'arrêt du service GSMData et semblerait maintenir cette technologie jusqu'en 2021.

4. Evolution et aménagement à prévoir

a. Nouveaux modes de communications

Ces évolutions nous conduisent à utiliser de nouveaux modes de communications de type numérique IP pour la surveillance et le pilotage de vos installations.

Les communications en numérique IP permettent :

- **des temps de connections rapides**
- **l'échange des informations de quelques secondes**
- **Les interrogations des installations pourront être plus fréquentes : toutes les x minutes ou x heures, et modulées en fonction de la criticité du site.**

Ces technologies s'appuient :

- sur les réseaux mobiles des opérateurs téléphoniques
  - Le GPRS sur le réseau 2G. Largement déployé aujourd'hui dans de multiples applications industrielles, il s'appuie sur un réseau largement couvert sur le territoire français.
  - La 3G/4G qui offrent des vitesses plus importantes et dans les prochaines années la 5G
- Sur les réseaux filaires des opérateurs téléphoniques
  - L'ADSL est un support de communication qui s'appuie sur la paire cuivre historique de nos anciennes lignes téléphone. Elle est performante au plus près des centraux téléphoniques, mais peut ne pas être éligible si trop éloignée.
  - La Fibre Optique qui possède des performances très élevée mais encore peu déployée.

b. Cybersécurité

Toutes ces nouvelles technologies de communication utilisent des réseaux informatiques qui transitent par les réseaux opérateurs téléphoniques jusqu'aux réseaux des entreprises exploitants les installations.

La **cybersécurité** devient une notion fondamentale à prendre en compte.

SAUR applique depuis de nombreuses années sa Politique de Sécurité des Systèmes Informatique (PSSI) et notamment sur les sites d'exploitation qui lui sont confiés.

Pour les réseaux mobiles SAUR utilise un APN (Point d'Accès Réseau) privé, souscrit auprès des différents opérateurs de téléphonie, pour ne pas être visible de l'Internet public, et limiter les risques de cybercriminalité.

Pour les réseaux filaires SAUR utilise un réseau informatique pour les sites industriels, nommé **WAN INDUSTRIEL à partir d'une connexion ADSL Privé souscrit auprès de l'opérateur Orange.**

Ce réseau est crypté et n'est pas visible de l'Internet public, ce qui limite également les risques de cybercriminalité.

Les solutions SAUR s'appuient sur les préconisations de l'ANSSI Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Informations, concernant la cybersécurité des systèmes industriels.

c. Aménagement à prévoir sur vos installations

Ces évolutions nécessitent le changement ou l'adaptation de vos équipements de télégestion selon leur typologie. Vous trouverez en annexe l'ensemble des installations concernées et le détail des opérations à prévoir.

Certaines opérations pourront être prises en charge par nos soins dans le cadre de nos obligations de renouvellement.

Les autres opérations non prévues dans nos obligations de renouvellement, ferons l'objet d'une proposition technique et financière de notre part.

LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES APPORTÉES PAR LE NOUVEL ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 20 NOVEMBRE 2017 RELATIF AU SUIVI EN SERVICE DES ÉQUIPEMENTS SOUS PRESSION

Objet : Présentation du nouvel arrêté ministériel relatif au suivi en service des récipients sous pression (arrêté ministériel du 20 novembre 2017 avec mise en application au 01 janvier 2018).

Contexte : Ce nouvel arrêté permet à la règlementation des équipements sous pression de se conformer au code de l'environnement. En effet, depuis la loi du 16 juillet 2013, les produits et équipements à risques sont couverts par le code de l'environnement (Ministère de l'écologie).

Dispositions générales :

Périmètre :

- Aucune modification des seuils de soumission,
- Des évolutions sous certaines conditions sur les périodicités des inspections périodiques

Autorités :

Types d'équipements	Autorités compétentes	Equipements Exploitant
ESP transportables	Ministère de l'écologie	Extincteurs et autres
ESP nucléaire	Autorité sûreté nucléaire	
ESP courants	Ministère de l'écologie	Ballons anti-béliers et réservoirs d'air comprimé
ESP spécifiques	Le Préfet	

Les nouvelles obligations à partir du 01 janvier 2018 :

- Pour tous les équipements mis en service après cette date, **le contrôle de mise en service (CMS)** est obligatoire pour tous les équipements sous pression dont le **produit PS*V > 10 000 bars.litres.** (Ce contrôle à la mise en service doit impérativement être réalisé par un organisme habilité (OH)).

- Pour tous les équipements mis en service après cette date**, la déclaration sur le site « LUNE »** géré par la DREAL est également obligatoire pour tous les équipements sous pression **dont le produit PS*V > 10 000 bars. Litres**. (L'insertion des documents disponibles est requise et en particulier le contrôle de mise en service (CMS).

- **Le personnel d'exploitation et/ou de maintenance** susceptible d'intervenir (manœuvre) sur des équipements sous pression dont le produit PS*V > 10 000 bars.litres **doit disposer d'une habilitation** délivrée par l'entreprise.

- Dans le régime général, les inspections périodiques peuvent être réalisées selon différents scénarios suivant la date de mise en service.

    - Pour les équipements déjà en exploitation au 01 janvier 2018 :
        - **T0 /2 ans / 6 ans/ 10 ans**
        - **T0 /4 ans / 6 ans/ 10 ans**

        Inspection périodique sans mise à l'arrêt
        Inspection périodique avec arrêt (complète)
        Requalification incluant une inspection avec arrêt

    - Pour les équipements mis en service après le 01 janvier 2018 :
        - Sans contrôle de mise en service (CMS)
            - **0 /3 ans / 7 ans/ 10 ans** Puis l'un des schémas ci-dessus
        - Avec contrôle de mise en service (CMS)
            - **0 /4 ans / 6 ans/ 10 ans** Puis l'un des schémas ci-dessus

    Attention les cas possibles sont nombreux et des exceptions sont éventuellement applicables au cas par cas après étude au regard du type d'exploitation et de la règlementation.

- Réalisation d'un dossier machine complet pour chaque équipement sous pression
    - Notice constructeur
    - Document de mise en service
    - Document de suivi en service de l'équipement

ATTESTATIONS D'ASSURANCES

Attestation Dommages aux Biens

MMA ENTREPRISE

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés, MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES dont le siège social est situé - 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans Cedex09, certifions par la présente que la Société :

SAUR SAS –
11 Chemin de Bretagne –
CS 40082 –
92442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex.

agissant tant pour son compte que pour celui de qui il appartiendra et notamment pour le compte de ses filiales, est assurée par le contrat Tous Risques Sauf N°127 100 212.

Les garanties s'exercent notamment pour le compte de la société désignée ci-après, laquelle a la qualité d'assuré :

SAUR SAS
11 Chemin de Bretagne - CS 40082
92442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex

Ce contrat garantit l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers :

- En propriété ou loués,
- Vendus avec une clause de réserve de propriété,
- Appartenant à autrui, lorsque l'assuré en est, à titre onéreux ou gratuit, utilisateur, occupant, gardien ou détenteur à quelque titre que ce soit,
- Appartenant au personnel de l'Assuré, lorsque que lesdits biens sont situés dans les établissements assurés,
- Tous titres de paiement désignés sous le titre générique de valeurs,

Ainsi que les risques locatifs, les recours des voisins et des tiers contre notamment les évènements suivants :

Incendie, Foudre, Explosions, Implosions et électricité, Chute d'appareils de navigation aérienne et franchissement du mur du son, Tempêtes, ouragans, cyclones, tornades, Grêle, chute et/ou poids de la neige et/ou de la glace, Ruissellement d'eau, de boue ou de lave, Glissements et effondrements de terrains, Inondation, Séismes, Eruption volcanique, Raz-de-marée, Chocs de véhicules terrestres à moteur, Fumées, Bris de glaces, Dégâts des eaux, Emeutes, Mouvements populaires, Vandalisme, Malveillance, Sabotage, Terrorisme et Attentats en France (art.L126-2 et L126-3 du Code des Assurances), Vol, Détériorations immobilières consécutives à un vol ou une tentative de vol, Gel (dommages aux installations), Bris de Machines, Catastrophes naturelles (art.L125-1 et suivants du Code des Assurances).

et ce, aux clauses et conditions du contrat cité en référence ci-dessus.

La présente attestation d'assurance, valable du 1er avril 2019 au 31 mars 2020 inclus, sous réserve du paiement de la prime, est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne peut engager les assureurs au-delà des limites de garanties de la police à laquelle elle se réfère

Fait à Paris, le 19 mars 2019

MMA IARD SA
RCS Le Mans 440 048 882
Siège Social 14 bd Marie et Alexandre Oyon
72030 LE MANS CEDEX 9

MMA IARD Assurances Mutuelles, Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes – RCS Le Mans 775 652 126
MMA IARD Société anonyme au capital de 537 052 368 euros – RCS Le Mans 440 048 882
Sièges sociaux : 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9 – Entreprises régies par le code des assurances

Responsabilité civile

Allianz Global Corporate & Specialty SE

Attestation d'Assurance

Nous, soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE, Succursale en France**, situé 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex, certifions par la présente que la Société :

SAUR SAS
11, Chemin de Bretagne
CS 40082
94442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex

est assurée auprès de notre compagnie par les polices n°**FRL00042919** & n°**FRL00043019** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber dans l'exercice de ses activités en raison de dommages causés à des tiers.

La garantie s'exerce à concurrence des montants ci-après :

RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION / AVANT RECEPTION / EN COURS DE TRAVAUX

Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus pour la période de garantie ..... 30.000.000 euros
dont :
Dommages immatériels non consécutifs pour la période de garantie..... 15.000.000 euros

RESPONSABILITE CIVILE APRES TRAVAUX / APRES RECEPTION / APRES LIVRAISON

Tous dommages corporels, matériels et immatériels pour la période de garantie..... 30.000.000 euros
dont :
Dommages immatériels non consécutifs pour la période de garantie..... 15.000.000 euros

Cette attestation est valable du 01/04/2019 au 31/03/2020 inclus.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris la Défense, le 1er avril 2019
Pour la Compagnie

Allianz
Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 Cours Michelet
CS 30051
92076 Paris La Défense
487 424 608 RCS Nanterre

Attestation Responsabilité civile décennale obligatoire (bâtiment)

GENERALI

ATTESTATION D'ASSURANCE

L'entreprise d'assurance GENERALI Iard, dont le siège social est situé 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS, atteste que :

STE SAUR SAS
11, CHEMIN DE BRETAGNE
CS40082
92442 ISSY MOULINEAUX CEDEX
SIREN 339.379.984

est titulaire d'un contrat d'assurance de responsabilité de nature décennale n° **AP392620** pour la période de validité **du 01/01/2019 au 31/12/2019** couvrant les activités professionnelles suivantes :

ENTREPRISE GÉNÉRALE
Réalisation de la totalité des travaux d'une opération de construction réalisés en tout ou partie par le personnel d'exécution de l'entreprise.

TERRASSEMENT
Défrichement, remise à niveau des terres, réalisation à ciel ouvert de creusement et de blindage de fouilles provisoire dans des sols, ainsi que des travaux de rabattement de nappes nécessaires à l'exécution des travaux, de remblai, d'enrochement non lié et de comblement (sauf des carrières) ayant pour objet soit de constituer par eux-mêmes un ouvrage soit de permettre la réalisation d'ouvrages. Cette activité comprend les sondages et forages.

VOIRIES RÉSEAUX DIVERS (V.R.D.)
Réalisation de réseaux de canalisations, de tous types de réseaux enterrés ou aériens, de systèmes d'assainissement autonome, de voiries, de poteaux et clôtures.
Réalisation d'espaces verts, y compris les travaux complémentaires de maçonnerie.
Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de terrassement et de fouilles.

CONTRACTANT GENERAL
Réalisation d'une opération de construction portant sur la maitrise d'oeuvre et l'exécution des travaux tous corps d'état, cette exécution étant donnée intégralement en sous-traitance.
Ces marchés sont pris uniquement dans le cadre de réalisation d'ouvrage de :
Voiries Réseaux Divers:
- réseaux et canalisation d'eau potable ou incendie,
- réseaux d'évacuation des eaux usées et pluviales,
- les ouvrages de voiries y compris fondations et terrassements

Ouvrages d'hygiène publique :
- stations de pompage, réservoirs et château d'eau,
- stations d'épuration des eaux usées et résiduaires,
- Usines de traitement de résidus ou d'effluents urbains,
- Collecteurs d'eaux usées ou pluviales,
- Usines de traitement d'eau potable,
- ouvrages liés à des opérations de traitement et de valorisation des déchets dont la construction d'unité de tri, compostage, incinération, plateforme de traitement de boues.

1.PERIMETRE DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE ET DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITE DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DECENNALE

Les garanties objet de la présente attestation s'appliquent :

Generali Iard, SA au capital de 94 630 300 euros – Entreprise régie par le code des assurances 552 062 663 RCS Paris – Siège Social : 2, rue Pillet-Will – 75009 Paris
Generali Vie, SA au capital de 332 321 184 euros – Entreprise régie par le code des assurances 602 062 481 RCS Paris – Siège Social : 2, rue Pillet-Will – 75009 Paris
Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

• aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I de l'article A. 243-1 du code des assurances.

• aux travaux réalisés en France Métropolitaine ou dans les Départements d'Outre-Mer.

• aux chantiers dont le coût total de construction TTC tous corps d'état, y compris honoraires, déclaré par le maître d'ouvrage n'est pas supérieur à la somme de 15.000.000 €.

• aux travaux, produits et procédés de construction suivants :

- travaux de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN), à des règles professionnelles acceptées par la C2P[1] ou à des recommandations professionnelles du programme RAGE 2012 non mises en observation par la C2P[2],
- pour des procédés ou produits faisant l'objet au jour de la passation du marché :
  - d'un Agrément Technique Européen (ATE) en cours de validité ou d'une Évaluation Technique Européenne (ETE) bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA), ou d'un Avis Technique (ATec), valides et non mis en observation par la C2P[3] ,
  - d'une Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEx) avec avis favorable,
  - d'un Pass'innovation « vert » en cours de validité.

([1]) Les Règles professionnelles acceptées par la C2P (Commission Prévention Produits mis en œuvre de l'Agence Qualité Construction) sont listées à l'annexe 2 de la publication semestrielle de la C2P et sont consultables sur le site de l'Agence Qualité Construction (www.qualiteconstruction.com).
([2]) Les recommandations professionnelles RAGE 2012 (« Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 ») sont consultables sur le site internet du programme RAGE (www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr) et les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC (www.qualiteconstruction.com).
([3]) Les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC (www.qualiteconstruction.com).

Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur.

GENERALI

2.ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE OBLIGATOIRE

Nature de la garantie	Montant de la garantie
Le contrat garantit la responsabilité décennale de l'assuré instaurée par les articles 1792 et suivants du code civil, dans le cadre et les limites prévus par les dispositions des articles L. 241-1 et L. 241-2 du code des assurances relatives à l'obligation d'assurance décennale, et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L. 243-1-1 du même code. La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou de démontage éventuellement nécessaires. Elle est gérée en capitalisation.	o **En Habitation :** Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage. o **Hors habitation :** Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de construction déclaré par le maître d'ouvrage et sans pouvoir être supérieur au montant prévu au I de l'article R. 243-3 du code des assurances. o **En présence d'un CCRD :** Lorsqu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD) est souscrit au bénéfice de l'assuré, le montant de la garantie est égal au montant de la franchise absolue stipulée par ledit contrat collectif.
Durée et maintien de la garantie	
La garantie couvre, pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur l'assuré en vertu des articles 1792 et suivants du code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.	

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

3.GARANTIE DE RESPONSABILITÉ DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DÉCENNALE

Nature de la garantie	Montant de la garantie
Cette garantie couvre le paiement des travaux de réparation des dommages tels que définis aux articles 1792 et 1792-2 du Code civil et apparus après réception, lorsque la responsabilité de l'assuré est engagée du fait des travaux de construction d'ouvrages soumis à l'obligation d'assurance, qu'il a réalisés en qualité de sous-traitant.	6.000.000 € par sinistre
Durée et maintien de la garantie	
Cette garantie est accordée, conformément à l'article 1792-4-2 du code civil, pour une durée de dix ans à compter de la réception.	

Fait à PARIS le 28/12/2018

Karim BOUCHEMA
Directeur des Opérations
Generali Iard

Generali Iard, SA au capital de 94 630 300 euros – Entreprise régie par le code des assurances 552 062 663 RCS Paris – Siège Social : 2, rue Pillet-Will – 75009 Paris
Generali Vie, SA au capital de 332 321 184 euros – Entreprise régie par le code des assurances 602 062 481 RCS Paris – Siège Social : 2, rue Pillet-Will – 75009 Paris
Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

Attestation Tous risques chantiers

Generali Iard

Police Tous Risques Chantier / Tous Risques Montage Essais

Police AH 116929 _ Attestation

GENERALI

Assuré :

SAUR SAS
11 Chemin de Bretagne – CS40082
92442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex

Police n° **AH 116929**

Période de validité :	du 1er avril 2019 au 31 mars 2020
Fonctionnement de la garantie :	L'assurance s'applique aux marchés qui, au 1er avril 2019, sont en cours d'exécution ou de maintenance et/ou aux marchés dont l'exécution commencera après cette date, dès lors que, pour chaque chantier : - le coût estimé est inférieur à 30 000 000 euros. - la durée des travaux est inférieure à 36 mois Après réception (période de maintenance), les garanties se poursuivent sur une période de 12 mois.
Biens Assurés :	Tous travaux de construction, extension, réhabilitation, etc. de stations d'épuration, installations de traitement des eaux, usines de traitement de déchets, installations de traitement des résidus d'épuration, y compris par incinération.
Etendue de la garantie :	La prise en charge des frais de remplacement et/ou de remise en état des biens assurés et/ou de tout ou partie de ceux-ci qui seraient physiquement endommagés, détruits ou perdus de quelque manière et pour quelque cause que ce soit, sous réserve des exclusions spécifiques dans le contrat.
Territorialité :	Site du chantier ou abords immédiats pour les aires d'entreposage, pour des chantiers situés dans le monde entier, hors Etats-Unis d'Amérique, Canada et Australie.

La présente attestation est valable pour la période du 1er avril 2019 au 31 mars 2020.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne peut engager **GENERALI Iard** au-delà des clauses, conditions et limites du contrat d'assurance auquel elle se réfère.

Fait à Paris, le 28 mars 2019
Generali IARD

GENERALI Iard
SA au capital de 94 630 300 Euros
Entreprise Régie par le Code des Assurances
Siège Social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
RCS PARIS B 552 062 663

18.

LE GLOSSAIRE

Ce glossaire récapitule pour les principaux termes utilisés dans les métiers de l'eau, et plus particulièrement dans ce rapport annuel du délégataire, la définition et éventuellement le mode de calcul des informations transmises :

Analyse de pilotage : Analyses réalisées par l'exploitant ayant pour objectif d'affiner et d'optimiser le réglage des installations. Ces données peuvent provenir de plusieurs sources :

- Instruments portables ou installés à poste fixe de mesure de la qualité de l'eau,
- Analyses de qualité de l'eau pratiquées selon des méthodes rapides adaptées au terrain ou effectuées dans des laboratoires d'analyses.

Biens financés par la collectivité = biens appartenant à la collectivité, mis à la disposition du délégataire et qui reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité en fin de contrat ;

Biens de retour = biens financés par le délégataire, affectés au service et indispensables à son fonctionnement, qui reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité en fin de contrat ;

Biens de reprise = biens financés par le délégataire, affectés au service et qui, à la fin du contrat, peuvent être rachetés par la collectivité dans des conditions financières fixées dans le contrat, sans que le délégataire ne puisse s'y opposer

Branchement : Ensemble de canalisations et d'équipements reliant la partie publique du réseau de distribution d'eau à un réseau de distribution intérieur d'un client. Les équipements installés comprennent au minimum un robinet d'arrêt d'eau avant compteur et un compteur général.

CARE : Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation. Pour un contrat déterminé, les chiffres de l'année en cours sont indiqués, et ceux de l'année précédente sont rappelés. Le cadre de ce CARE a été établi par la FP2E, dans le respect strict du décret 2005-236 du 18 mars 2005.

Client : Personne physique ou morale consommant de l'eau et ayant au moins un contrat-abonné le liant avec le service de distribution de l'eau.

Compte (ou fonds contractuel) de renouvellement : Il s'agit des opérations de renouvellement réalisées sans programmation contractuelle, imputées sur un compte de tiers qui correspond à la mise en place de fonds prélevés sur les produits du délégataire, pour couvrir les aléas de fonctionnement des équipements.

Compteur : Equipement faisant partie intégrante du branchement et qui permet de comptabiliser le volume consommé par le branchement.

Contrat-abonnés : Contrat associé à un branchement liant un client au service de distribution de l'eau.

Contrôle sanitaire : Ensemble des analyses réalisées par les ARS afin de contrôler la qualité des eaux. Ces analyses sont effectuées dans des laboratoires agréés à partir d'échantillons prélevés sur différents points de contrôle (captage, installations de production/traitement, réseaux de distribution, points de consommation).

Echantillon : Volume d'eau prélevé dans le but d'analyser les caractéristiques de l'eau à l'endroit et au moment précis du prélèvement. Les caractéristiques de l'eau sont décomposées et quantifiées/évaluées par paramètre lors de leur analyse.

Garantie pour continuité de service (dite de renouvellement) : Il s'agit d'un renouvellement, où le Délégataire prend à sa charge, et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation ou de renouvellement des équipements, nécessaires à la continuité du service.

Indice linéaire de pertes en réseau : L'indice linéaire de pertes en réseau correspond au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors branchements) et est exprimé en m3/km/jour. Le volume perdu est calculé par différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé. Cet indicateur qui rapporte le volume des pertes en eau à une grandeur caractéristique du réseau traduit directement l'état physique de ce réseau.

Indice linéaire des volumes non comptés : L'indice linéaire des volumes non comptés correspond au volume non compté dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors branchements) et est exprimé en m3/km/jour. Le volume non compté est égal à la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé.

Paramètre d'une analyse : Un paramètre correspond à une caractéristique précise ou à un composé spécifique dont la teneur dans l'échantillon d'eau est quantifiée/évaluée. Certains paramètres font l'objet d'une réglementation. Un paramètre réglementé peut donc pour un échantillon donné être conforme ou non-conforme.

Patrimoine immobilier : Il s'agit du patrimoine immobilier nécessaire à la réalisation du service. Le Délégataire fournit un état de variation de ce patrimoine en intégrant 3 types de mouvements :

- les investissements concessifs (achat de terrain, mise en service d'un ouvrage financé par le Délégataire, destruction d'un ouvrage…),
- opération de renouvellement d'une telle importance qu'elle s'assimile à la construction d'un bâtiment neuf,
- Investissement immobilier du Délégataire (bureaux) entièrement dédié au service.

Période de relève des compteurs : Les compteurs permettant de connaître la consommation de chaque branchement d'un client sont relevés régulièrement. La relève pour une année donnée de tous les compteurs de tous les clients s'étale sur plusieurs jours ou plusieurs semaines en fonction du nombre de compteurs concernés. Pour une relève donnée, la date moyenne de la campagne de relève peut ainsi être calculée. C'est cette date moyenne qui est utilisée année après année pour calculer la consommation moyenne d'une commune ou d'un contrat sur une période de temps correspondant sensiblement à une année.

Point de mise en distribution : Point de prélèvement d'échantillon pour lequel la qualité de l'eau en ce point est considérée comme représentative de la qualité de l'eau sur le réseau de distribution d'une zone géographique déterminée (en sortie d'installations de traitement dans la plupart des cas). A ce point, les eaux peuvent provenir d'une ou plusieurs sources mais leur qualité peut être considérée comme uniforme en distribution.

Programme contractuel de renouvellement : Il s'agit de l'ensemble des opérations de renouvellement, effectuées par le Délégataire dans le cadre d'un programme technique contractuel, évalué financièrement sur la durée du contrat.

Programme d'investissement : Il s'agit des engagements pris par le Délégataire de réaliser certains investissements sur le patrimoine, afin d'améliorer la qualité du service, ou le fonctionnement des installations. Ce programme est défini dans un inventaire contractuel.

Qualité eau au point de mise en distribution : Evaluation qualitative de la qualité de l'eau au point de mise en distribution. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Qualité eau brute : Evaluation qualitative de la qualité de l'eau brute prélevée dans le milieu naturel avant tout traitement visant à la rendre potable. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Qualité eau distribuée : Evaluation qualitative de la qualité de l'eau au point de consommation (robinet) par le client. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Qualité eau traitée : Evaluation qualitative de la qualité de l'eau en sortie des installations de production/traitement avant admission sur le réseau de distribution. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Rapport bactériologique : Ensemble des paramètres de type bactériologique qui caractérisent un échantillon d'eau analysé. Un rapport bactériologique est déclaré conforme si tous les paramètres unitaires qui le composent sont en conformité avec la réglementation.

Rapport physico-chimique : Ensemble des paramètres de type physico-chimique qui caractérisent un échantillon d'eau analysé. Un rapport physico-chimique est déclaré conforme si tous les paramètres unitaires qui le composent sont en conformité avec la réglementation.

Rendement hydraulique d'une installation : Il correspond au rapport Volume d'eau produite sur volume d'eau brute admis sur l'installation. Il traduit le rendement de conversion de l'eau potable à partir de l'eau brute.

Rendement du réseau de distribution : Il correspond au rapport entre d'une part le volume consommé autorisé augmenté du volume exporté ou vendu en gros et d'autre part le volume produit augmenté du volume importé ou acheté en gros. Le rendement est un bon indicateur environnemental mais ne traduit qu'indirectement l'état du réseau car il dépend de la consommation et du volume exporté ou vendu en gros. .

Réseau de distribution public : ensemble de canalisations transportant l'eau produite par les installations de production jusqu'au compteur général des clients, partie publique des branchements inclus.

Réseau de distribution intérieur : ensemble de canalisations et d'équipements placés sous la responsabilité d'un client. Le réseau intérieur d'un client commence après le compteur général permettant d'évaluer la consommation du branchement associé à ce client.

Surveillance de l'exploitant : Elle comprend un examen régulier des installations, un programme de tests ou d'analyses et la tenue par l'exploitant d'un fichier sanitaire. Ces analyses viennent en complément de celles réalisées par les ARS et contribue à la surveillance de la qualité des eaux.

Taux de mobilisation d'une installation : rapport exprimé en % entre le volume de pointe journalier constaté et la capacité nominale d'une installation. Un rapport proche de 100% est le signe d'une installation dont les réserves de capacité sont minimes, voire insuffisantes.

Terre de décantation : Ensemble des résidus de traitement collectés sur certains ouvrages (décanteurs, filtres, …) des installations de production. Ces résidus, bien souvent connus sous le terme de boues d'eau potable, sont régulièrement évacués des installations.

Volume comptabilisé : Volume d'eau potable consommé par des clients du périmètre du contrat et résultant des relevés des appareils de comptage . Ce volume n'inclut pas le Volume exporté ou vendu en gros (VEG).

Volume consommateurs sans comptage : Il correspond au volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation ; ce volume estimé inclut notamment :

- l'eau nécessaire à la défense incendie (Essais des PI/BI et manœuvres incendie),
- l'eau utilisée pour les espaces verts et le lavage de la voirie,
- l'eau utilisée par les fontaines (non équipées de compteurs)

Volume de service du réseau : Il correspond au volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution ; ce volume estimé inclut notamment :

- l'eau utilisée pour le nettoyage des réservoirs,
- l'eau utilisée lors d'opérations de purge ou de nettoyage des conduites
- l'eau utilisée pour la désinfection et le rinçage des conduites après travaux

Volume consommé autorisé : Il correspond au volume comptabilisé augmenté du volume besoin réseau consommateurs

Volume consommé hors VEG : Volume d'eau potable consommé par des clients du périmètre du contrat. Ce volume n'inclut pas les Ventes d'Eau en Gros (VEG) ou Volume d'eau exportée.

Volume de pointe : Volume maximum journalier mesuré pendant l'année sur l'installation concernée.

Volume eau brute : Volume d'eau prélevé dans le milieu naturel (rivière, lac, barrage, nappe phréatique, …). L'eau est qualifiée de brute pour signifier qu'elle n'a subi aucun traitement visant à la rendre potable. Outre les volumes d'eau prélevés dans le milieu naturel sur le périmètre du contrat, les volumes d'eau brute intègrent les éventuels achats d'eau brute hors périmètre du contrat auquel on retranche les éventuels volumes d'eau brute vendus hors périmètre du contrat.

Volume exporté (ou vendu en gros) : Volume d'eau produit (généralement potable) délivré à un client extérieur au périmètre du contrat (autre collectivité, syndicat ou commune).

Volume importé (ou acheté en gros): Volume d'eau (généralement potable) acheté à un client extérieur au périmètre du contrat (autre collectivité, syndicat ou commune).

Volume produit : Le volume d'eau produit sur les installations de production correspond au volume d'eau traitée duquel il faut éventuellement retrancher le volume besoin usine (si ce dernier est pris après le compteur de production).

Volume besoin usine : Volume d'eau traitée sur les installations de production qui est utilisé à l'intérieur de ces mêmes usines pour différents usages (préparation de réactifs chimiques, nettoyage, …)

Volume mis en distribution : Volume d'eau potable introduit dans le réseau de distribution d'eau en vu d'être consommé par les clients inclus dans le périmètre du contrat . Le volume mis en distribution correspond au volume produit auquel on ajoute le volume importé ou acheté en gros et duquel on retranche le volume exporté ou vendu en gros.

Volume eau traitée : C'est le volume d'eau que les installations fournissent à l'aide de traitements plus ou moins complexes en fonction de la nature de l'eau brute que l'on souhaite rendre potable.

19.

LES NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES

LES NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES EAU POTABLE

Cette veille réglementaire vous est présentée sous la forme d'une liste des textes parus en 2018 accompagnée d'un bref commentaire de leur objet.

Cette liste n'a pas pour ambition d'être exhaustive, il s'agit avant tout d'attirer votre attention sur les évolutions réglementaires de l'année qui, notamment, pourraient avoir des incidences sur le service.

PROTECTION ET GESTION DE LA RESSOURCE

- **Décret n° 2019-827 du 3 août 2019 modifiant diverses dispositions du code de l'environnement relatives à la notion d'obstacle à la continuité écologique et au débit à laisser à l'aval des ouvrages en rivière**

  Le décret précise la définition des ouvrages constituant un obstacle à la continuité écologique et dont la construction ne peut être autorisée sur les cours d'eau classés au titre du 1° du I de l'article L. 214-17 du Code de l'environnement (C. env., art. R. 214-109). Il crée par ailleurs un nouveau cas de cours d'eau au fonctionnement atypique, prévus à l'article L. 214-18, pour lesquels le respect des planchers au 10è ou au 20è du module n'est pas pertinent, visant les cours d'eau méditerranéens à forte amplitude naturelle de débit, aux étiages très marqués.

- **Arrêté du 20 février 2019 modifiant l'arrêté du 7 mai 2012 relatif aux actions renforcées à mettre en œuvre dans certaines zones ou parties de zones vulnérables en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole (NOR : TREL1900339A)**

  L'arrêté précise les conditions de mise en œuvre du dispositif de surveillance annuelle des quantités d'azote de toutes origines épandues. Il modifie certaines modalités de déclaration des quantités d'azote par les personnes physiques ou morales détenant, cédant ou commercialisant à titre professionnel des fertilisants azotés dans les zones de surveillance. Il décrit également la méthodologie de calcul de la valeur de référence et de la marge d'incertitude mentionnées au III de l'article R. 211-81-1.

- **Note technique du 6 juin 2019 relative à la révision des zones sensibles en application de la directive 91/271/CEE du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (et à la mise en œuvre des dispositions de l'article 5.4 de cette directive) (NOR : TREL1911110N)**

  Cette note technique concerne la révision des zones sensibles en application de l'article 5.4 de la directive 91/271/CEE du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux urbaines résiduaires.

ENVIRONNEMENT

- **Directive (UE) 2019/904 du Parlement européen et du Conseil du 5 juin 2019 relative à la réduction de l'incidence de certains produits en plastique sur l'environnement (JOUE 12 juin, n° L 155)**

  La Directive a pour objet de prévenir et de réduire l'incidence de certains produits en plastique sur l'environnement, par diverses mesures :

- Interdiction de la mise sur le marché de plusieurs produits en plastique à usage unique à compter du 3 juillet 2021 ;
- Objectif de collecte de 90 % des bouteilles en plastique d'ici 2029. Les bouteilles commercialisées dans l'UE devront contenir au moins 25 % de plastique recyclé en 2025 et au moins 30 % en 2030 ;
- Mise en place d'exigences en matière de marquage sur chaque produit en plastique à usage unique mis sur le marché, nettement lisible et indélébile, apposé sur son emballage ou sur le produit, livrant aux consommateurs certaines informations (présence de plastique dans le produit et de ses effets nocifs sur l'environnement) ;
- Instauration de mesures de sensibilisation pour informer les consommateurs et encourager des habitudes de consommation responsables, afin de réduire les déchets sauvages issus des produits plastiques.

➢ **Loi n° 2019-773 du 24 juillet 2019 portant création de l'Office français de la biodiversité, modifiant les missions des fédérations des chasseurs et renforçant la police de l'environnement**

➢ **Décret n° 2019-1580 du 31 décembre 2019 relatif à l'Office français de la biodiversité**

La loi du 24 juillet 2019 a créé l'Office français de la biodiversité (« OFB ») en vue de rapprocher les expertises complémentaires de l'Agence française pour la biodiversité et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage au service de la reconquête pour la biodiversité et de renforcer l'exercice de la police de l'environnement. Ce nouvel établissement résulte de la fusion de l'Agence française pour la biodiversité et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. Le décret en fixe les modalités d'organisation et de fonctionnement.

➢ **Loi n° 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat**

Cette loi s'organise autour de plusieurs axes :

- Inscription dans le droit la nécessité de « *répondre à l'urgence écologique et climatique* » avec un objectif de la neutralité carbone de la France à l'horizon 2050 ;
- Sortie progressive des énergies fossiles et développer les énergies renouvelables, avec l'objectif de réduction de la consommation d'énergies fossiles de 30 % à 40 % d'ici à 2030 (article 1er) et la fermeture des centrales à charbon d'ici à 2022 (article 12). L'objectif de réduction à 50 % de la part du nucléaire dans la production électrique est par ailleurs reporté de 2025 à 2030 ;
- Obligation d'installer des panneaux solaires photovoltaïques sur les nouveaux entrepôts et bâtiments commerciaux (article 47), et facilitation de l'implantation des projets d'énergie renouvelable ;
- Création du Haut Conseil pour le climat, organisme indépendant placé auprès du Premier ministre, chargé de l'évaluation de l'action climatique du gouvernement (article 10) ;
- Lutte contre les logements énergivores ou « passoires thermiques » en promouvant la rénovation énergétique et en prévoyant des audits énergétiques obligatoires à partir de 2022 (article 2).

➢ **Ordonnance n° 2019-784 du 24 juillet 2019 modifiant les dispositions du code minier relatives à l'octroi et à la prolongation des titres d'exploration et d'exploitation des gîtes géothermiques**

➢ **Décret n° 2019-1518 du 30 décembre 2019 relatif aux titres d'exploration et d'exploitation des gîtes géothermiques**

L'ordonnance n° 2019-784 du 24 juillet 2019 modifie les dispositions du code minier relatives à l'octroi et à la prolongation des titres d'exploration et d'exploitation des gîtes géothermiques, et le décret modifie le décret n° 78-498 du 28 mars 1978 relatif aux titres de recherches et d'exploitation de géothermie.

➢ **Décret n° 2019-715 du 5 juillet 2019 relatif aux plans de prévention des risques concernant les « aléas débordement de cours d'eau et submersion marine »**

Le décret a pour objet de définir les modalités de qualification des aléas « *débordement de cours d'eau et submersion marine* », les règles générales d'interdiction et d'encadrement des constructions, dans les zones exposées aux risques définies par les plans de prévention des risques naturels prévisibles, en application du VII de l'article L. 562-1 du Code de l'environnement.

➢ **Décret n° 2019-895 du 28 août 2019 portant diverses dispositions d'adaptation des règles relatives aux ouvrages de prévention des inondations**

Le décret apporte, à l'issue du retour d'expérience d'une première année d'exercice de la compétence GEMAPI, des adaptations aux règles qui garantissent l'efficacité de ces ouvrages, pour faciliter la mise en œuvre de la réglementation par les autorités compétentes. Ces modifications concernent les endiguements ainsi que les aménagements hydrauliques de stockage préventif des venues d'eau (tels certains barrages spécialement conçus pour écrêter les effets des crues). Par ailleurs, le présent décret introduit une possibilité de proroger les délais de dépôt des dossiers de demandes d'autorisation des systèmes d'endiguement et des aménagements hydrauliques.

- **Décret n° 2019-896 du 28 août 2019 modifiant l'article D. 181-15-1 du code de l'environnement**

Le décret complète le décret n° 2019-895 du 28 août 2019 portant diverses dispositions d'adaptation des règles relatives aux ouvrages de prévention des inondations. Ensemble, ces décrets apportent, à l'issue du retour d'expérience d'une première année d'exercice de la compétence GEMAPI, des adaptations aux règles qui garantissent l'efficacité de ces ouvrages, pour faciliter la mise en œuvre de la réglementation par les autorités compétentes. Le décret simplifie le dossier qu'une collectivité exerçant la compétence GEMAPI transmet au préfet quand elle sollicite une autorisation environnementale pour des ouvrages d'endiguement ou des aménagements hydrauliques de stockage préventif des venues d'eau ouvrages précités.

- **Décret n° 2019-1352 du 12 décembre 2019 portant diverses dispositions de simplification de la procédure d'autorisation environnementale**

L'ordonnance n° 2017-80 du 26 janvier 2017 et le décret n° 2017-81 du 26 janvier 2017 relatifs à l'autorisation environnementale ont inscrit un dispositif d'autorisation environnementale unique dans le Code de l'environnement. Dans une logique de simplification, ce décret modifie la procédure d'autorisation environnementale sur les aspects suivants :

- la dématérialisation de la procédure : le dossier de demande d'autorisation environnementale peut désormais être adressé à l'Administration via le site de téléprocédure dédié ; l'accusé de réception du dépôt de dossier d'autorisation est immédiatement délivré par voie électronique,
- la possibilité laissée au Préfet de mieux proportionner les consultations au regard des enjeux du dossier : certaines consultations obligatoires deviennent facultative,
- le lancement plus rapide de l'enquête publique : le Préfet de saisir le président du tribunal administratif pour la désignation du commissaire-enquêteur sans attendre la constitution d'un dossier d'enquête complet et notamment la réponse du pétitionnaire à l'avis de l'autorité environnementale en cas d'évaluation environnementale.
- la fluidification de la fin de la procédure.

- **Arrêté du 15 juillet 2019 modifiant plusieurs arrêtés ministériels relatifs aux installations de combustion (NOR : TREP1910624A)**

Le présent arrêté modifie les prescriptions générales contenues dans plusieurs arrêtés relatifs aux appareils de combustion relevant de la rubrique 2910 des ICPE soumis à déclaration, enregistrement et autorisation et de la rubrique 3110 soumis à autorisation.

EXPLOITATION DES OUVRAGES

- **Arrêté du 14 janvier 2019 relatif aux conditions de mise sur le marché des produits introduits dans les installations utilisées pour le traitement thermique des eaux destinées à la consommation humaine (NOR : SSAP1826692A)**

Le présent arrêté définit les exigences applicables aux produits introduits dans les installations utilisées pour le traitement thermique d'EDCH afin de limiter l'impact sur la santé des personnes, en cas d'absorption d'eau destinée à la consommation humaine contaminée accidentellement par ces produits.

- **Arrêté du 3 juin 2019 modifiant l'arrêté du 15 avril 2019 relatif au programme d'analyses de la qualité de l'eau et aux limites et références de qualité des baignades artificielles (NOR : SSAP1915147A)**

Cet arrêté modifie l'arrêté du 15 avril 2019 relatif au programme d'analyses de la qualité de l'eau et aux limites et références de qualité des baignades artificielles afin de préciser les limites et références de qualité de l'eau de baignade et de l'eau de remplissage d'une baignade artificielle. L'arrêté intègre ainsi les modalités de réalisation des analyses du contrôle sanitaire de l'eau et la liste minimale des paramètres suivis au titre de la surveillance mise en œuvre par la personne responsable d'une baignade artificielle.

- **Avis relatif aux limites de quantification des couples « paramètre-matrice» de l'agrément des laboratoires effectuant des analyses dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques (JORF n°0244, 5 du 19 octobre 2019, texte n° 11)**

- **Décision du 2 décembre 2019 relative à l'approbation des mises à jour du fascicule 1 « dispositions générales » et du fascicule 3 « formulaires et autres documents pratiques » du guide d'application de la réglementation anti-endommagement**

  Actualisation des fascicules 1 et 3 du Guide d'application de la réglementation anti-endommagement. A appliquer lors des travaux et des prestations de géoréférencement des ouvrages enterrés.

DROIT DE LA COMMANDE PUBLIQUE

- **Entrée en vigueur du Code de la commande publique au 1er avril 2019**

  Issu de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique et du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique, le Code de la commande publique (« CCP ») est entré en vigueur pour les marchés publics et autres marchés relevant de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ainsi que les contrats de concession relevant de l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession pour lesquels **une consultation est engagée ou un avis d'appel à la concurrence est envoyé à la publication à compter du 1er avril 2019**.

➢ **Avis relatif aux seuils de procédure et à la liste des autorités publiques centrales en droit de la commande publique (NOR : ECOM1934008V)**

La Commission européenne a modifié à la baisse les seuils de procédure formalisée applicables aux marchés publics et contrats de concession, applicable à partir du 1er janvier 2020 :

MARCHÉS PUBLICS	
POUVOIRS ADJUDICATEURS	
FOURNITURES ET SERVICES : a) AUTORITÉS PUBLIQUES CENTRALES b) AUTRES POUVOIRS ADJUDICATEURS (COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET GROUPEMENTS)	 139 000 € HT 214 000 € HT
TRAVAUX	5 350 000 € HT
ENTITES ADJUDICATRICES	
FOURNITURES ET SERVICES	428 000 € HT
TRAVAUX	5 350 000 € HT

CONTRATS DE CONCESSION	
SERVICES OU TRAVAUX	5 350 000 € HT

Pour mémoire, en dessous de ces seuils, il est possible pour les acheteurs publics de mettre en œuvre des procédures adaptées dont les modalités sont définies par eux. Ces seuils seront en vigueur pendant une durée de deux ans.

➢ **Décret n° 2019-748 du 18 juillet 2019 relatif à la facturation électronique dans la commande publique**

Le texte codifie dans le Code de la commande publique le décret n° 2016-1478 du 2 novembre 2016 relatif à la facturation électronique. Il achève également la transposition de la directive 2014/55/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 relative à la facturation électronique dans le cadre des marchés publics. A ce titre, il contient les mesures d'application des dispositions du code de la commande publique issues de l'article 193 de la loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises en définissant notamment la norme européenne de facturation électronique et les mentions essentielles des factures électroniques. Enfin, le décret corrige des erreurs identifiées depuis l'entrée en vigueur du code de la commande publique.

➢ **Décret n° 2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et aux avances**

Le décret relève le **seuil de dispense de procédure pour la passation des marchés publics à 40 000 euros hors taxes** ainsi que le **montant des avances versées aux PME pour les marchés passés par les acheteurs dont les dépenses de fonctionnement sont supérieures à 60 millions d'euros par an** (établissements publics administratifs de l'Etat autres que les établissements publics de santé, collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics).

➢ **Décret n° 2019-1375 du 17 décembre 2019 relatif à la définition du seuil de présentation des marchés publics des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au contrôle de légalité**

Les articles L. 2131-2, L. 3131-2 et L. 4141-2 du Code général des collectivités territoriales soumettent les marchés publics passés par les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics à l'obligation de présentation au contrôle de légalité et renvoient à un seuil défini par décret. **Le seuil de transmission est de 214 000 € HT.**

- **Loi n° 2019-809 du 1er août 2019 visant à adapter l'organisation des communes nouvelles à la diversité des territoires**

  La loi a pour objet de faciliter la création des communes nouvelles et leur fonctionnement au cours de leurs premières années d'existence. Elle prévoit qu'une commune nouvelle issue de la fusion de toutes les communes membres d'un ou plusieurs EPCI à fiscalité propre sera désormais dispensée de se rattacher à un autre EPCI à fiscalité propre. Celle-ci constituera une « commune-communauté » qui exercera aussi bien les compétences communales qu'intercommunales.

- **Circulaire du 12 juin 2019 relative à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat**

  Cette nouvelle circulaire répond à 4 objectifs :

  Désenchevêtrer les compétences de l'Etat avec les collectivités, les opérateurs ou les acteurs hors de la sphère publique

  Réorganiser le réseau déconcentré de l'Etat pour mieux répondre aux priorités affichées par le Gouvernement

  Gagner en efficience par la mutualisation des moyens et la coopération interdépartementale

  Conférer aux responsables déconcentrés et notamment départementaux des pouvoirs de gestion accrus et garantir la cohérence de l'action de l'Etat au profit des territoires

- **Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique**

  La loi apporte de nouveaux assouplissements au principe du transfert obligatoire de compétence, sans le remettre en cause (articles 13 et 14) :

  - Les communes membres de communautés de communes ont la possibilité de reporter le transfert de compétences « eau » ou « assainissement » sur une partie seulement de leur territoire. Les délibérations adoptées jusqu'au 1er janvier 2020 sont validées.
  - Les communautés de communes et communautés d'agglomération ont la possibilité de déléguer les compétences « eau potable », « assainissement » et « gestion des eaux pluviales », sans s'en dessaisir, dans le cadre d'une convention de délégation de compétence (CGCT, art. L. 1111-8 et R. 1111-1), à une ou plusieurs communes ou à un syndicat de communes existant au 1er janvier 2019 et inclus en totalité dans le périmètre de la communauté de communes ou la communauté d'agglomération. Jusqu'au 30 juin 2020, ces syndicats exercent automatiquement la ou les compétences pour le compte de la communauté de communes ou la communauté d'agglomération. La communauté de communes ou la communauté d'agglomération doit statuer dans les 3 mois suivant la demande qui lui est faite. Un éventuel refus doit être motivé.

  L'article 15 de la loi ouvre la possibilité aux collectivités d'adopter et mettre en place à leur niveau des tarifs sociaux de l'eau dans les règlements de leurs services de l'eau, si elles le souhaitent et dans le but de rendre effectif le droit d'accéder à l'eau potable et à l'assainissement dans des conditions économiquement acceptables par tous.

- **Décret n° 2019-119 du 21 février 2019 portant diverses dispositions d'adaptation des règles relatives aux ouvrages hydrauliques**

  Ce décret permet aux départements et régions, à titre dérogatoire, de continuer à gérer des ouvrages de prévention des inondations dans le cadre d'une convention avec l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre concerné. Il précise également la période transitoire, dans l'attente de la régularisation des anciennes digues existantes au regard des nouvelles règles prévues pour ces ouvrages de prévention des inondations, pendant laquelle la responsabilité du gestionnaire ne peut pas être engagée en cas de dommages causés par des inondations qu'ils ne pouvaient prévenir.

- **Décret n° 2019-184 du 11 mars 2019 relatif aux conditions d'application de l'ordonnance n° 2018-937 du 30 octobre 2018 visant à faciliter la réalisation de projets de construction et à favoriser l'innovation**

  Tout maître d'ouvrage est autorisé, en application de l'ordonnance n° 2018-937 du 30 octobre 2018 visant à faciliter la réalisation de projets de construction et à favoriser l'innovation, à déroger à certaines règles de construction et à mettre en œuvre une solution d'effet équivalent, sous réserve qu'il apporte la preuve que cette solution parvient à des résultats équivalents à ceux découlant de l'application des règles de droit commun et que les moyens mis en œuvre présentent un caractère innovant. Le caractère équivalent de la solution proposée doit être attesté par un organisme tiers, indépendant de l'opération.

- **Décret n° 2019-589 du 14 juin 2019 relatif à l'assistance technique fournie par les départements à certaines communes et à leurs groupements et modifiant des dispositions du code général des collectivités territoriales**

  Le décret ajuste les conditions d'exercice par les départements de l'assistance technique qu'ils fournissent à certaines communes et à leurs groupements ainsi que les conditions d'éligibilités de ces derniers. Il ajuste les champs d'intervention en matière d'assainissement, de protection de la ressource en eau et de restauration et d'entretien des milieux aquatiques, et précise les champs d'intervention en matière de voirie, d'aménagement et d'habitat. Enfin, il précise les champs d'intervention en matière de prévention des inondations, en application de l'article 8 de la loi n° 2017-1838 du 30 décembre 2017 relative à l'exercice des compétences des collectivités territoriales dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations.